

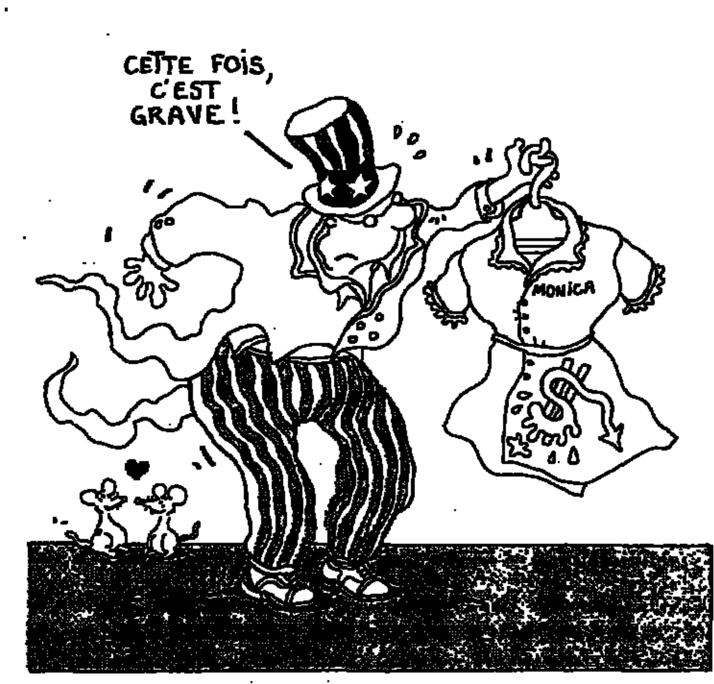
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16648 – 7,50 F - 1,13 EURO — JEUDI 6 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La crise asiatique dégrise les Bourses occidentales

● Après une chute brutale de Wall Street (– 3,4 %), mardi 4 août, les places européennes ouvraient mercredi en net recul ● Les projets du nouveau gouvernement japonais ne suffisent pas à rassurer ● Les signes de ralentissement économique se multiplient aux Etats-Unis

LA BOURSE de Wall Street a enregistré, mardi 4 août, sa plus forte baisse depuis le début de l'année, perdant 3,4 % en clôture. Dans un climat assombri par les scandales atteignant le président Bill Clinton, les opérateurs des marchés s'inquiètent, avec retard et brutalité, de l'impact sur la croissance économique américaine de la crise financière en Asie, pour laquelle ils ne voient pas d'issue rapide. Les mesures fiscales annoncées mardi par le nouveau gouvernement japonais, prévoyant une baisse massive des impôts pour relancer la consommation et pour tenter de sortir l'économie nippone de la récession, n'ont pas suffi à rassurer les marchés. La Maison Blanche a aussi accueilli avec une extrême prudence les promesses faites par Tokyo.

Dans le sillage de New York, les Bourses européennes ont ouvert, *mercredi matin 5 août, en net recul.* Les places occidentales avaient pourtant jusqu'à présent bien résisté à la tempête financière asiatique, profitant même de la fuite des capitaux hors d'Asie et de leur rapatriement dans des pays jugés plus sûrs, comme les Etats-Unis et l'Europe.



Au cours des derniers jours, les signes de ralentissement économique se sont toutefois multipliés outre-Atlantique. Cette détérioration s'accompagne d'une baisse parallèle des profits des entreprises. Reste une question essentielle : la correction qui semble se dessiner à Wall Street – le Dow Jones a perdu 9,1 % depuis le sommet atteint le 17 juillet – et sur les Bourses européennes pourra-t-elle s'effectuer en bon ordre ? Réussira-t-elle à mettre fin en douceur à une euphorie boursière jugée dangereuse par les autorités monétaires internationales, ou risque-t-elle au contraire de dégénérer en krach, avec des conséquences graves pour le système économique et financier mondial ?

Lire page 11

Dans l'ex-Zaïre, la rébellion tutsie prend le contrôle de l'est du pays

GÉANT de l'Afrique centrale, la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) paraissait, mercredi 5 août, en voie de partition. Tout l'est du pays semblait devoir tomber aux mains de la rébellion des soldats banyamulenges, Congolais tutsis d'origine rwandaise, apparemment appuyés par des troupes venues du Rwanda. Le président congolais, Laurent-Désiré Kabila, a accusé le Rwanda d'être à l'origine du soulèvement et d'y participer directement en ayant dépêché des troupes *« lourdement armées »* en RDC. M. Kabila a menacé le Rwanda d'une *« riposte énergique »* à son *« agression »*. Prudents, les Etats-Unis ont conseillé au président de la RDC *« d'ouvrir un dialogue »* avec toutes *les composantes du pays.*

Lire page 2

Martine Aubry veut toujours réformer les charges patronales

DANS UN RAPPORT remis au premier ministre le 16 juillet, puis transmis au Parlement, l'économiste Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'Insee, préconise une baisse durable des cotisations patronales de Sécurité sociale et leur extension à tous les salaires inférieurs à deux SMIC (13 600 francs brut). En revanche, il écarte une extension de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée des entreprises, qui risquerait de pénaliser les secteurs les plus performants. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, maintient cependant le projet d'une nouvelle répartition des charges sociales, afin de ne pas pénaliser les travailleurs peu qualifiés et de favoriser leur embauche.

Lire page 5
et notre éditorial page 10

L'actionnisme n'est pas mort, Hermann Nitsch choque encore

À SOIXANTE ANS, l'Autrichien Hermann Nitsch est un artiste connu, reconnu même, depuis presque trente ans pour sa contribution au mouvement des « actionnistes ». A Vienne dans les années 60, ceux-ci ont amené l'art du happening à un maximum de violence agressive et de provocation. Il s'agissait pour les membres du groupe de se poser contre les valeurs dominantes de la société, de transgresser les interdits sociaux, de s'élever contre les tabous sexuels et religieux, de libérer le corps et l'esprit. Si la plupart de ses amis se sont assagis, Nitsch, cet incorrigible provocateur, ne s'est jamais repenti. Tout en continuant de développer son œuvre peint, il *organise depuis les années 70 des spectacles* conformes à sa conception (libératrice) du théâtre total, « l'O. M. theatre » – lire théâtre d'Orgies et de Mystères – qu'il orchestre dans son château, à Prinzenhorn, près de Vienne.

Commencée à l'aube lundi 3 août, la 80e édition de cette fête s'achèvera le 9 août à l'aurore. Soit six jours de festivités orgiaques, pour un millier d'happy few qui ont réservé depuis longtemps leur place, sont logés et nourris au château, moyennant contribution de 990 deutschemarks (3 300 francs environ). Il faut bien amortir les frais, nourrir tout ce monde, payer les acteurs, les musiciens (dont une fanfare locale) et le matériel nécessaire au déroulement des journées et des nuits : trois taureaux et cinq moutons qui seront sacrifiés, des camions de tripes, de fleurs et de raisins, plusieurs milliers de litres de vin et de sang frais, ainsi que des mètres et des mètres de vêtements et de draps blancs. On connaît une partie de ces rituels inspirés des mystères antiques et des scènes de la passion du Christ, par des films et des photographies maintes fois présentées dans les plus grands musées.

Préparée de longue date, cette fête que *l'artiste donne pour le sommet de sa carrière* artistique fait d'autant plus l'objet de publicité qu'elle a lieu alors que le Musée des arts appliqués de Vienne consacre une grande rétrospective à l'actionnisme, au *body art* et à la performance entre 1959 et 1979. Les polémiques n'ont pas manqué de se développer avant même que ne commence la semaine « nitschienne ». L'Eglise catholique, en la personne du cardinal de Vienne, Christoph Schönborn, a dénoncé *« cet art destructeur qui viole les symboles religieux et les instrumentalise »*. La droite ultraconservatrice a estimé que *« les limites de la liberté de l'art étaient dépassées »*, et qualifié le spectacle de *« honte pour l'Autriche »*. Quant aux associations de protection des animaux, Brigitte Bardot en tête, elles ont appelé au boycottage d'un *« spectacle monté avec la mort des animaux »*.

Nitsch a bien sûr trouvé nombre de défenseurs parmi les artistes, les intellectuels, les galeristes, les responsables de musées, dont Peter Noever, directeur du Musée des arts appliqués de Vienne. Malgré quelques manifestations lundi 3 août, le calme régnait, mardi 4 août, devant le château de Prinzendorf, où le programme prévu pouvait se dérouler. *Cette journée correspondait, il est vrai, à l'un* de ces moments d'apaisement bucoliques prévus par le maître de céans.

Hermann Nitsch peut être satisfait : trente ans après ses premiers spectacles de crucifixions, de bains de sang et de jus de raisin, il choque encore. Ce qui confirmerait la validité de son entreprise, alors même qu'on est tenté de s'interroger sur une esthétique qui ne semble guère s'être renouvelée.

Geneviève Breerette

Attention, vous êtes filmés !

LES ENTREPRISES et les municipalités, de toutes tendances politiques, sont de plus en plus nombreuses à avoir recours à la vidéosurveillance, dans un souci affiché de sécurité. En France, le nombre de systèmes de caméras en circuit fermé est évalué à 1 million, dont 150 000 dans les lieux publics. Cette banalisation ainsi que la sophistication des moyens utilisés renforcent de nombreuses associations dans la crainte de dérives : atteinte à la vie privée, surveillance du « rendement » des salariés. La justice s'est dotée d'une jurisprudence en la matière. Mais la loi qui réglemente ce secteur depuis 1995, faute d'une application rigoureuse, n'offre pas toutes les garanties contre ces éventuels dérapages.

Lire page 6

■ Les tubes de l'été

1965, Antoine, premier hippie de la chanson française, ponctue ses *Elucubrations* d'un *« O Yeah ! »* nonchalant. Un million d'acheteurs séduits. p. 9

■ Le Sri Lanka dans l'impasse

Face à une double impasse, militaire et politique, le gouvernement a décrété l'état d'urgence, mardi 4 août, sur l'ensemble du territoire. p. 3

■ Terreur au Kosovo

Les forces serbes et des groupes paramilitaires reprennent du terrain face aux séparatistes albanais, vidant des régions de leur population. p. 4

■ L'amour chez les mouches

Le comportement sexuel de la drosophile est complexe, oscillant entre inné et acquis. Mâles et femelles s'adaptent aux réactions du partenaire. p. 14

■ « Guerre des pierres » à Vingrau

Depuis huit ans, la population de cette commune des Pyrénées-Orientales s'oppose à l'ouverture d'une carrière de carbonate de calcium. p. 7

■ Hôtel viennois

Depuis son inauguration en 1873, le défilé des puissants n'a jamais cessé à l'Impérial, hôtel prestigieux. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 806 - 7,50 F

L'année de toutes les catastrophes

LES ASSUREURS scrutent le ciel et s'arrachent les cheveux : inondations et canicules porteuses de sécheresses et d'incendies se multiplient à travers le monde, comme pour donner crédit aux films catastrophes dont Hollywood, en cette fin angoissée de siècle, envahit les écrans. L'addition des remboursements pour cause de catastrophe naturelle – 300 milliards de francs environ en 1996 – s'alourdit chaque année. Selon la Suisse de réassurance, elle représentait, en 1997, quelque 60 % de l'ardoise des assureurs, principalement en raison des inondations, des incendies et des tempêtes. Et encore le remboursement est-il loin d'être total et universel : un quart seulement des dégâts constatés sont assurés, dans la mesure où ces calamités touchent les régions les plus démunies de la planète.

Le spectacle des inondations dramatiques qui se déroulent en ce moment en Chine, dans le bassin du Yang-tseu, là où justement, avec l'immense barrage des Trois-Gorges, les autorités veulent affirmer le symbole de leur domination sur les flots – et là où ils ne parviennent, en désespoir de cause, qu'à transférer l'inondation vers les campagnes, sur la grande masse muette des paysans – ne peut que renforcer la crainte de voir des phénomènes naturels échapper de plus en plus au contrôle de l'humanité. Certes, la crue du Yang-tseu n'est pas la première, ni la plus dévastatrice, pour l'instant du moins.

Certes, à l'aléa climatique des pluies diluviennes, il faut ajouter le facteur de la pression humaine : érosion des terres et des berges, disparition des zones humides où le fleuve pouvait s'épancher, amoncellement de limons qui réhausse le lit du fleuve et le fait couler au-dessus du sol, mauvais entretien des digues... Mais cette inondation brutale, qui survient après une longue série de catastrophes d'un bout à l'autre de la planète, pose une question de fond : ne constitue-t-elle pas une illustration supplémentaire du dérèglement climatique mondial tant redouté que le G8 de l'environnement, réuni le 5 avril 1998 à Leeds Castel en Grande-Bretagne, qualifiait de *« plus grande menace pour le développement durable du monde, la santé publique et la prospérité future »* ?

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 10

Les sauveurs de la Terre



BRUCE WILLIS

UN ASTÉROÏDE fonce droit sur notre planète. Qui l'arrêtera avant la fin du monde ? Réponse : Bruce Willis, déposé sur la surface de la météorite aussi grosse que le Texas pour la faire exploser. Brisons le suspense et disons-le tout de suite, il réussira. Ouf ! Moralité : seule l'Amérique peut sauver la Terre. *Armageddon* sort ce mercredi dans 630 salles en France.

Lire page 17

International	2	Communication	12
France	5	Tableau de bord	12
Société	6	Aujourd'hui	14
Régions	7	Météorologie	16
Carnet	8	Jeux	16
Abonnements	4	Culture	17
Horizons	9	Guide culturel	18
Entreprises	11	Radio-Télévision	19

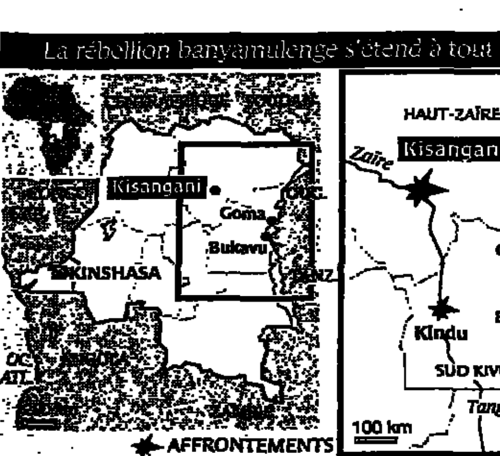
هكذا من الاهمال

RÉBELLION La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) paraissait, mercredi 5 août, être en voie de partition. ● LES REBELLES banyamulenges, ces Congolais tutsis d'origine rwandaise, semblaient en passe de contrôler tout l'est du pays, au-delà même de la région dite « des deux Kivus » (Nord et Sud). Les combats se seraient ainsi étendus à la troisième ville du pays, Kisangani. ● LE RÉGIME du président autoproclamé Laurent-Désiré Kabila accuse le Rwanda de soutenir et d'être à l'origine de cette rébellion banyamulenge et même d'avoir dépêché *« des troupes lourdement armées »* en RDC. ● LES ÉTATS-UNIS ont appelé M. Kabila à *« dialoguer »* avec toutes les *composantes de la société congolaise* ; ils recommandent à leurs ressortissants de quitter la RDC et ont diminué le personnel de leur ambassade à Kinshasa.

La République démocratique du Congo est menacée de partition

Le mouvement des rebelles banyamulenges s'est étendu mardi 4 août à tout l'est du pays, que les mutins paraissent contrôler. Le régime du président Laurent-Désiré Kabila accuse officiellement le Rwanda de soutenir la rébellion et d'y participer militairement

LE SOULÈVEMENT des Bany mulenges (Congolais tutsis d'o gine rwandaise) contre le régi de Laurent-Désiré Kabila a p l'ampleur, mardi 4 août, d'une surrection généralisée. L combats entre les rebelles – qui : raient appuyés par des sold: rwandais – et les troupes gouv nementales touchent désorm: tout l'est de la République dém cratique du Congo (RDC, e Zaïre). Après s'être déroulés da le Kivu, région frontalière avec Rwanda, ils se sont étendus à l sangani, troisième ville du pays, tuée à 500 kilomètres à l'ouest la frontière. Des affrontements : raient eu lieu autour de l'aéroport et dans les rues, et les rebelles auraient libéré les détenus de la prison.



Parallèlement, les combats se sont intensifiés dans les localités de Goma et de Bukavu, les deux chefs-lieux du Kivu (Est) que les rebelles affirment avoir pris sous leur contrôle. Des soldats rwandais auraient franchi la frontière pour leur prêter main forte. D'autres localités de la région, comme Kindu et Uvira, semblent également touchées par les affrontements. Une *« grande partie »* du Kivu *« est sous le contrôle de l'armée hostile au président Laurent-Désiré Kabila »*, a déclaré, mardi, à l'AFP le vice-gouverneur de Bukavu, Benjamin Serukiza, qui a rallié le camp de la rébellion.

« C'est nous, les soldats banyamulenges, qui contrôlons la ville de Bukavu jusqu'à l'aéroport. Les Congolais de Kabila fuient », a déclaré l'un des soldats gardant la frontière avec le Rwanda. *« Certains soldats congolais nous ont rejoints pour combattre Kabila, parce que c'est un nouveau Mobutu, rien n'a changé depuis un an »*, a affirmé un autre soldat.

De Goma, un *« groupe de pirates de l'air »* a détourné un avion de Congo Airlines (CAL) sur Kitona, ville de la province du Bas-Congo (ouest du pays), située entre le Congo-Brazzaville et l'Angola, a annoncé Yerodia Abdoulaye Ndombasi, directeur de cabinet du président Kabila. Kitona abrite une importante base militaire et des combats opposent *« actuellement »* les forces gouvernementales congolaises et les hommes armés arrivés de Goma pour son contrôle, a annoncé le ministre de la justice, Mwenze Kongolo. Ces combats ont été confirmés par le gouvernement qui a indiqué que *« le sang a coulé à Kitona »*.

Devant l'aggravation du conflit, le gouvernement de M. Kabila a durci sa position à l'égard du Rwanda en reprochant à son ancien allié de soutenir la rébellion. Kigali a démenti toute implication dans les troubles mais, mardi, Kinshasa a officiellement accusé Kigali d'avoir envahi le Kivu et annoncé que la République démocratique du Congo préparait une *« riposte énergique »* à cette *« agression »* et qu'elle *« utilisera tous les moyens »* pour y mettre fin. Le gouvernement a appelé à la *« mobilisation générale »* de la population et lui demande de *« soutenir le président Laurent-Désiré Kabila »*.

La RDC a également appelé le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) à ordonner le retrait immédiat des troupes rwandaises de l'Est du pays. Selon Kinshasa, le Rwanda a envoyé des *« troupes lourdement armées »* pour soutenir la rébellion militaire à l'Est. *« Le Rwanda a envoyé beaucoup de troupes au Kivu avec des armes lourdes »* pour venir en aide aux soldats banyamulenges, a affirmé à l'AFP le ministre de la justice Mwenze Kongolo.

Les accusations contre le Rwanda se seraient accompagnées du déclenchement à Kinshasa d'une véritable « chasse aux sorcières » contre les Tutsis.

> « Certains soldats congolais nous ont rejoints pour combattre Kabila, parce que c'est un nouveau Mobutu, et rien n'a changé depuis un an »

Le calme est revenu dans la capitale congolaise, où des tirs à l'arme automatique et au mortier avaient eu lieu ces derniers jours. La ville demeurait néanmoins soumise, mardi, au couvre-feu et les autorités auraient arrêté des centaines de Banyamulenges.

La garde présidentielle et les services secrets auraient opéré des rafles, y compris dans les milieux politiques. Plusieurs hauts dirigeants tutsis du gouvernement, qui ont quitté le pays, ne sont toujours pas revenus. Mardi, Alfred Nzo, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a confirmé que Bizima Kahara, son homologue congolais tutsi, avait trouvé refuge en Afrique du Sud.

La Zambie, de son côté, a décidé de fermer sa frontière avec la RDC. Selon la télévision zambienne, une vingtaine de soldats banyamulenges qui étaient affectés aux postes frontières ont fui vers la Zambie avec leurs armes avant d'être arrêtés par les autorités zambiennes.

Le Zimbabwe s'est proposé pour accueillir, samedi 8 août, un sommet sur la situation dans la région des Grands Lacs. La réunion devrait essayer de réunir les dirigeants de la RDC, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Zambie ainsi que des responsables tanzaniens et namibiens. – *(AFP, Reuters.)*

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-FRANÇOIS BAYART

1 – Vous êtes directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et spécialiste des questions africaines. Etes-vous surpris par les événements en République démocratique du Congo ?

Ces événements étaient prévisibles dans la mesure où, depuis le début, Laurent-Désiré Kabila se trouve au centre d'un jeu d'équilibre très délicat entre ceux qui l'ont porté au pouvoir : Banyamulenges, « gendarmes katangais » venus d'Angola, troupes rwandaises et ougandaises. L'équilibre était d'autant plus précaire que M. Kabila n'a pas su trouver le soutien nécessaire au sein de la classe politique congolaise et qu'il a cherché à s'émanciper de ses tuteurs. De plus, la guerre au Kivu n'a jamais cessé, ce qui a fortement déplu au Rwanda et à l'Ouganda désireux de mettre fin aux rébellions opérant à partir de cette région.

2 Les Banyamulenges veulent-ils la partition du Kivu ?

Il ne faut pas faire des Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise) de simples marionnettes des Rwandais. Il y a des divergences entre eux et Kigali. Leurs relations se sont nettement dégradées, les Banyamulenges reprochant aux autorités rwandaises de ne pas suffisamment les appuyer dans leur volonté de reconnaissance dans la région. Ils représentent une minorité et un mouvement armé qui ont du mal à trouver leur place dans un contexte de paix et qui disputent la terre riche, mais rare, de l'est de la RDC aux populations autochtones qui les considèrent comme des étrangers. Ils ont l'impression d'être délaissés par Kinshasa et souhaiteraient être davantage associés à l'exercice du pouvoir. Pour autant, je ne crois pas que la sécession soit possible.

3 Les troubles au Kivu menacent-ils l'ensemble de la région des Grands Lacs ?

Nous pouvons assister à une nouvelle période de grand désordre en Afrique centrale. En fait, il s'agit d'une lutte des acteurs régionaux contre leurs ennemis intérieurs avec la RDC comme théâtre d'opérations. Les troubles dans l'ex-Zaïre ne constituent pas une guerre civile. Ils relèvent d'une guerre des Grands Lacs qui n'a jamais vraiment cessé et qui pourrait encore durer des décennies. Depuis le début, M. Kabila n'a été qu'un homme de paille, qu'un fondé de pouvoirs qui n'a pas été à la hauteur de la mission confiée par ses tuteurs. A cet égard, la crise actuelle révèle l'échec et la dangerosité de la politique américaine dans la région. Les Etats-Unis ont soutenu l'Ouganda et le Rwanda dans leur appui à M. Kabila, mais la marionnette a échappé à ceux qui voulaient la manipuler.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

Un revers pour la politique africaine de Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis paraissent aujourd'hui incapables de contrôler Laurent-Désiré Kabila, un homme qui fut avant tout l'instrument des desseins politiques du gouvernement rwandais, mais qui n'aurait sans doute pas été celui de la chute de Mobutu sans le soutien politique américain au gouvernement de Kigali, et a fortiori à la stratégie rwandaise de déstabilisation du régime de Kinshasa.

Alors que l'ensemble de la communauté internationale n'a pas tardé à s'inquiéter des penchants dictatoriaux de l'ancien chef de guerre sudiste, hâtivement présenté comme l'homme de la renaissance de la nouvelle République démocratique du Congo (RDC), l'administration américaine lui a longtemps maintenu son soutien, feignant d'ignorer que sa profession de foi démocratique était devenue en quelques mois une sinistre farce. Prisonniers de leur choix initial, les Etats-Unis n'avaient d'autre solution qu'une sorte de fuite en avant diplomatique consistant à tancer leur « protégé » pour essayer de le ramener à de meilleurs sentiments.

Ces espoirs ont été déçus, M. Kabila n'hésitant pas à infliger camouflets et humiliations aux représentants du président Clinton dépêchés dans la région. Et les derniers événements pourraient déboucher sur un sérieux revers diplomatique pour Washington. C'est ce qui explique l'embarras manifesté mardi par les porte-parole américains, qui se sont bornés à appeler M. Kabila *« au dialogue avec toutes les composantes de la société congolaise pour tenter de résoudre les différends ethniques (...) de ces derniers jours »*. Il a été conseillé aux ressortissants américains de quitter le pays.

POSITION DÉLICATE

La dégradation des relations entre Kinshasa et Kigali place Washington dans une position délicate. Il est aujourd'hui avéré que les Etats-Unis ont entraîné l'armée rwandaise au combat au cours de la guerre zaïroise, et fort probable que des Américains continuent de participer à la formation des troupes de Kigali, comme ils l'ont fait depuis au moins 1996. Les soldats tutsis de Sylvain Mbuchi, le commandant du 10e bataillon de l'armée congolaise entré en dissidence, étant manifestement soutenus par le Rwanda, il serait étonnant que la « main de Washington » ne soit pas de nouveau dénoncée par certains à la faveur de cette nouvelle crise.

Laurent Zecchini

Un régime impopulaire qui s'efforce de jouer sur la fibre nationaliste « congolaise »

Le gouvernement de Kinshasa n'a pas répondu aux attentes de ses « parrains » de Kampala et de Kigali

LE RÉGIME de Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis le 17 mai 1997, résistera-t-il au vent

ANALYSE

En cherchant à rééquilibrer ses alliances, M. Kabila a joué les apprentis sorciers

de fronde qui souffle violemment sur Kinshasa et plusieurs régions du pays en provenance des provinces orientales, le Nord et le Sud-Kivu ? Porté au pouvoir par l'alliance militaire de ses principaux voisins – Ougandais et Rwandais à l'est, Angolais à l'ouest – M. Kabila a joué les apprentis-sorciers en annonçant brutalement, lundi 27 juillet, le renvoi de toutes les troupes étrangères du territoire congolais. Une *mesure qui visait essentiellement* les militaires rwandais, très présents dans l'est du pays et à Kinshasa.

Quelque cinq cents soldats de Kigali sont très rapidement rentrés chez eux. Mais des centaines d'autres se sont réfugiés dans les environs de la capitale congolaise, *et des unités entières ont pris position* dans le Nord-Kivu, tandis que d'importants moyens matériels étaient massés par l'état-major rwandais le long de la frontière entre les deux pays. Les banyamulenges, des Tutsis congolais d'origine rwandaise, fer de lance de la campagne militaire victorieuse de Laurent-Désiré Kabila, d'octobre 1996 à mai 1997, mais aussi cheval de Troie rwandais au Congo, se sont sentis trahis par celui qu'ils avaient fait roi. Ils se sont lancés dans une nouvelle mutinerie, unissant leurs forces à celles de leurs frères tutsis de l'armée rwandaise, dans les deux Kivus, et se solidarisant avec des garnisons de militaires congolais trop contents de profiter de l'occasion pour exprimer enfin leur lassitude.

Dix jours après avoir annoncé de manière tonitruante le retrait des troupes étrangères du Congo, le régime de Laurent-Désiré Kabila doit faire face à une insurrection armée, partie du Nord-et du Sud-Kivu, qui commence à essaimer *à l'intérieur du pays. Butembo*, Goma, Bukavu et Uvira ne seraient plus sous le contrôle des forces armées congolaises. D'importants combats ont eu lieu à Kisangani et à Kindu, les capitales de la Province-Orientale et du Maniema. La base militaire de Kitona, dans l'extrême Ouest du *pays, se serait ralliée aux insurgés*. Deux des appels à renverser Laurent-Désiré Kabila ont été lancés, de Goma et de Bukavu, par des officiers supérieurs d'origine congolaise.

Pourtant très proche du président ougandais, Yoweri Museveni, et du général Paul Kagamé, l'homme fort de Kigali, Laurent-Désiré Kabila – qui a de gros intérêts en Ouganda et au Rwanda et dont l'épouse est Tutsie – a sciemment décidé de se passer du soutien de ses principaux alliés, prenant le risque de les retrouver bien vite ligués contre lui. Il est vrai que les Congolais – surtout les Kinois – ne supportaient pas l'arrogance des militaires rwandais qui se comportaient à Kinshasa comme en pays conquis.

UNE STRATÉGIE SIMPLISTE

Il est vrai aussi que José Eduardo Dos Santos, le « parrain » angolais de M. Kabila, après avoir remis le général Denis Sassou Nguesso au pouvoir à Brazzaville, *jouit désormais d'une belle stature* régionale. C'est grâce à son armée, qui avait fait sauter le verrou de Kenge, aux portes de Kinshasa en mai 1997, que les troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de M. Kabila avaient pu parachever leur conquête du Zaïre et contraindre *le maréchal Mobutu* Sese Seko à prendre le chemin de l'exil. Et les « gendarmes katangais » – ou leurs fils – ont tous servi dans les forces angolaises avant de rentrer au Congo pour intégrer l'armée de Laurent-Désiré Kabila.

Autant d'arguments de nature à encourager le successeur du maréchal Mobutu à rééquilibrer ses alliances. En chassant ses anciens amis tutsis, il fait vibrer la corde nationaliste et redore son blason auprès des Congolais satisfaits de voir partir ceux qu'ils ont toujours considérés comme des occupants. M. Kabila se fait aussi un petit plaisir en lavant le camouflet que lui ont infligé MM. Kagamé et Museveni, qui avaient refusé de participer à un sommet régional à Kinshasa, le 17 mai, en prélude aux cérémonies marquant le premier anniversaire de son accession au pouvoir.

Le jeu subtil des alliances extérieures conjugué au nationalisme, à la xénophobie et à des pro*messes d'ouverture politique* à l'intérieur aurait eu quelque chose de machiavélique il y a quelques mois. Aujourd'hui, cette « stratégie » apparait plutôt simpliste et risque de s'avérer fatale pour le pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, plus prisonnier que jamais de son autisme politique. D'abord parce *que l'Angola est de nouveau en* guerre et que celle-ci touche déjà la République démocratique du Congo. Le président Dos Santos, pour fidèle qu'il soit, n'apprécie pas que son vieil ennemi, Jonas Savimbi, et les troupes rebelles de l'Unita, soient de nouveau approvisionnés à partir de Kinshasa (depuis le mois d'avril) avec l'accord des autorités congolaises. Il n'apprécie pas non plus que l'Unita ait retrouvé une large aire de mouvance et des bases arrière au Katanga, dans le Kasaï-Occidental et dans le Bandundu. Ensuite, parce que MM. Museveni et Kagamé, déçus par le manque d'empressement de M. Kabila à mettre de l'ordre dans les provinces congo*laises* frontalières de l'Ouganda et du Rwanda, ont décidé de passer à l'action.

DOUBLE OBJECTIF

L'armée de Yoweri Museveni s'est installée en territoire congolais, notamment à Ntabi et à Isiro, avec le double objectif de permettre l'acheminement de « richesses » congolaises vers l'Ouganda et de combattre les mouvements de rébellion qui déstabilisent l'Ouest et le Nord ougandais à partir du Nord-Kivu et de la Province-Orientale. L'armée rwandaise est implantée dans les régions de Goma et de Bukavu et *mène des opérations dans le Nord* et le Sud-Kivu, traquant les anciens soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et les *Interahamwe*, ces miliciens hutus de sinistre mémoire, alliés circonstanciels de divers groupes congolais entrés en rébellion contre Kinshasa, qui entretiennent l'instabilité dans l'ouest, le centre et le sud du Rwanda par de fréquentes opérations de guérilla.

Kampala et Kigali estiment donc avoir de bonnes raisons d'« occuper » cette frange du Congo s'étendant de Béni à Uvira et englobant la région des volcans et les collines du Masisi. Le régime de Laurent-Désiré Kabila a *de facto* perdu le contrôle de ses provinces bordant l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, une région géographiquement et culturellement plus proche de l'Afrique de l'Est que de l'Afrique centrale, convoitée depuis quelques années par MM. Museveni et Kagamé en raison de la richesse de sa terre et de l'espace qui fait cruellement défaut au Rwanda. C'est de là qu'était partie en octobre 1996 la « rébellion » qui avait mis fin à trois décennies de mobutisme. C'est aussi de là qu'est parti dimanche le mouvement insurrectionnel qui fait vaciller le pouvoir de Laurent-Désiré Kabila.

Frédéric Fritscher

En Chine, le débordement du Yang-tseu menace un réseau de canaux deux fois millénaire

La défense de la ville de Wuhan atteint son extrême limite

Le centre industriel de Wuhan s'attendait, dans les prochaines vingt-quatre heures, à un nouveau défi de la part des eaux du Yang-tseu, en crue sur des proportions spectaculaires qui ont amené les autorités à faire sauter des digues en amont pour protéger la ville. En aval du bassin du plus long fleuve de Chine, l'arrivée du typhon Otto est venue encore aggraver la situation des provinces côtières inondées.

LE SYSTÈME de contrôle hydraulique qui est mis à l'épreuve ces jours-ci dans les inondations du fleuve Yang-tseu est un ensemble extraordinairement complexe de canaux de dérivation, de bassins de retenue, et de digues et diguettes de toutes tailles qui a été mis au point au fil des siècles. Il dépend, avant tout, d'un entretien régulier et minutieux réalisé à l'aide des plus simples outils... par des millions de paires de bras.

Pour l'essentiel, il s'agit de permettre le transfert vers des zones d'accueil d'un surplus de 30 000 mètres cubes d'eau par seconde qui défilent en période de crue en un point donné, doublant le débit normal du fleuve. Ce travail colossal a été entrepris sur une échelle artisanale, au niveau villageois, voici environ deux mille cinq cents ans et les premiers ouvrages à grande échelle remontent à une dizaine de siècles.

La méthode a toujours consisté – parce qu'il n'y a pas d'autre moyen, semble-t-il, de s'y prendre – à délester le cours principal du fleuve par un réseau de canaux en toile d'araignée, conduisant l'eau en surplus le plus loin possible du lit, soit vers les champs des régions riveraines pour l'irrigation, soit vers des lacs comme le Dongting, le Poyang ou, plus au aval, vers Shanghai, le Taihu.



30 000 KILOMÈTRES DE CANAUX

A quelques secteurs exceptionnels près, la totalité de ce réseau, qui pourrait sembler une application de la théorie des vases communicants dans un labyrinthe dont le déroulé serait de 30 000 kilomètres de long, est réalisée en terre pleine, avec des écluses en planches de bois. Ce n'est que très récemment que les communes intégrées à ce système ont bénéficié d'engins de terrassement, de carburant pour les mouvoir et, occasionnellement, de béton.

Ce travail aux proportions dignes de la Chine, qui consiste à étaler au maximum le contenu du fleuve à l'écart de ses rives, plutôt que de chercher à le contenir en un lit unique par un couloir de béton, n'empêche pas des phénomènes de crue qui, comme ces derniers jours, revêtent, eux aussi, une taille considérable : il faut une certaine imagination pour se représenter un fleuve en crue qui atteint une hauteur de dix étages d'immeuble, ce qui est le cas dans le cours inférieur du Yang-tseu ces jours-ci.

Aux problèmes traditionnels que posait ce mode de défense théoriquement parfait dans une société autoritaire, où la question de la rémunération des foules employées à son entretien ne se posait pas, se sont ajoutés, ces derniers temps, des phénomènes environnementaux particuliers.

DÉFORESTATION

Le fleuve Yang-tseu souffre en particulier de la déforestation effrénée pratiquée dans son cours supérieur, sur le plateau tibétain. Cette déforestation, partiellement encouragée par le gouvernement pour des raisons économiques – encore qu'il s'en défende –, est la cause d'un afflux, dans le lit du fleuve, de sédiments arrachés à la terre, qui, à force de le remplir, forcent l'eau à le quitter. De même, l'exploitation forcenée des rives par l'agriculture a pour effet de réduire au minimum les défenses naturelles des pentes contre l'érosion.

Enfin, se pose la question de la répartition des finances dans un Etat qui a démontré sa propension à entreprendre des ouvrages prométhéens au beau milieu de la pénurie. Tel le barrage des Trois-Gorges, qui, outre le fait qu'il pourrait avoir créé un sentiment de fausse sécurité alors qu'on est à au moins cinq ans de son achèvement, n'a pas manqué de ponctionner lourdement les budgets des campagnes directement concernées par sa réalisation, en particulier sous la rubrique de la lutte contre les inondations.

Francis Deron

Une masse d'eau de près de 30 mètres de haut...

La conurbation industrielle de Wuhan, peuplée de 7 millions d'habitants, s'attendait à connaître un nouveau pic de crue, jeudi 6 août, en raison de pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'ouest de la Chine ces derniers jours. Le Yang-tseu atteignait, mercredi, la cote record de 29,11 m par rapport au lit du fleuve. *« Les berges, profondément saturées et érodées par un mois de pluie, risquent maintenant de céder »*, a déclaré un responsable de l'organisme de contrôle des inondations cité par l'agence Chine nouvelle. C'est apparemment ce qui s'est produit à Jiayu, le 1er août, lors de la rupture d'une digue de 10 m de haut qui s'est effondrée sur 700 m, inondant une région de 100 km². La situation s'est encore aggravée en aval pour les provinces côtières entourant Shanghai, déjà sérieusement touchées par les inondations, avec l'arrivée, mardi soir, du typhon Otto, qui venait de balayer Taïwan, en y faisant cinq morts.

Des pluies diluviennes ont également frappé la Corée du Sud et le Japon en début de semaine, provoquant une cinquantaine de morts dans le sud de la péninsule par suite de glissements de terrain, et forçant à l'évacuation de 10 000 personnes dans la préfecture de Niigata (à 250 km au nord de Tokyo), où une personne a trouvé la mort. – *(AFP, Reuters.)*

L'état d'urgence est étendu à l'ensemble du Sri Lanka

Sur les plans politique et militaire, le régime semble dans l'impasse

COLOMBO
de notre envoyée spéciale

Attendu pour des raisons plus politiques que sécuritaires, l'état d'urgence a été décrété, mardi 4 août, dans tout le territoire sri-lankais. Cette mesure, qui était déjà en vigueur à Colombo et au nord et à l'est du pays, où les séparatistes du mouvement des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) mènent une sanglante lutte pour l'indépendance, devrait préluder au report, voulu par le gouvernement, des élections provinciales prévues le 28 août prochain.

Plusieurs ministres s'étaient publiquement déclarés en faveur de ce report, justifié, selon eux, par l'impossibilité de dégarnir le front pour libérer des forces de sécurité en nombre suffisant afin d'assurer la tenue des élections. Cet argument a été rejeté par l'opposition et celle-ci s'est refusée à voter un amendement constitutionnel, contraignant ainsi le pouvoir à prendre cette mesure.

Quatre ans après son arrivée au pouvoir, le gouvernement de la présidente Chandrika Kumaratunga paraît plus que jamais dans l'impasse. Elue sur un programme de paix rejeté très vite par le LTTE, qui a rompu les négociations dès avril 1995, Mme Kumaratunga avait, en même temps qu'une relance tous azimuts de la guerre, élaboré un plan de réforme constitutionnelle qui aurait transformé le Sri-Lanka en une fédération, donnant ainsi une plus grande autonomie aux régions. Cela visait notamment à satisfaire les revendications de la minorité tamoule.

Mais, sur ces deux fronts, le gouvernement marque le pas et la présidente semble vouloir maintenant précipiter les choses, quitte à remettre en jeu prématurément son mandat présidentiel.

Les nombreuses promesses du puissant vice-ministre de la défense, le général Anurraddha Ratwatte, d'en finir une fois pour toutes avec le LTTE, demeurent en effet lettre morte et aucun signe ne permet d'envisager la fin d'une guerre qui continue de peser lourdement sur l'économie. Lancée en mai 1997, l'opération « Victoire certaine » avait pour objectif d'ouvrir les 76 km d'une route « stratégique » entre les villes de Vavuniya et de Kilinochchi, permettant ainsi de relier au reste du pays la péninsule de Jaffna, reprise aux « Tigres » en décembre 1995.

OFFENSIVE MEURTRIÈRE

Cette opération est toujours en cours mais elle s'est enlisée : en quinze mois, l'armée a avancé de 46 km au prix de 1 600 morts et plus de 12 500 blessés, le LTTE annonçant pour sa part 1 300 tués. La dernière offensive militaire, lancée le 28 mai, a été si meurtrière – de 400 à 500 morts – que la censure, toujours en cours, a été imposée le 5 juin sur les opérations, y compris pour la presse étrangère.

Après le succès que constituait pour lui la tenue d'élections locales dans la péninsule de Jaffna, où, par sa participation, la population essentiellement tamoule avait montré son désir de paix, le gouvernement n'a pas poursuivi son effort, notamment financier, pour crédibiliser les élus et leur permettre de restaurer une certaine normalité. « *Le gouvernement affirme qu'il veut la réhabilitation et la reconstruction de Jaffna, ce à quoi s'oppose le LTTE, mais il ne prend pas les moyens de relever ce défi, en donnant aux élus les moyens d'agir* », affirme Rajan Hoole, membre de l'organisation « Les professeurs d'université pour les droits de l'homme (Jaffna) ».

Sri Lanka
INDE
Jaffna
Kilinochchi
Vavuniya
Trincomalee
Batticaloa
COLOMBO
OCÉAN INDIEN
100 km
AFFRONTEMENTS
95 % DE TAMOULS
1/3 TAMOULS, 1/3 MUSULMANS, 1/3 CINGHALAIS

En assassinant, en mai dernier, le général Larry Wijeratne, qui était parvenu, par sa conduite libérale, à développer une exceptionnelle relation de confiance avec ses administrés, et en tuant, trois jours plus tard, le maire de Jaffna, Sarajini Yogeswaran, le LTTE aura montré sa détermination à faire échouer toute tentative de rapprochement entre la communauté tamoule et l'Etat.

Les « Tigres » ont, d'autre part, intensifié les menaces contre tous ceux qui travaillent avec les institutions, et depuis trois mois, le système judiciaire de Jaffna est paralysé, les juges restant chez eux. « *Cette guerre est ingagnable*, affirme Harry Goonethileke, ancien chef de l'armée de l'air. *Même si l'armée ouvre la route, ce qui ne signifiera en aucun cas la fin de la guerre, comment pourra-t-elle en assurer la sécurité alors qu'elle manque dramatiquement de personnel ? Pour simplement repousser et contenir le LTTE dans la jungle, il faudrait près de 500 000 hommes* », affirme-t-il.

L'armée sri-lankaise compte environ 165 000 hommes et connaît, selon M. Goonethileke, le plus important taux de désertion du monde. Les six amnisties récemment annoncées en faveur des déserteurs n'ont rencontré qu'un succès très limité et, en dépit d'un taux de chômage d'environ 12 % de la population active, les jeunes ne se pressent pas pour s'enrôler. « *La guerre ne viendra pas à bout du LTTE, la seule voie est la négociation* », affirme cet ancien soldat.

Mme Kumatarunga en est consciente. Elle a récemment affirmé qu'elle était prête à accepter une médiation pour rouvrir des négociations avec le LTTE, pour peu que celui-ci abandonne sa revendication d'un Etat indépendant. On n'en est pas là et, pour l'instant, la présidente n'a pas réussi à convaincre la majorité cinghalaise des bienfaits de son plan de paix.

DÉSUNION POLITIQUE

Son gouvernement ne semble même plus uni sur ce point. Homme fort du gouvernement et cousin de Mme Kumaratunga, le général Ratwatte a récemment profité d'une réception à l'occasion de son anniversaire pour faire prononcer le prêche par un des cinq plus hauts dignitaires bouddhistes, qui est publiquement opposé au plan de dévolution des pouvoirs aux régions.

« *Depuis l'attentat contre le temple de Kandi, le plus sacré pour les bouddhistes, en janvier dernier, l'opinion cinghalaise s'est radicalisée et le haut clergé est à fond pour la guerre* », affirme un politicien, qui préfère garder l'anonymat. Et le projet de dévolution, laquelle ne peut être appliquée qu'après un vote des deux tiers de la Chambre, a été rejeté par l'opposition. Le gouvernement, qui avait envisagé un référendum sur cette question pour faire pression sur l'opposition, n'en parle plus...

Quatre ans après son élection obtenue avec plus de 62 % des suffrages, Mme Kumaratunga a donc un faible bilan à faire valoir et cherche visiblement les moyens de relancer son pays, paralysé par un conflit qui a déjà fait plus de 50 000 morts en une quinzaine d'années.

Françoise Chipaux

Le « diable ethnique » sort de sa boîte en Israël

Un député travailliste ravive les plaies entre Séfarades et Ashkénazes, apportant une aide inespérée à Benyamin Nétanyahou

TEL-AVIV
de notre correspondant

« *Si les élections avaient lieu aujourd'hui, la droite gagnerait de nouveau, avec l'aide généreuse du député Ori Orr* », estime le quotidien *Maariv*. En cas d'élections anticipées en Israël, une éventualité dont la probabilité a augmenté avec l'adoption le 29 juillet en lecture préliminaire, à une majorité écrasante, d'une loi de dissolution de la Knesset, la coalition sortante du premier ministre Benyamin Nétanyahou se servirait assurément des remarques antisépharades proférées par le député travailliste.

Reçues comme un cadeau inespéré par M. Nétanyahou, elles ont réveillé le « diable ethnique », thème récurrent de la vie politique israélienne, et désarçonné le Parti travailliste.

Ori Orr s'est excusé publiquement, mais il ne songe pas le moins du monde à démissionner de la Knesset, comme l'exige une partie de ses collègues. Il a été exclu tambour battant par son parti de la prestigieuse Commission des affaires étrangères et de la défense, au cours d'une houleuse réunion de la direction du parti, mais, fier d'avoir lancé « *un débat de fond* » au Parti travailliste, et fort des messages de soutien qu'il a reçus, il a annoncé le week-end dernier son intention de briguer à l'avenir sa réélection au Parlement, en bonne position sur la liste travailliste. Il compte entamer la semaine prochaine une tournée de relations publiques dans des villes périphériques majoritairement sépharades.

« CONVERSATION IMPOSSIBLE »

Alors que le Parti travailliste s'apprêtait, le 29 juillet, à fêter sa première grande victoire parlementaire sur M. Nétanyahou, le quotidien *Haaretz* publie un entretien d'Ori Orr avec le journaliste Daniel Ben-Simon. Le parlementaire y livre son point de vue sur les relations entre ashkénazes et sépharades. Un an après que le président fraîchement élu du Parti travailliste, Ehoud Barak, eut demandé pardon aux « communautés d'Orient » pour les torts infligés par l'*establishment* travailliste dans les années 50 et 60 aux nouveaux immigrants venus des pays arabes, Ori Orr y dit sa tristesse que rien n'ait changé.

A propos d'autres dirigeants du Parti travailliste, Shlomo Ben-Ami, Raanan Cohen et Rafi Edri, tous trois d'origine orientale, Ori Orr assure que, « *chaque fois que tu dis quelque chose, ils bondissent tout de suite et sont humiliés et blessés et commencent à se déchaîner. Ils ont des sensibilités et des problèmes d'honneur, et le résultat c'est qu'il est impossible de mener une conversation normale avec eux* ».

Ori Orr, général de réserve et un des proches d'Ehoud Barak, fait les mêmes critiques à son ancien compagnon d'armes Itzhak Mordehaï, aujourd'hui ministre de la défense, d'origine kurde. Le député se laisse aussi aller à des affirmations plus générales, aux relents racistes, affirmant par exemple que les membres des communautés orientales ne sont pas prêts à l'autocritique : « *Lorsque je dis les communautés orientales, je me réfère surtout aux Marocains. Ils sont la communauté la plus importante et la plus problématique. Je suis triste qu'il n'y ait pas au sein de ces couches de curiosité pour ce qui se passe autour d'eux.* »

AUTOFLAGELLATION

La fracture qui oppose en Israël les juifs d'origine ashkénaze et ceux d'origine sépharade est une constante de la vie politique. Pour le Likoud et d'autres partis spécialisés, elle est un précieux fonds de commerce. Pour les travaillistes, elle est à la fois un motif d'autoflagellation et un tabou. Pour les immigrants d'origine orientale et leurs descendants, elle reste une plaie qu'un rien suffit à raviver, quand bien même, dans les faits, les inégalités à l'origine de leur ressentiment à l'encontre des « élites ashkénazes » tendent à se réduire.

M. Nétanyahou, confronté ce jour-là à une Knesset ouvertement hostile, a sauté sur l'occasion : il a consacré la majeure partie de son discours à attaquer le Parti travailliste comme si les propos d'Ori Orr reflétaient sa ligne, l'accusant de diviser le peuple et de continuer de considérer comme non israélienne la moitié de la population.

« UN ATTENTAT »

Pourtant, ce ne sont pas les députés du Likoud, ni ceux de Shass (sépharade orthodoxe) ou de Guesher (sépharade laïc), qui se sont le plus scandalisés des propos d'Ori Orr, mais ses camarades de parti. L'un d'eux, Hagaï Merom, les a comparés à « *un attentat visant la foule dans la rue principale du Parti travailliste* ». « *Je ne resterai pas dans un parti dont la direction comprend un raciste* », s'est emporté le député arabe Salah Tarif. Haïm Ramon, un des barons du parti, a réclamé sa démission en ces termes : « *Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'avoir ce joug à porter, au moment où nous sommes engagés dans un dur combat contre Nétanyahou sur la nature de l'Etat.* »

Bien moins ému, presque amusé, David Lévy, le dirigeant de Guesher, a déclaré qu'on rencontre de telles positions racistes dans tous les partis israéliens, y compris au Likoud. En dehors du monde politique, les sépharades eux-mêmes ont eu des réactions souvent bien moins scandalisées. Au point d'éveiller le soupçon que la levée de boucliers contre Ori Orr au sein de son parti était inspirée davantage par des considérations de carrière que par l'exécration du racisme.

L'éditorialiste Yoel Markus a critiqué mardi 4 août dans *Haaretz* « *l'hystérie* » du Parti travailliste et le « *lynchage* » du député : « *Comme dans les westerns, d'abord on pend et ensuite on pose des questions.* » Quant aux militants du Likoud, s'ils ont évité de monter cette affaire en épingle, c'est, de l'avis de Yoel Markus, pour éviter de rappeler aux membres de la communauté marocaine « *le fait que le Likoud est au pouvoir depuis dix-neuf ans déjà ; ils risquent et de réfléchir et de poser des questions, comme celle de savoir ce que le Likoud a fait pour eux depuis, à part leur garantir une place honorable parmi les 210 000 chômeurs* ». – *(Intérim.)*

Cisjordanie : deux colons israéliens abattus lors d'une patrouille

Deux colons israéliens ont été tués par des tirs, mercredi 5 août, en Cisjordanie occupée, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne. L'attaque a eu lieu près de la colonie d'Izhar, au sud de Naplouse. D'après des sources militaires, les deux colons effectuaient une patrouille nocturne autour de l'implantation lorsqu'ils ont été pris sous les tirs. Ils ont été blessés, puis achevés à bout portant de balles dans la tête. Selon les premiers résultats de l'enquête, les assaillants étaient au nombre de trois. Les colons, qui constituent l'un des principaux soutiens du premier ministre de droite Benyamin Nétanyahou, sont opposés en particulier au retrait israélien partiel en Cisjordanie en discussion depuis des mois, estimant qu'il mettrait en danger leur sécurité. L'armée israélienne a imposé un couvre-feu dans plusieurs villages palestiniens alentour et demandé l'aide de l'Autorité palestinienne pour capturer les tireurs, a indiqué la radio israélienne. – *(AFP, Reuters.)*

هكذا من الاصل

Les forces serbes poursuivent leur offensive au Kosovo et dépeuplent des régions entières

Des groupes paramilitaires font régner la terreur pour chasser les habitants d'origine albanaise

Les forces serbes ont repris du terrain, mardi 4 août, face aux séparatistes albanais dans la région de Drenica, au centre de la province du Kosovo. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés accuse Belgrade de vider des régions entières de leur population. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a affirmé son hostilité à des frappes militaires au Kosovo sans mandat préalable des Nations unies.

LES FORCES de sécurité serbes ont poursuivi, mardi 4 août, leurs opérations contre les séparatistes albanais dans le centre du Kosovo, ignorant les appels au cessez-le-feu lancée par les puissances occidentales. L'agence officielle yougoslave *Tanjug* a affirmé qu'après la chute de Lausa, et celle de deux autres bastions séparatistes de la Drenica, Ovcarevo et Jablanica, *« la police contrôle désormais toutes les parties importantes de la région »*.

Selon le Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), l'offensive serbe a vidé des régions entières de leur population albanaise par la destruction, l'incendie et le pillage de maisons, une situation qui rappelle l'épuration ethnique en Bosnie. Les combats au Kosovo ont provoqué en quelques mois la fuite d'un dizième de la population locale, soit 200 000 personnes environ.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, affirme mercredi, dans un entretien au quotidien *Freie Presse* qu'il restait opposé à des frappes militaires contre les forces de sécurité au Kosovo sans mandat préalable des Nations unies. *« Le mandat nécessaire du Conseil de sécurité de l'ONU ne peut être obtenu pour le moment en raison du rejet de la Russie*, affirme M. Kinkel. *Par conséquent, l'accent doit être mis sur une solution politique »*. Le chef de la diplomatie allemande accuse également le président yougoslave d'avoir autorisé la poursuite de l'offensive des forces serbes au Kosovo, en dépit des assurances qu'il avait données le 30 juillet à une délégation européenne.

CHARNIERS À ORAHOVAC ?

Un diplomate occidental qui s'est rendu mardi à Orahovac, une ville du sud-ouest du Kosovo, a par ailleurs déclaré qu'il ne disposait pas d'indices accréditant l'existence de charniers dans cette localité. Le quotidien allemand *Tageszeitung* affirme, dans son édition de mercredi, que des charniers contenant les restes de 567 civils, dont 430 enfants, ont été découverts à proximité d'Orahovac. Le quotidien autrichien *Die Presse* écrit pour sa part que deux charniers ont été trouvés près de cette ville, l'un contenant *« les corps de plus de 500 personnes, dont 400 sont des enfants »*, et l'autre *« un millier de personnes »*.

Des témoins ont conduit le correspondant du journal jusqu'à un dépôt d'ordures situé à 700 m de la ville, où les corps auraient été retrouvés. Orahovac a été reprise le 20 juillet par les forces serbes aux séparatistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) après trois jours de combats.

A Prizren, une ville du sud du Kosovo, un correspondant de l'AFP a constaté mardi que des paramilitaires serbes faisaient règner la terreur. En civil ou équipés d'éléments d'uniformes, ils sillonnaient les rues de la ville, fortement armés, se livrant le soir à de nombreuses exactions. Les partis politiques et les associations albanaises de défense des droits de l'homme accusent depuis longtemps les paramilitaires serbes d'être actifs au Kosovo, où ils se livreraient à des violences à la faveur de l'offensive des forces de l'ordre de Belgrade.

Le nombre de réfugiés augmente de jour en jour. La Suisse a enregistré en juillet un nombre record de demandes d'asile en raison des évenements au Kosovo, *« 95 % des requérants appartenant à l'ethnie albanaise »* selon un porte-parole à Berne de l'office des réfugiés.

Interrogé par l'AFP, un commandant de l'Armée de libération du Kosovo a affirmé mardi que l'UCK était submergée par l'afflux de réfugiés. *« Notre principal problème, ce sont les civils, les réfugiés »* dit-il, *« Nous tentons de regrouper la nourriture disponible mais cet n'est pas suffisant. Les Serbes ne nous affrontent pas directement, mais bombardent les villages pour faire fuir la population* (...)

Ils emploient des chars bourrés d'électronique, parfois des hélicoptères et des avions. (...) *Regardez les blessés : des femmes, des enfants, des vieux. C'est du nettoyage ethnique »*. – *(AFP, Reuters.)*

Le CICR craint de « sérieuses épidémies »

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a relevé, mardi 4 août, le *« danger »* de voir apparaître *« très rapidement de sérieuses épidémies »* parmi les 80 000 personnes qui ont trouvé refuge sur le mont Berisa, à proximité de la ville de Malisevo, dans le centre du Kosovo. Ces personnes, parmi lesquelles nombre de femmes et d'enfants, ont besoin *« d'eau, de nourriture, d'abris, de produits médicaux »*, a indiqué le CICR, qui a livré 10 tonnes d'aide humanitaire près de Mamusa, au sud-ouest de la province serbe à majorité albanaise. Mick Lorentzen, du Programme alimentaire mondial (PAM), qui a accompagné le convoi d'aide dans cette région, a indiqué que cette zone n'était plus qu'une *« terre désolée de villages détruits et de champs incendiés jonchés de bétail mort »*. – *(AFP.)*

La Suède tente de freiner l'importation « illégale » de cigarettes et d'alcool en provenance de l'Union européenne

STOCKHOLM
de notre correspondant

Depuis le mois de juillet, une équipe de cinq à huit douaniers suédois se rend plusieurs fois par semaine au terminal de la poste d'Arlanda, l'aéroport de Stockholm, avec une mission bien particulière : débusquer cigarettes et bouteilles d'alcool dans les paquets provenant de l'Union européenne. Pendant quelques heures, ces fonctionnaires ouvrent tous les colis « suspects », détectés par rayons X, et en saisissent le contenu. Les mêmes opérations sont menées dans un autre centre de tri par lequel transitent des chargements plus importants.

L'objectif est, selon le gouvernement, de freiner l'importation *« illégale »* de tabac et d'alcool en Suède. Un phénomène en pleine expansion dans un pays où ces produits sont parmi les plus taxés d'Europe. De plus en plus de Suédois font désormais leur marché sur Internet et reçoivent leurs commandes par la poste. En ordonnant ces « descentes » douanières, l'Etat veut s'assurer que les destinataires des paquets saisis, ou leurs expéditeurs, s'acquittent bien des taxes afférentes. Depuis le 1er juillet, date de l'entrée en vigueur d'une loi en ce sens, près de 1 600 envois ont ainsi été interceptés, la plupart en provenance de Grèce, du Portugal et d'Espagne, où les prix sont les plus intéressants.

Un quart des personnes dont les colis ont été confisqués ont fait appel devant la justice. La représentation de la Commission européenne à Stockholm a reçu quelque 5 000 lettres de plainte adressées par des particuliers. Un site sur Internet reproduit un exemplaire de plainte-type. *« La plupart des mécontents estiment que le principe de la libre circulation des marchandises au sein de l'Union n'est pas respecté, d'autres que les droits de l'homme sont bafoués »*, explique Peter Ohrlander, juriste auprès de la représentation. La Commission de Bruxelles vient de se saisir du dossier et rendra son avis *« dans quelques mois »*. Plusieurs professeurs suédois de droit européen ont d'ores et déjà tranché : les nouvelles pratiques douanières sont *« illégales »*, selon eux. *« La loi suédoise ne tiendra pas le coup si l'affaire est portée devant la Cour européenne de justice »*, prédit Carl-Michael Quitzow, professeur à l'université de Lund.

Une hypothèse écartée par le ministère suédois des finances. *« Nous sommes très confiants quant au fondement juridique de la loi »*, assure Carl-Gustav Fernlund, chef de la division des taxes au ministère. A l'entendre, seul le principe de l'ouverture des paquets peut être discutable et passe mal auprès du public. *« Mais*, ajoute-t-il, *il incombe à l'Etat de protéger ses sources de revenus et la santé publique. »*

C'est officiellement au nom de ladite santé publique, mais aussi dans l'intention de remplir ses caisses, que le gouvernement social-démocrate avait augmenté le prix du tabac à l'été 1997. Le paquet de vingt cigarettes était passé, en moyenne, à 45 couronnes (35 francs), l'un des plus chers d'Europe. Mais, des recettes attendues après la hausse, 10 % seulement ont été perçues. Les saisies de cigarettes « illégales », elles, ont été multipliées par trois. La contrebande a finalement eu raison des étiquettes suédoises : le prix du paquet a, pour la première fois, été réduit et s'affiche à 35 couronnes (27 francs) depuis le 1er août.

Antoine Jacob

Des combats entre la guérilla et l'armée ont fait au moins 200 morts en Colombie

LES COMBATS entre les forces armées colombiennes et la guérilla, lundi 3 et mardi 4 août, ont fait au moins 200 morts, a indiqué, à Bogota, le gouvernement colombien. Les attaques perpétrées à la fois par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste), contre des cibles militaires et policières, se sont déroulées dans 17 des 32 départements du pays.

Selon un premier bilan officiel, les quelque 42 attaques rebelles ont provoqué la mort de 80 personnes, membres des forces de sécurité ou civils, et d'au moins 120 guérilleros.

Cette estimation a été rendue publique après la tenue d'un conseil de sécurité présidé par le chef de l'Etat sortant, Ernesto Samper, auquel ont participé les ministres de l'intérieur et de la défense, Alfonso Lopez et Gilberto Echeverri, et le commandement des forces armées. Les actions les plus violentes ont été menées à Cucuta (frontière avec le Venezuela), Medellin (nord-ouest) et à Buenaventura (côte Pacifique), où les guérilleros ont fait exploser des voitures piégées devant une brigade de militaires et deux casernes de police.

Le ministre de la défense a déclaré que, dans certaines régions isolées, la liaison avec les forces armées avait été coupée et qu'aucune information sur l'évolution des combats n'était parvenue. Le président Ernesto Samper a déploré mardi, lors d'une cérémonie militaire, la *« célébration »* sanglante de la fin de son mandat par les guérillas de gauche, et le *« baptême du feu »* du nouveau gouvernement.

Le président élu Andres Pastrana (conservateur) a, pour sa part, nié que les attaques des rebelles soient liées à son arrivée au pouvoir – il doit officiellement prendre ses fonctions vendredi – et il a maintenu sa décision d'entamer personnellement des pourparlers de paix avec la guérilla. – *(AFP.)*

Nouvelles tensions entre l'Irak et les Nations unies

BAGDAD. Les relations entre l'Irak et les Nations unies se sont à nouveau détériorées, mardi 4 août, avec le départ précipité de Bagdad pour New York de Richard Butler, chef de la commission spéciale de l'ONU (Unscom) chargée du désarmement irakien. M. Butler était en Irak pour proposer *« un nouveau programme de travail accéléré pour les cinq prochaines semaines pour essayer de résoudre la plupart des questions en suspens, essentiellement dans les domaines chimique et des missiles »*. Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a affirmé mardi que l'Irak n'est *« pas prêt à continuer à travailler avec l'Unscom »*. *« Tout ceci peut s'avérer être un gros couac que, je l'espère, nous pouvons surmonter »*, a estimé Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, qui doit rencontrer M. Butler jeudi. La levée de l'embargo pétrolier en Irak dépend du feu vert de l'Unscom. – *(AFP.)*

Vaclav Havel a frôlé la mort sur son lit d'hôpital

PRAGUE. Hospitalisé depuis plus d'une semaine, le président tchèque Vaclav Havel a frôlé la mort pendant une demi-heure, mardi 4 août, en raison de troubles cardiaques, ont annoncé ses médecins. *« Le rythme cardiaque est revenu à la normale grâce à un électrochoc et une thérapie médicamenteuse énergique appliquée durant deux heures »*, ont-ils précisé. Il s'agit de *« l'alerte la plus sérieuse »* depuis l'opération d'un cancer du poumon droit subie par M. Havel en décembre 1996. Agé de 61 ans, M. Havel souffre notamment de broncho-pneumonie, un mal chronique hérité des cinq années qu'il passa, en tant que dissident, dans des geôles communistes, et aggravé par son passé de gros fumeur. *Opéré deux fois* cette année, il a subi mardi une trachéotomie, la troisième en moins de deux ans. – *(AFP.)*

Hun Sen juge « très important » le procès des responsables du génocide khmer

DANS UN ENTRETIEN publié par *Le Figaro*, mercredi 5 août, le premier ministre sortant du Cambodge, Hun Sen, a jugé *« très importante »* la traduction *« des responsables du génocide »* cambodgien devant un *« tribunal international »* qui pourrait siéger à Phnom-Penh. Qualifiant d'*« excellentes »* ses relations avec le roi Norodom Sihanouk, celui qui semble avoir remporté, dans l'attente de résultats officiels, les élections générales du 26 juillet, a déclaré qu'une coalition gouvernementale entre son parti et *« le parti royaliste du prince Ranariddh »* (le Funcinpec) était *« un fait arithmétique inévitable »*. Il a ajouté que deux postes de vice-premier ministre sur cinq seraient réservés au Funcinpec ainsi que 40 % des portefeuilles ministériels.

Il a estimé que l'attitude de Washington à son égard allait changer *« dans un sens positif »* à la suite des élections et que *« la France a eu un rôle crucial dans la promotion du processus électoral »*.

Nouveau massacre de civils au Cachemire indien

NEW DELHI. Dix-neufs civils musulmans, dont 14 enfants, ont été massacrés à l'aube du mardi 4 août au Cachemire indien, dans ce qui apparaît comme une opération de représailles à la suite du meurtre d'un ancien militant séparatiste repenti, qui travaillait désormais avec les Forces de sécurité indiennes. Le ministre de l'intérieur, L. K. Advani, a affirmé qu'il démissionnerait si le gouvernement échouait à contrôler la situation au Cachemire. Alors qu'il était dans l'opposition, M. Advani avait déclaré qu'*« un gouvernement incapable de protéger ses citoyens n'avait pas le droit d'exister »*.

Selon l'armée, les bombardements sur la frontière indo-pakistanaise, qui ont fait une centaine de morts depuis une semaine, auraient baissé d'intensité ces dernières 48 heures. La tension persiste pourtant et les villageois déplacés hésitent à regagner leurs maisons. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le chancelier allemand Helmut Kohl a qualifié,** mardi 4 août, d'*« absurde et complètement inacceptable »* la déclaration faite le 28 juillet par le premier ministre tchèque, Milos Zeman. Ce dernier s'était opposé à la participation de représentants d'Allemands des Sudètes à un forum permanent de discussion germano-tchèque, ajoutant que la République tchèque s'était abstenue de son côté de désigner comme participants des communistes ou des extrémistes de droite. Ce forum est prévu par la déclaration de réconciliation germano-tchèque, signée en janvier 1997 après de longues négociations. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : le chef de la diplomatie portugaise,** Jaime Gama, a fait état de progrès mardi 5 août au premier jour des négociations tripartites sur l'avenir du Timor-Oriental. Sous l'égide des Nations unies, les pourparlers visent à instaurer l'autonomie politique de l'ancienne colonie portugaise annexée par Djarkata en 1976. Le nouveau président indonésien, Jusuf Habibie, a récemment proposé un statut d'autonomie partielle pour le Timor-Oriental, mais exclut la tenue d'un référendum d'autodétermination, principale revendication des séparatistes. – *(Reuters.)*

■ **SOUDAN : les pourparlers de paix** entre le gouvernement de Khartoum et la rébellion du sud se sont ouverts mardi 4 août pour trois jours, à Addis-Abeba. Ces négociations visent à mettre un terme à la guerre civile qui oppose depuis 15 ans le nord arabo-musulman au sud à majorité chrétienne et animiste. Un cessez-le-feu de trois mois avait été déclaré mi-juillet dans les régions les plus affectées par la famine, qui menace *2,5 millions de personnes.* – *(AFP.)*

Le président arménien est invité en Azerbaïdjan pour la première fois

MOSCOU. Le président de l'Azerbaïdjan Geidar Aliev a invité son homologue arménien Robert Kotcharian, parmi une quarantaine de chefs d'Etat, à participer à Bakou, les 7 et 8 septembre, à un sommet consacré au projet « Traceca » de voie transcaucasienne (routes et voies ferrées) préparé sous l'égide de l'Union européenne. L'Arménie sera représentée, a annoncé mardi 4 août un porte-parole du président arménien. M. Kotcharian n'a pas encore confirmé sa participation personnelle à ce sommet qui serait la première visite entre les deux républiques, dont les relations restent conflictuelles depuis la guerre du Karabakh. Le parti nationaliste Dachnak, qui soutient M. Kotcharian, a évoqué les *« risques »* d'un tel voyage dans un pays qu'il a qualifié d'*« imprévisible »*. L'absence de progrès dans le processus de paix mené par le « Groupe de Minsk », dont la France est coprésidente, a entraîné le report, annoncé en juillet, de la première visite dans la région de Jacques Chirac, qui était prévue en septembre. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

EMPLOI Dans un rapport remis au premier ministre le 16 juillet et transmis au Parlement le 3 août, Edmond Malinvaud préconise une baisse des cotisations patronales sur les bas salaires. L'ancien directeur général de l'Insee écarte un changement d'assiette (le remplacement de la masse salariale par la valeur ajoutée). Il estime que cette mesure aurait de *« faibles effets »* sur l'emploi et pourrait pénaliser les secteurs les plus innovants. ● MARTINE AUBRY veut engager une réforme des cotisations patronales dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999. Le ministère des finances plaide pour le *statu quo*. ● POUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, le rapport Malinvaud préconise une modulation de la cotisation patronale en fonction de *« l'historique des licenciements auxquels l'entreprise a procédé ». (Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Le rapport Malinvaud rouvre le débat sur le coût du travail

Dans un rapport remis au premier ministre, l'ancien directeur général de l'Insee préconise une baisse durable des charges sociales sur les bas salaires et écarte toute réforme en profondeur de l'assiette des cotisations patronales

L'UN DES « PAPES » de la pensée économique française vient d'enterrer, sans doute pour longtemps, une question qui a donné lieu, depuis vingt ans, à bien des débats et à une abondante littérature : faut-il continuer d'asseoir les cotisations patronales de Sécurité sociale sur la masse salariale ou les prélever sur la valeur ajoutée des entreprises ? Dans un rapport remis au premier ministre le 16 juillet, et transmis au Parlement le 3 août, Edmond Malinvaud estime qu'une telle réforme serait un *« pari risqué »*. L'ancien directeur général de l'Insee lui préfère une baisse des charges sociales *« à titre définitif »*, qui serait ciblée sur les salaires inférieurs à deux SMIC (13 600 francs bruts).

La réforme du financement de la protection sociale est un des grands projets de la gauche. Dans un premier temps, le gouvernement a décidé de supprimer la plus grande partie de la cotisation maladie des salariés et d'augmenter la CSG. Cette réforme, effective le 1er janvier 1998, a réduit la ponction sur les salaires et les prélèvements sur le capital. Elle avait un double objectif : favoriser l'emploi et redonner du pouvoir d'achat (1,1 %) aux actifs. En annonçant cette mesure, le gouvernement s'était engagé à mettre à l'étude la réforme des cotisations patronales. Dans le cadre du Conseil d'analyse économique, cellule d'experts chargée d'éclairer les choix du gouvernement, Lionel Jospin a confié une mission à M. Malinvaud.

Son rapport devrait inciter le premier ministre à la prudence, même si le principe d'une réforme des prélèvements sociaux – dénoncée par le CNPF – était inscrit dans la plate-forme commune de la gauche pour les élections législatives de 1997. Il est probable que le gouvernement réfléchira à deux fois avant de se lancer dans une réforme aux effets incertains sur l'emploi, mais aux retombées incalculables pour les entreprises. Les conclusions de l'ancien patron de l'Insee, personnalité peu suspecte d'être sensible aux influences des politiques, ne sont pas mi-chèvre mi-chou. M. Malinvaud pose, d'emblée, plusieurs diagnostics, qu'il juge *« indispensables »*.

Fiscalisation croissante de la Sécurité sociale

RÉGIME GÉNÉRAL DES SALARIÉS DU PRIVÉ

Structures des recettes en pourcentage

	1996	1997	1998
COTISATIONS	83,3	79,1	68,2
IMPÔTS ET TAXES AFFECTÉS	5,2	8,5	20,5
AUTRES (transferts, subventions de l'Etat, recettes diverses...)	11,5	12,4	11,3

Depuis la création de la CSG, en 1991, la fiscalisation de la Sécurité sociale s'est renforcée. Elle s'est accélérée, en 1998, avec le transfert de la cotisation maladie des salariés sur la CSG décidé par Lionel Jospin.

« PARI RISQUÉ »

Ainsi, l'économiste conteste que la part des salaires dans la valeur ajoutée soit condamnée à reculer sans cesse, comme elle l'a fait depuis le début des années 80. *« Selon toute vraisemblance,* estime-t-il, *la masse salariale augmentera à l'avenir au moins aussi vite en tendance que la valeur ajoutée. »* Cela permet à M. Malinvaud d'écarter un changement d'assiette des cotisations patronales. *« Ce serait prendre un pari que d'accroître l'imposition du profit pur des entreprises, comme le ferait en particulier une réforme de la valeur ajoutée,* écrit-il. *Pari, car les économistes savent mal évaluer les effets que cela aurait ; mais pari risqué, parce que l'on peut craindre de susciter ainsi une moindre prise de risques par les innovateurs et de renforcer les incitations les poussant à tenter leurs chances à l'étranger. »*

Selon ses estimations, une baisse du taux des cotisations patronales de 3 % du coût du travail ne permettrait pas la création de plus de 70 000 emplois en dix ans. M. Malinvaud pose un second diagnostic. S'il juge *« probable »* un recul *« très significatif »* du taux de chômage dans les dix ans à venir, il estime qu'il ne profitera guère aux salariés non qualifiés. A moins que l'on ne réduise le coût de leurs emplois. M. Malinvaud se dit toutefois hostile à une baisse indifférenciée du coût du travail. Il plaide pour *« l'introduction, à titre définitif, d'un barème des cotisations patronales comportant de faibles taux en bas de l'échelle »*, soulignant que *« la progressivité des cotisations sociales doit être rendue permanente, exactement comme l'est la progressivité de l'impôt sur le revenu »*.

REPROFILAGE

M. Malinvaud critique le système créé par Alain Juppé, et conservé par M. Jospin, de « ristourne » de cotisations patronales, qui est dégressive jusqu'à 1,3 SMIC. Il pense que les entreprises ont besoin de visibilité et que ces baisses de charges doivent être pérennes, et non revues chaque année dans le cadre de la loi de finances. Il juge, surtout, cette mesure trop progressive et suggère de la remplacer par un barème plus progressif. Celui-ci serait, selon lui, plus favorable à l'emploi. Le maintien du système actuel de « ristourne » pourrait générer de l'ordre de 300 000 emplois supplémentaires vers 2005. Instituer un barème plus progressif jusqu'à deux fois le SMIC permettrait de créer 450 000 emplois. Cette mesure, qui coûterait 90 milliards de francs, devrait être financée, en partie au moins, par une majoration des prélèvements sur les salaires plus élevés.

Dans le budget de l'emploi, qui dépassera 162 milliards de francs en 1999, les crédits consacrés à la « ristourne » dégressive devraient être maintenus à environ 43 milliards de francs. Le gouvernement peut-il aller plus loin ? Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, souhaite engager dès l'automne une réforme des cotisations patronales. Ses services, qui y travaillent depuis le début de l'année, devraient soumettre un projet à Matignon dans le courant du mois d'août. Il s'agit moins d'une révision de l'assiette que d'un reprofilage des cotisations en fonction de la structure des salaires dans l'entreprise.

Mme Aubry devrait proposer une nouvelle répartition des charges au sein des entreprises (entre basses et hautes rémunérations) ou entre les entreprises de différents secteurs. Elle a également mis à l'étude un système de baisse de charges sociales plus progressif, comme le suggère le rapport Malinvaud. Ces réformes pourraient se faire à prélèvements constants. La suppression sur cinq ans de la part salariale de la taxe professionnelle laisse, en effet, peu de marges de manœuvre financière au gouvernement, puisqu'elle coûtera 8,5 milliards de francs en 1997 et 27 milliards à la fin du processus.

Jean-Michel Bezat

Une mission « ciblée »

Dans la lettre de mission qu'il avait adressée à Edmond Malinvaud, le 6 avril, le premier ministre indiquait que *« même si certains allègements ont été décidés au cours des dernières années* [notamment par Edouard Balladur et Alain Juppé], *le poids des cotisations sociales reste toujours lourd pour les salaires les plus bas »*. Lionel Jospin demandait à l'ancien directeur général de l'Insee d'*« accorder une attention particulière aux avantages et aux inconvénients d'un élargissement de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée »*.

M. Malinvaud juge cette solution risquée et peu créatrice d'emplois. M. Jospin devait s'y attendre : ce professeur au Collège de France, âgé de soixante-quinze ans, considéré comme l'un des plus grands économistes français, est de ceux qui estiment, d'une part, que la priorité doit être de réduire durablement le coût du travail peu qualifié, d'autre part, que la « valeur ajoutée » est une notion difficile à évaluer.

Un « bonus-malus » pour les cotisations d'assurance-chômage

***AU SUJET** de l'assurance-chômage* et de l'assiette sur laquelle il convient d'établir les cotisations sociales patronales, le rapport Malinvaud propose de s'inspirer d'un système appliqué aux Etats-Unis, depuis longtemps et *« comparable au bonus-malus de l'assurance automobile »*, en France. M. Malinvaud, faisant référence au rapport « Coût du travail et emploi », réalisé en 1994 par Gérard Maarek sous l'égide du Commissariat au Plan, s'appuie sur le fait qu'*« une cotisation à taux uniforme crée un stimulant pervers, au moment où une entreprise s'interroge sur des licenciements »*.

Dans le système retenu, il s'agirait, en revanche, de moduler les taux de cotisation à l'assurance-chômage en fonction de *« l'historique des licenciements auxquels l'entreprise a procédé »*. Cet historique est recensé dans un indicateur. *« Une entreprise qui a beaucoup licencié se voit appliquer un taux élevé de cotisation. »* Selon l'un des deux systèmes en vigueur dans certains des Etats d'outre-Atlantique, un rapport est ainsi établi entre les allocations chômage, perçues par des anciens salariés de l'entreprise au cours des trois dernières années, et les cotisations versées à l'assurance-chômage par l'entreprise, pendant la même période. Plus le ratio est élevé, plus le taux de cotisation l'est, et l'entreprise sait de cette manière le coût d'un licenciement supplémentaire au cours des trois années suivantes.

Le rapport Malinvaud estime qu'*« on ne peut pas recommander d'appliquer en France tel quel le système américain, car il a pour effet de faire supporter en moyenne à l'entreprise les deux tiers des allocations résultant d'un licenciement »*. D'après lui, *« le principe de la "co-assurance" doit être envisagé »*, car *« il constitue un bon compromis »*, mais *« le taux américain de co-assurance semble trop élevé »*. Le rapport préconise donc pour la France une *« modulation des taux moins marquée »*, en prenant une période de référence plus longue, par exemple cinq ans. Cela permettrait *« d'étaler l'effet de la co-assurance au-delà de la durée habituelle d'une phase conjoncturelle »*. Le rapport s'interroge cependant sur les contraintes d'un tel système, face aux mutations continues de l'emploi et des entreprises, mais il conclut que ce *« système, à la fois lisible et incitateur, mérite de retenir l'attention »*.

Dans l'entourage de Lionel Jospin, on estime qu'un tel système, du ressort des partenaires sociaux, est extrêmement complexe, mais qu'il s'agit d'une idée à creuser, car elle va dans le sens du « plus » accordé aux entreprises ayant un bon comportement dans les situations de licenciement.

Alain Beuve-Méry

Le FLNC-canal historique revendique deux attentats et met en garde Mme Guigou

LE FLNC-canal historique a indiqué, mardi 4 août à Bastia (Haute-Corse), que la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, était indirectement visée par l'attentat commis, samedi 1er août à Avignon, contre le siège du groupement de la gendarmerie du Vaucluse. *« Le ministère de la justice s'obstine à couvrir les pratiques iniques de la 14e section* [la section antiterroriste du parquet de Paris], *dont la seule finalité est de jeter sans aucune preuve des dizaines de Corses dans les geôles françaises »*, a commenté l'organisation clandestine dans un communiqué revendiquant cet attentat commis dans la ville dont Mme Guigou est l'une des élues.

« La récente mesure de déplacement et d'éparpillement de certains militants politiques corses emprisonnés est une provocation et une insulte de plus faite à notre peuple, a ajouté le mouvement nationaliste. *Nous mettons en garde l'administration pénitentiaire et les directeurs de prison contre toute brimade et atteinte à leurs droits. »* Une soixantaine de nationalistes corses sont détenus dans la région parisienne pour des dossiers de terrorisme. Une vingtaine ont été interpellés depuis l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, le 6 février à Ajaccio (Corse-du-Sud). Plusieurs détenus ont été transférés ces dernières semaines vers des maisons d'arrêt situées en région parisienne, pour éviter une trop grande concentration, notamment à la prison de la Santé.

Le dernier communiqué du FLNC-canal historique s'inscrit dans la stratégie de durcissement d'un mouvement qui vient d'annoncer que *« les mois à venir seront lourds d'événements parfois dramatiques »* (*Le Monde* du 5 août). L'organisation a, en outre, revendiqué le mitraillage d'un cantonnement de CRS survenu le 21 juillet dans le quartier d'Aspretto, à Ajaccio.

Par ailleurs, le chef de la police municipale d'Ajaccio a été laissé en liberté, mardi en fin d'après-midi, après avoir été entendu en garde à vue à la suite du vol de vingt-trois armes de poing dans les locaux de son service. Huit des armes dérobées n'avaient fait l'objet d'aucune demande d'autorisation auprès des services préfectoraux ; le parquet a ouvert une procédure pour détention illégale d'armes.

Les mesures de protection de l'armurerie, située dans la mairie, se sont aussi révélées très insuffisantes. Le maire bonapartiste de la ville, Marc Marcangeli, du conseil général, a été entendu pendant plusieurs heures par les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio, mardi, et a été remis en liberté. Il a indiqué qu'il ne ferait pas appel de la décision prise par le préfet Bernard Bonnet de désarmer les policiers municipaux de la ville (*Le Monde* du 5 août).

Les accidents du travail ont augmenté en 1997

LE NOMBRE d'accidents du travail a augmenté en 1997 de 1,6 % par rapport à 1996, selon de premières estimations de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) obtenues mardi 4 août : il y en a eu 1,3 million, et 677 686 ont entraîné un arrêt de travail (+3,5 %). Par ailleurs, le nombre de maladies professionnelles (reconnues au 31 mars 1998) s'établit en 1996 à 12 686 (contre 11 367 en 1995), dont 51 mortelles. Pour 1997, des données *« provisoires »* de la CNAM font état de 8 222 maladies professionnelles.

Dans un communiqué publié le même jour, Jean Hodebourg, représentant CGT au Conseil supérieur de prévention des risques professionnels, indique que ces statistiques confirment *« l'aggravation des conditions de travail, notamment l'intensification des charges de travail, et la précarisation des salariés qui leur impose d'accepter des situations de travail à risques pour leur santé »*.

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : Dominique Voynet, ministre de l'environnement,** qui effectue une visite officielle en Polynésie française, a affirmé, mardi 4 août, que les rapports des experts sur les trente ans d'essais nucléaires en Polynésie *« ne sont que partiellement rassurants, soulèvent des questions et doivent donc être complétés »*. Elle a souhaité que l'on trouve des critères médicaux incontestables *« pour mesurer l'incidence du nucléaire sur la santé des populations »*.

■ **35 HEURES : le syndicat CFDT du ministère de l'emploi estime** que l'accord sur les 35 heures conclu dans la métallurgie (*Le Monde* du 30 juillet) est une *« véritable provocation »* et demande une *« modification rapide de la loi Aubry pour la rendre plus contraignante »*.

■ **AFFAIRES : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble a rendu,** mardi 4 août, un arrêt annulant, pour vice de forme, des procédures judiciaires ouvertes en 1994 à l'encontre de trois conseillers généraux des Hautes-Alpes, Gilbert Domeny, Albert Moullet et Roger Para, tous trois « divers droite », accusés de *« favoritisme »* dans des affaires d'attribution de marchés de travaux publics à des entreprises du bâtiment. Cette décision fait tomber sous le coup de la prescription les procédures ouvertes.

■ **CONJONCTURE : le moral des ménages s'est encore amélioré** en juillet, selon l'enquête, publiée mercredi 5 août, par l'Insee. L'« indicateur résumé », qui présente le solde des opinions favorables et défavorables des Français sur leur situation financière, se situe à – 9, contre – 16 en mai et juin, – 18 en mars et avril et – 23 en janvier.

Des élus régionaux de droite veulent « cartonner » le « 49-3 budgétaire »

LA PROCHAINE crise politique sera, en janvier, celle des régions : fort de cette conviction, Roger Karoutchi, président du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, intensifie l'activité de la Fédération nationale des élus régionaux (FNER), créée en avril et dont il préside le bureau provisoire, installé début juillet.

L'élu des Hauts-de-Seine craint qu'à l'occasion du vote des budgets ne se pose à nouveau, pour les élus de la droite républicaine, le problème d'une « convergence » de vote entre les élus RPR, UDF, DL et MPF d'une part, le FN d'autre part. *« La droite républicaine a démontré, en mars, lors de l'élection des présidents, son incapacité à réagir autrement qu'au coup par coup aux tentations d'alliance avec le FN,* explique-t-il. *Il s'agit donc, désormais, d'anticiper les problèmes qui peuvent se poser dans une dizaine de régions, dont l'Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, bien sûr. »*

Une réunion des membres de l'association, ouverte à tous les élus de droite, y compris les non-inscrits, est prévue pour octobre à Paris. Environ trois cents conseillers régionaux ont adhéré à cette association, qui discutera de l'extension du « 49-3 » budgétaire, de la réforme du scrutin régional et des difficultés structurelles des exécutifs minoritaires. Cet ordre du jour, selon M. Karoutchi, est vu d'un mauvais œil par les socialistes, qui *« craignent que l'objectif de la FNER ne soit de faire basculer les conseils régionaux où la gauche dispose d'une très courte majorité relative »*. De tels renversements ne seraient possibles qu'au terme d'accords avec le FN.

M. Karoutchi veut faire pression sur les parlementaires de droite. *« A la rentrée, nous ferons du lobbying auprès des sénateurs, qui doivent examiner le texte sur le mode de scrutin régional et l'extension du "49-3" régional, puis nous "cartonnerons" le texte en deuxième lecture à l'Assemblée »*, annonce-t-il, en comptant sur l'hostilité d'une partie de la gauche, notamment des Verts, pour faire barrage au projet.

Plusieurs présidents de région, dont Gérard Longuet (DL), patron de la Lorraine, ont rejoint la FNER, qui, selon son président, a vocation à combler le vide laissé par l'Association des présidents de conseils régionaux (APCR), *« en train de disparaître dans l'indifférence la plus totale »*. La crise née des élections régionales de mars a révélé chez les élus régionaux, jusqu'à présent moins organisés que les maires et les conseillers généraux, le besoin d'être reconnus.

Pascale Sauvage

SÉCURITÉ Le nombre de systèmes de caméras de surveillance en *circuit fermé est estimé à plus d'un* million en France, dont 150 000 dans les lieux publics. Outre les entreprises privées, une vingtaine de grandes villes se sont déjà équipées, *ansi que de nombreuses collectivités* locales de toutes tendances politiques. ● LE BUT affiché de la vidéosurveillance, la sécurité des lieux et des personnes, est souvent atteint. *Mais des associations pointent des* dérives : atteintes à la vie privée, surveillance du travail des salariés. Certains dérapages ont déjà donné lieu à une jurisprudence. ● LES SYSTÈMES utilisés ont recours à des appareils de plus en plus perfectionnés qui pourraient, à terme, accroître ces risques. ● UNE LOI a été adoptée en 1995 pour tenter de réglementer ce secteur, mais les garde-fous qu'elle met en place sont souvent inefficaces et rarement appliqués.

La vidéosurveillance se généralise dans les lieux publics et les entreprises

Dans un souci affiché de sécurité, de plus en plus de municipalités, de toutes tendances politiques, et de sociétés privées se dotent de caméras en circuit fermé. La loi en vigueur depuis 1995 ne permet pas de combattre toutes les dérives que permettent ces systèmes

LE 10 JUILLET, le conseil municipal d'Elancourt (Yvelines) a autorisé son maire (RPR), Jean-Michel Fourgous, à installer un système de vidéosurveillance *« dissuasive »* autour des principaux bâtiments publics. Dans cette ville de 28 000 habitants, le nouveau dispositif doit permettre de *« renforcer »* la sécurité, assurée conjointement par un district de police, un commissariat, une dizaine de policiers municipaux et une brigade canine. *« Nous souhaitons devenir un modèle en matière de prévention de la délinquance,* annonce Jean-Michel Fourgous. *Car les contribuables ne nous attribuent pas la responsabilité du chômage, mais celle de la sécurité. La vidéosurveillance est une technique bien encadrée par la loi et totalement rentrée dans les mœurs. »*

Dans le département des Yvelines, une dizaine de municipalités se sont déjà dotées d'un tel système. D'autres, comme Montigny-le-Bretonneux ou Saint-Germain-en-Laye, prévoient de s'équiper prochainement. *« La vidéosurveillance crée un sentiment de sécurité pour les habitants et un sentiment d'insécurité pour les voyous,* explique Frédéric Di Constanzo, directeur du cabinet du nouveau maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), Olivier de Chazeaux (RPR). *Devant les caméras, les délinquants peuvent se faire un film… la prévention s'établit d'elle-même. »* En 1993, Patrick Balkany, l'ancien maire (RPR) de Levallois, avait lancé la mode en installant pour 20 millions de francs une centaine de caméras dans les rues. Depuis, une vingtaine de grandes villes, comme Paris, Marseille, Lille, Toulon ou Montpellier, se sont équipées de tels systèmes. Selon le ministère de l'intérieur, qui ne dispose d'aucune liste exhaustive, depuis trois ans 40 000 demandes d'installation ont été déposées en préfecture, comme le prévoit la loi dite Pasqua du 21 janvier 1995. Si la plupart des dossiers proviennent des banques ou des grandes surfaces, 8 % émanent cependant de l'Etat et des collectivités territoriales.

De Monaco à Mantes-la-Jolie, l'usage de cette technologie s'est démocratisé, se diffusant des centres-villes aisés aux quartiers dits sensibles. Les élus de gauche, comme Maurice Charrier, le maire (DVG) de Vaulx-en-Velin (Rhône), sont de plus en plus nombreux à approuver son développement. Le 10 mars, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a d'ailleurs signé une circulaire sur les violences urbaines dans laquelle il prône une amélioration des *« moyens de renseignements »* par la police, en photographiant ou en filmant les auteurs de violences.

CONSENSUS SÉCURITAIRE

« A droite comme à gauche, il y a un consensus sur le discours sécuritaire qui accorde une grande importance aux notions de prévention et de confort, observe Jean-Pierre Petit, responsable de l'association Souriez vous êtes filmés, qui milite contre la vidéosurveillance. *Aujourd'hui, la prévention n'a plus de limites. C'est une machine qui se justifie elle-même. Les caméras font partie du mobilier urbain au même titre que les sucettes Decaux, sauf qu'elles permettent de tout savoir de la vie des gens. »*

En l'absence de critères juridiques rigoureux pour définir le type de lieux pouvant être filmés, la loi a permis par défaut la multiplication des caméras sur les lieux publics comme dans les commerces. Selon André Vitalis, auteur du rapport *Nouvelles technologies, nouvelles régulations* (CNRS, Paris, 1996), il existerait aujourd'hui en France plus d'un million de systèmes de caméras de surveillance en circuit fermé, et près de 150 000 installations dans les lieux publics. Des quais de gare aux rayons de supermarchés, des stations-service aux tribunes du Stade de France, la vidéosurveillance se banalise, justifiée en tous lieux comme une réponse à l'aspiration collective au renforcement de la sécurité.

Les chiffres indiquent que cette nouvelle technologie de contrôle permet parfois de réduire la délinquance. Dans le métro parisien, par exemple, 83 % des incidents sont détectés par la vidéo, et le nombre des interpellations a augmenté de 36 %. *« L'installation d'un système de vidéosurveillance coûte très cher,* reconnaît-on à Carrefour. *Mais ce coût est fortement rentabilisé par l'effet de dissuasion. »* A Rungis, l'installation de caméras filmant le visage des chauffeurs et les plaques d'immatriculation des camions a permis de mettre un terme aux vols de remorques.

L'efficacité « préventive » ou « dissuasive » de la vidéosurveillance ne règle pourtant pas tous les problèmes. Elle incite le plus souvent les malfaiteurs à poursuivre leurs activités hors du champ des objectifs. *« Le dispositif sécurise en surface, mais il renvoie la délinquance en sous-sol,* reconnaît Frédéric Di Constanzo. *Il y a aujourd'hui beaucoup plus de délits dans les parkings souterrains. »*

SYSTÈMES DÉTOURNÉS

Pour Jacques Commaret, du collectif SOS Vidéosurveillance de Vaulx-en-Velin, *« faire croire à l'efficacité de ces systèmes, c'est soumettre l'idée que la petite délinquance peut être combattue à coups de caméras vidéo. Celle-ci est essentiellement due à des causes socio-économiques et elle ne peut reculer que par l'engagement des habitants ».*

De plus, une fois qu'un dispositif de vidéosurveillance est installé, sa finalité peut être facilement détournée. A mesure que se développe la sophistication du matériel, il devient de plus en plus difficile de vérifier si les usages variés de cette nouvelle technologie restent en adéquation avec les objectifs sécuritaires définis par la loi.

L'étude réalisée par la revue En toute sécurité indique ainsi que la *« surveillance des salariés »* contre *« le vol interne, l'absentéisme »* ou pour contrôler *« la qualité du travail »* fourni est l'une des principales motivations d'achat évoquées par les clients qui s'équipent d'un système de vidéosurveillance, après la protection des biens. Le contrôle des procédés de fabrication et le *« travail sous contrainte vidéo »,* comme on le désigne dans le jargon des entreprises de sécurité, *« correspondent à des fonctionnalités relativement récentes et en pleine expansion »,* note l'étude marketing. *« Un patron a toujours eu une légitimité à surveiller ses employés,* rappelle Hubert Bouchet, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs FO et membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Ce qui est nouveau, c'est que l'informatique et la vidéo permettent un suivi à la trace perpétuel des salariés. » L'attitude sur le lieu de travail, les déplacements, les petits vices cachés, tout peut désormais être filmé et utilisé contre le salarié.Les dérapages signalés à la CNIL ne sont pas nombreux, mais certains ont déjà fait jurisprudence. En janvier 1994, la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a condamné la direction de l'Intermarché de Nice à payer des dommages et intérêts à l'un de ses employés, parce qu'elle avait utilisé une bande vidéo pour prouver sa négligence et le licencier.

POUR IDENTIFIER DES GRÉVISTES

En décembre 1995, la direction du groupe Continent France a porté plainte contre X… pour *« détournement »* de *« l'utilisation de sa vidéosurveillance »,* après la publication dans le *Courrier picard* de photos montrant des auteurs de vols pris sur le fait. Plus récemment, la RATP a fourni le 27 janvier des images de son réseau de surveillance à la société de nettoyage Comatec, qui voulait les utiliser pour identifier des grévistes.

Pour veiller à la bonne utilisation de ces systèmes, la loi a soumis toute nouvelle installation à une autorisation préfectorale. Elle a également repris plusieurs principes formulés par la CNIL *(lire ci-contre).* Mais ces garde-fous juridiques sont souvent inefficaces ou jamais appliqués, à plus forte raison quand les systèmes ne sont pas déclarés.

« Il nous est arrivé d'apprendre dans les journaux qu'un commerce avait installé des caméras ou qu'une municipalité venait de lancer un projet de vidéosurveillance », confie une employée de la préfecture des Yvelines. *« Il reste beaucoup d'installations clandestines,* confirme Hubert Bouchet, *car ceux qui les mettent en place ignorent bien souvent les obligations de la loi. De nombreux magasins sous surveillance vidéo n'en ont jamais averti leurs clients. »*

Alexandre Garcia

Un marché de 1,6 milliard de francs

Depuis l'apparition des premiers systèmes, au début des années 70, dans les banques et les commerces de luxe, la demande au sein de ces établissements n'a cessé d'augmenter, si bien qu'à l'heure actuelle le taux d'équipement est proche de 100 %. Au cours des années 80, la vidéosurveillance s'est étendue à d'autres secteurs : une étude réalisée par la revue *En toute sécurité* et le cabinet d'études SDE évalue à près de 100 % l'équipement actuel des grandes surfaces. Ce taux serait de 80 % dans les grandes entreprises ou les administrations publiques, de 10 % dans les cabinets des professions libérales, de 8 % chez les gestionnaires immobiliers et de 10 % dans les hôtels, les hôpitaux et les centres sportifs.

Une poignée d'entreprises se partagent ce marché juteux, qui a représenté 1,6 milliard de francs en 1996, contre 800 millions en 1990. En 1996, encore, 25 000 caméras de surveillance ont été vendues en France, avec 10 000 magnétoscopes et 5 000 moniteurs.

La législation en vigueur

● **Sur la voie publique et dans les lieux privés ouverts au public,** l'installation de systèmes de vidéosurveillance est réglementée par la « loi Pasqua » du 21 janvier 1995, qui entend concilier principes de sécurité et respect des libertés individuelles.
– L'installation de caméras est soumise à l'autorisation des préfets, après consultation d'une commission départementale présidée par un magistrat. Celle-ci doit veiller à ce que l'utilisation des caméras soit justifiée par *« la protection des bâtiments publics et de leurs abords, la régulation du trafic routier et la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol ».*
– Le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et de l'autorité de la personne responsable.
– La conservation des bandes enregistrées ne doit pas excéder un mois, sauf dans les cas *« d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire ».*
– Le fait de procéder à des enregistrements de vidéosurveillance sans autorisation, de ne pas les détruire dans le délai prévu, de les falsifier, d'entraver l'action de la commission départementale, de faire accéder des personnes non habilitées aux images ou d'utiliser ces images à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont autorisées est puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende.

● **Dans les lieux privés non ouverts au public.** Dans les domiciles, les locaux d'entreprises ou les terrains interdits au public, l'installation de caméras est soumise au code du travail. Elle est autorisée après consultation du comité d'entreprise, tous les salariés devant être informés individuellement.

Une technologie de plus en plus sophistiquée

UNE LAMPE HALOGÈNE anodine offre parfois plus que la lumière, surtout quand elle sort du laboratoire de l'entreprise parisienne Vidéo Prestations (IVP). Equipée d'un radar, d'une caméra miniature et d'un projecteur à infrarouge, le luminaire espion permet de *« piéger »* un bureau, pour y filmer à son insu un éventuel cambrioleur. Dans cette entreprise, des caméras miniatures de trois centimètres de côté, vendues à partir de 1 000 francs, permettent de « voir sans être vu » à travers un orifice de trois millimètres de diamètre. *« Elles sont surtout utilisées par la police et ponctuellement par des entreprises qui souhaitent comprendre quelque chose dans un service,* explique José Taïeb, le directeur d'IVP. *Sans caméra, ce n'est pas facile de trouver l'origine d'un vol. Alors on pose le matériel pendant le week-end, on attend, et, une fois qu'on a compris, on démonte le tout et on poursuit en justice. »* L'installation de tels systèmes reste cependant exceptionnelle.

Pour compenser la baisse spectaculaire des prix, les entreprises du secteur misent de plus en plus sur des produits haut de gamme, offrant la couleur ou la haute résolution. Les plus chers, qui se vendent jusqu'à 100 000 francs, s'adaptent au contre-jour ou permettent de voir la nuit grâce à des intensificateurs de lumière.

Le développement récent des procédés numériques a par ailleurs donné naissance à des systèmes « intelligents », qui associent l'image filmée à des logiciels de plus en plus sophistiqués, capables de détecter tout signe d'anormalité dans le champ d'une caméra : mouvement brusque, ouverture d'une porte, fumée suspecte… Dans les hypermarchés Carrefour, un logiciel évalue le temps de « balade » moyen d'un client dans les rayons grâce aux caméras installées à l'entrée du magasin et au-dessus des caisses. *« Ce logiciel détermine quart d'heure par quart d'heure le nombre de caisses à ouvrir,* indique Béatrice Weber, chargée de communication à Carrefour. *On régule ensuite le flux de Caddies en modulant le temps de pause des caissières. »*

REMPLACER LES AGENTS DE SURVEILLANCE

La technologie numérique a aussi permis d'améliorer la transmission et le traitement des images filmées, encourageant les grandes entreprises à délocaliser la surveillance de leurs locaux. *« La tendance du marché, c'est de remplacer les agents de surveillance par l'électronique »,* résume Mathieu Ménégaux, directeur commercial de l'entreprise Proteg.

Les vues enregistrées sont désormais transmises par câbles, réseaux ou fibres optiques à une station centrale, qui gère à distance des dizaines de caméras installées sur plusieurs sites et réagit aussitôt en cas d'anomalie. *« Aujourd'hui, on arrive à tout faire,* conclut José Taïeb. *La seule limite, c'est le budget du client. »*

A. Ga.

Soulagement en Allemagne après la sortie du coma de Daniel Nivel

BONN
de notre correspondant

L'annonce de la sortie du coma du gendarme Daniel Nivel, mardi 4 août, a été accueillie avec soulagement en Allemagne. Cependant le gendarme agressé par une bande de hooligans allemands le 21 juin à Lens, après le match Allemagne-Yougoslavie, reste hospitalisé. Il a repris connaissance et ne nécessite plus d'assistance respiratoire, mais souffre encore de *« troubles sévères de la compréhension et de la parole »,* a annoncé mardi le Centre hospitalier régional de Lille (Nord).

L'agression avait traumatisé la population allemande, qui craignait de voir ressurgir l'image de la *« mauvaise Allemagne »* auprès de ses voisins européens. Pour faire oublier *« la faute »,* les Allemands ont montré une grande générosité. Le quotidien *Bild Zeitung* a ainsi remis fin juillet à l'ambassadeur de France à Bonn un chèque de 240 000 marks (800 000 francs environ) collectés auprès de ses lecteurs au profit de la famille de M. Nivel. La deuxième chaîne de télévision publique ZDF, associée à la Ligue allemande de football, a organisé la collecte de 1,75 million de francs. Un match au profit de M. Nivel, qui devait à l'origine se tenir avant la fin du Mondial, aura finalement lieu le 20 septembre à Kehl. L'opération, organisée par les fédérations allemandes et françaises de football, fera se rencontrer des équipes composées d'anciens joueurs des deux équipes nationales.

UNE NOUVELLE ARRESTATION

De son côté, la police de Hanovre progresse à grands pas dans son enquête. Le parquet a annoncé, lundi 3 août, l'arrestation près de Berlin d'un hooligan de vingt-trois ans, Christopher R., un électricien connu de la justice allemande pour avoir participé à des actes de hooliganisme en 1993. Placé en détention provisoire, il a été mis en examen pour tentative de meurtre, coups et blessures, atteinte à l'ordre public. Le premier chef de mise en examen peut entraîner la perpétuité, les deux seconds une peine de prison comprise entre six mois et dix ans. Il rejoint ainsi trois autres suspects actuellement écroués en Allemagne pour les mêmes motifs, André Z. (vingt-sept ans) et Tobias R. (vingt-quatre ans), tous deux de Hambourg, et Frank R. (trente ans) de Gelsenkirchen.

Les enquêteurs allemands, qui ont travaillé notamment sur photos – ils en auraient reçu plus d'une centaine, mais ne disposent pas de vidéo –, ont reconstitué le scénario de l'agression. Entre autres témoignages, ils ont bénéficié des aveux d'un hooligan, Daniel K., de Hanovre, remis en liberté après avoir été soupçonné d'avoir directement participé à l'agression : il aurait au contraire tenté de s'opposer à l'escalade de la violence. Un petit groupe – de trois à cinq hooligans, selon le parquet de Hanovre –, isolé dans une rue étroite, aurait en premier lieu bousculé vivement trois gendarmes, parmi lesquels Daniel Nivel. Puis un second groupe plus nombreux – une vingtaine, selon l'hedomadaire *der Spiegel* – aurait agressé le gendarme demeuré seul. M. Nivel aurait été d'abord frappé avec un panneau publicitaire, semble-t-il par Christopher R, interpellé près de Berlin. Il serait tombé à terre et aurait perdu son casque. Le groupe des hooligans se serait alors reculé, avant que l'un d'entre eux ne prenne son élan de cinq mètres pour frapper de ses pieds le gendarme à la poitrine. M. Nivel aurait encore reçu plusieurs coups, tentant de se défendre avec ses bras. Enfin, André Z. l'aurait frappé à la tête, avec son lanceur de gaz lacrymogène, alors qu'il avait déjà perdu connaissance.

Les quatre hooligans écroués n'auraient pas à ce jour reconnu les faits. Les deux hooligans allemands mis en examen en France ne feraient pas partie, selon la justice de leur pays, des principaux agresseurs. L'un a été libéré sous caution, le 29 juillet. Le second, toujours écroué, Markus Warnecke, aurait fait partie du premier groupe de hooligans.

Arnaud Leparmentier

1,55 milliard de francs pour les aides au logement

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT au logement, Louis Besson, a soumis pour avis au Conseil national de l'habitat les nouveaux barèmes des aides personnelles au logement (APL), applicables au 1er juillet 1998. Pour la deuxième année consécutive, ces aides vont être actualisées, à hauteur de 1,55 milliard de francs, afin de favoriser l'accès ou le maintien dans leur logement des personnes à revenus modestes.

Gelées depuis 1994, les aides personnelles au logement avaient fait l'objet, en juillet 1997, d'une revalorisation de 2,5 milliards de francs. Le budget des aides au logement dont ont bénéficié 6 119 000 ménages a absorbé, en 1997, 75,3 milliards de francs. L'actualisation se traduira toutefois par des augmentations modestes : de l'ordre de 40 à 50 francs par mois et par ménage.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : une information judiciaire pour *« homicide volontaire »*** a été ouverte, mardi 4 août, après la découverte la veille à Thionville du cadavre d'Adrien, âgé de douze ans, disparu depuis le 1er juin. Le corps de l'enfant a été retrouvé par trois sans-abri dans un blockhaus, à moins d'une centaine de mètres de son domicile. Selon les premières constatations, la mort remonterait à début juin.

■ **ACCIDENT : un septuagénaire s'est constitué prisonnier,** mardi 4 août, avouant être le conducteur qui avait pris la fuite après avoir mortellement fauché la veille, sur les quais du Rhône, un enfant de sept ans. Selon son avocate, l'homme, âgé de soixante-douze ans, était pressé de se rendre à l'aéroport de Lyon-Satolas. Il devrait être mis en examen pour homicide involontaire et délit de fuite.

هكذا من الأصل

La « guerre des pierres » se rallume à Vingrau

Les négociations de paix semblaient bien engagées entre les exploitants d'une carrière et les habitants de ce village des Pyrénées-Orientales. Las ! un rapport d'expertise contredit la version de l'entreprise, et Bruxelles, se souciant de la protection du lieu, saisit la Cour de justice européenne

PERPIGNAN
de notre correspondant

Huguette Bouchardeau, ex-ministre de l'environnement, devait ramener la paix au village. Elle avait été nommée par Dominique Voynet, le 9 février 1998, médiatrice dans le conflit qui oppose depuis maintenant huit ans la population de Vingrau (Pyrénées-Orientales) à la société OMYA sur l'ouverture d'une carrière de carbonate de calcium, accusée par les habitants de menacer le vignoble et l'environnement.

Elle semblait avoir réussi. Au terme des douze jours de grève de la faim de six femmes de Vingrau, qui reprenaient ainsi spectaculairement le flambeau d'une lutte engagée par le village depuis de longs mois, elle avait obtenu la reprise d'un dialogue interrompu par de nombreuses procédures judiciaires entre les deux parties. Huguette Bouchardeau avait même réussi à réunir dans une même pièce tous les protagonistes : la mairie, le comité de défense et le carrier. Quatre réunions ont eu lieu et, signe de bonne volonté, chaque partenaire s'en est tenu à la règle qu'elle avait imposée : *« Seule la médiatrice communique. »* Mais, le 21 juillet, patatras ! La réunion prévue est annulée. Huguette Bouchardeau va devoir reprendre ses allers et retours entre sa mairie d'Aigues-Vives (Gard) et Perpignan.

Le village en révolte



Lundi 3 août, dans la salle du conseil municipal de Vingrau, sous la Marianne de plâtre blanc, le maire, Claude Bazinet, et deux membres du comité de défense, Roland Castany et Renaud Chastagnol, tiennent conférence. Ils lancent deux informations qui font l'effet de bombes et qui pourraient ranimer une querelle qu'on qualifie ici de *« guerre des pierres »*.

Première nouvelle : la Commission européenne, saisie en juin 1994 d'une plainte du comité de défense de Vingrau, a fait savoir qu'elle *« a décidé de saisir la Cour de justice de la Communauté européenne »*. Elle rappelle qu'elle a adressé à la République française, en décembre 1997, un avis motivé par lequel elle estime que *« cet Etat membre a manqué aux obligations des directives de la CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages, des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages »*. M. Renaud Chastagnol, porte-parole du comité de défense, souligne que, *« si l'Etat ne se met pas en conformité avec les directives européennes, cette procédure entraînerait la France à payer entre 100 000 et 140 000 francs par jour d'infraction »*. Les plantes *Bufonia perenis* et *Tulipia sylvestris* ainsi que l'aigle de Bonelli, dont il ne reste que vingt-cinq couples en France, dont dix à Vingrau, font encore une fois parler d'eux. Les nécessités de protection de la faune et de la flore pourraient bien inverser la donne. En attendant le jugement, qui interviendra, au mieux, dix-huit mois après la demande de la Commission européenne, déposée le 16 juillet, l'entreprise peut poursuivre l'édification de son unité de concassage ainsi que les travaux préparatoires à l'exploitation, pour laquelle elle dispose désormais de toutes les autorisations préfectorales.

Seconde information : le rapport de Jacques Paquet, professeur en géologie, directeur de l'UFR des sciences de la terre de l'université des sciences et technologies de Lille, qui avait été mandaté par le conseil général des Pyrénées-Orientales, en avril dernier, pour évaluer les réserves se trouvant encore sous les terrains de la commune voisine de Tautavel. Le conseil général est intervenu parce que le bail de location avec le département – qui possède une partie des terrains sur le gisement convoité par la société OMYA –, contracté le 1er janvier 1983 pour quinze ans, venait à renouvellement. Les élections législatives ayant fait basculer le département de la majorité présidentielle à la majorité gouvernementale en envoyant à l'Assemblée trois députés PS et un PC, M. Christian Bourquin, député PS et président du conseil général, a préféré conditionner son accord de renouvellement à une étude.

Coup de théâtre : l'expert Paquet contredit à la fois la méthode d'évaluation de la société OMYA, qui diffère de celle utilisée en 1994. Il arrive, avec les mêmes ratios et critères que le carrier, à des réserves qui ne sont plus de 400 000 tonnes, comme l'affirme OMYA pour justifier l'ouverture de la carrière projetée à Vingrau, mais de près de dix fois plus (entre 2,8 et 4 millions de tonnes), soit, selon l'expert, entre huit et onze ans d'exploitation pour une superficie de quarante-sept hectares.

La société OMYA, qui dispose, tout comme le comité de défense, depuis vendredi 31 juillet, du rapport Paquet, n'a pas encore voulu le commenter. On peut toutefois craindre une nouvelle polémique, dans la mesure où le comité de défense, avant le conseil général, avait déjà fait appel à ce géologue, qui aboutissait à des conclusions différentes de celles des spécialistes d'OMYA.

Pour le maire, Mme Voynet « s'est trompée sur la personne de la médiatrice », en l'occurrence Huguette Bouchardeau

« La guerre des pierres », qui semblait sur la voie d'un compromis, sera-t-elle ravivée par ces nouveaux éléments ? Les habitants du village font en tout cas monter la pression. M. Claude Bazinet, maire de Vingrau élu par 85 % de la population, juge la position de Mme Bouchardeau *« partisane »*, et estime que Mme Voynet *« s'est trompée sur la personne de sa médiatrice »*. M. Roland Castany et les femmes qui ont fait la grève de la faim disent, pour leur part, avoir été trompés par Dominique Voynet.

Huguette Bouchardeau a repris, quant à elle, son bâton de pèlerin. Elle a convoqué une réunion de médiation le 7 septembre prochain. Elle risque fort de ne pas avoir lieu, faute d'interlocuteurs consentants à dialoguer. Mauvais signe : lundi 3 août, un câble électrique destiné à alimenter l'usine en cours d'édification a été saboté.

Jean-Claude Marre

Déguster les canaux de Paris en prenant son temps

POUR BEAUCOUP de Parisiens, promenade sur l'eau signifie excursion en bateau-mouche, en compagnie de cousins de province ou d'amis étrangers. Indispensable pour découvrir la capitale, le chemin est cependant trop balisé pour tenter les aventuriers, même du dimanche. Pourtant, citadins ou touristes au pied marin ne sont pas condamnés à voguer en nombreuse compagnie au son de commentaires refaisant à longueur d'années l'histoire de la Conciergerie et de la tour Eiffel.

La navigation sur les canaux Saint-Martin, Saint-Denis et de l'Ourcq offre nettement plus de confidentialité, mis à part le tronçon Saint-Martin, qui s'écoule entre le bassin de La Villette et celui de l'Arsenal, et qui est déjà très fréquenté. Le pont de Crimée, l'Hôtel du Nord – qui inspira Carné – et le passage sous le boulevard Richard-Lenoir et la place de la Bastille attirent beaucoup de curieux. A tel point que l'itinéraire est souvent embouteillé. Mais ses deux concurrents ne sont pas encore saturés. Le canal Saint-Denis, qui s'en va vers la banlieue nord, voit encore passer des bateaux de fret, chargés de sable ou d'autres matériaux pour les cimenteries. Mais il pourrait connaître une destinée touristique : les fans de football ont ouvert la voie pendant la Coupe du monde, en se rendant au Stade de France en bateau. Quant au canal de l'Ourcq, il offre bien plus de possibilités ! 110 kilomètres navigables, de La Villette à Port-aux Perches, dans l'Aisne verdoyante.

Pour les amateurs, deux solutions : le bateau collectif de type bateau-mouche, ou la navigation en solitaire. Même les marins d'eau douce peuvent embarquer seuls ou en famille : il n'est pas nécessaire d'avoir un permis quand on loue son bateau. Le loueur assure une formation succincte : un quart d'heure de conseils avant de se jeter à l'eau. Que les novices se rassurent ! Les avis de coup de vent sont rares sur les eaux tranquilles du canal, et la vitesse est limitée à 6 kilomètres à l'heure. L'Ourcq se déguste à vitesse lente. Il faut donc patienter, le temps de parcourir les 10 kilomètres qui traversent la Seine-Saint-Denis, avant de se rafraîchir les yeux. Mais après Les Pavillons-sous-Bois, les sages paysages de la Seine-et-Marne se laissent découvrir. Le canal perd peu à peu sa droiture, ménageant au navigateur des surprises. Pour être vraiment dépaysé, mieux vaut pousser jusqu'au bout, à La Ferté-Milon.

Les écluses sont peu nombreuses (dix sur 110 kilomètres) et automatiques. Il suffit d'une clé, et d'un peu d'adresse, pour les faire fonctionner. Une seule doit encore être manœuvrée à la main. C'est la mairie de Paris, propriétaire du canal, qui a investi dans la rénovation de ces ouvrages tombés en désuétude : le transport de fret a cessé à la fin des années 60, et la plaisance n'a été autorisée qu'en 1983. La mise en valeur de ce gisement touristique coûte 70 millions de francs par an aux contribuables parisiens : la navigation sur l'Ourcq est gratuite, et les péages prélevés aux écluses des autres canaux sont loin de couvrir les frais d'entretien.

Un conseil aux navigateurs qui voudraient rejoindre les cent mille passagers qui ont fréquenté les canaux de Paris en 1997 : au cas où la canicule pointerait enfin son nez, mieux vaut résister à la tentation de piquer une tête, car la baignade est interdite. L'eau est polluée, et les éventuels baigneurs risqueraient, qui plus est, d'être heurtés par un bateau.

Gaëlle Dupont

Les thermes de La Léchère entament des travaux pour purifier leur eau

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Propriétaire des thermes de La Léchère, dans la vallée de la Tarentaise (Savoie), le district du bassin d'Aigueblanche vient de lancer un programme de travaux de 8 millions de francs pour tenter de réduire la pollution de l'eau thermale, qui avait entraîné la fermeture de l'établissement (*Le Monde* du 13 mai 1998).

En mars, le secrétariat d'Etat à la santé n'avait pas autorisé l'ouverture des thermes – qui avaient accueilli 8 900 curistes en 1997 –, entièrement rénovés à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville de 1992, et spécialisés dans les soins de phlébologie, gynécologie et rhumatologie. La décision avait été motivée par la découverte d'un taux anormalement élevé de salmonelles – bactéries se développant dans les milieux chauds et humides et pouvant entraîner des pneumopathies – à l'émergence du puits numéro 7, le seul en activité pour puiser l'eau thermale, au rythme de quarante-deux mètres cubes par heure.

L'émotion qui s'était alors emparée de toute la vallée à la veille du lancement de la saison, les multiples interventions des élus locaux, comme Michel Barnier, sénateur (RPR) et président du conseil général de Savoie, et Hervé Gaymard, député (RPR) et conseiller général du canton concerné, n'avaient pas fait reculer Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, retranché derrière les avis de l'Académie de médecine et de la direction générale de la santé. Outre une perte estimée entre 130 et 150 millions de francs dans l'économie locale de la vallée, ce sont environ quatre cents personnes – employés des thermes, commerçants, hôteliers, loueurs de meublés – qui se retrouvaient piégées par la décision de l'administration. *« Si douloureux que soit cet arbitrage, la question de santé publique l'emporte sur toutes les autres considérations »*, avait expliqué alors le préfet, Pierre-Etienne Bisch, en invoquant le principe de précaution.

L'administration exigeait que la Société des eaux thermales (SET), société d'économie mixte concessionnaire de l'établissement, dont le chiffre d'affaires atteint 45 millions de francs et qui a réalisé 5 millions de bénéfices en 1997, trouve l'origine de la contamination avant de lancer le programme d'assainissement destiné à la réduire.

FAIBLESSES DE L'ÉTANCHÉITÉ

Commanditée par le district d'Aigueblanche, une étude géologique et hydrobiologique aurait permis de découvrir qu'une certaine quantité d'eau de la nappe phréatique a été aspirée en même temps que l'eau chaude thermale dans le puits 7. Par ailleurs, l'étanchéité d'une dizaine d'anciens puits de forage, qui ne sont plus utilisés, aurait également révélé des faiblesses. Le chantier en cours a donc pour objet non seulement de les rendre étanches, afin d'éviter tout mélange, mais également de forer un nouveau puits, à une centaine de mètres de profondeur, susceptible de fournir une eau thermale en quantité suffisante et vierge de toute pollution.

« Nous cherchons une qualité totale de l'eau thermale, mais ce chantier est un peu un pari. Nous ne sommes pas sûrs à 100 % de réussir », reconnaît cependant Maurice Blanc (PS), président du district d'Aigueblanche, en espérant que les travaux engagés permettront de retrouver des normes sanitaires correctes et de « sauver » la saison 1999.

Philippe Révil

L'association Odile-Alsace en redressement judiciaire

STRASBOURG
de notre correspondant

L'association Odile-Alsace, créée en 1985 et dont le siège est à Sélestat (Bas-Rhin), est en redressement judiciaire. Elle attend le verdict du tribunal de grande instance de Colmar pour la fin septembre. Espérant trouver un nouvel équilibre, elle s'apprête à réduire son équipe permanente et ses activités.

Depuis treize ans, cette association s'est donné une mission qu'évoque le nom d'Odile, la sainte abbesse du VIIe siècle, patronne de la région, également devenu un sigle pour l'occasion : « Objectif développer les initiatives locales en Alsace ». Elle est subventionnée par l'Etat et la région pour ce faire et apparaissait comme un outil naturel de leurs interventions dans ce domaine.

Ainsi Odile-Association a-t-elle suscité au fil des ans de nombreux colloques, publié des études, facilité les échanges entre acteurs du développement local, formé hommes et femmes à ses réalités. Au côté des collectivités publiques, plusieurs actions étaient financées par la Caisse des dépôts et consignations.

Les difficultés financières d'Odile-Association, explique son président, Benoît Rabot, ont deux causes : un retard de subvention provoqué par les élections régionales de mars et, surtout, la volonté de l'Etat comme de la région de ne plus confier certaines études et actions de formation à ce type d'acteur associatif. Il souhaite donc recentrer les activités de l'association sur la seule animation du réseau de développement local.

De fait, avec 180 membres aujourd'hui contre 300 à ses débuts, Odile-Association apparaît victime de sa propre usure et d'une certaine défiance des pouvoirs publics. L'association, née avec l'avènement de la décentralisation, du fleurissement spontané des structures d'études, de formation et de débat, survivra-t-elle au sérieux « ménage » que s'imposent aujourd'hui les collectivités, obligées de serrer leurs budgets ?

Jacques Fortier

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le trafic des ferries entre la Corse et le continent a connu un bon mois de juillet** et devrait bénéficier en août d'une progression de 10 à 12 % par rapport à 1997, au vu des réservations déjà effectuées, d'après des chiffres rendus publics lundi 3 août par la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM). La SNCM a transporté 280 000 passagers et 80 000 voitures le mois dernier, soit 15 % de plus qu'en juillet 1997. Elle espère réaliser une post-saison en automne *« à l'image du printemps »* 1998 (+45 % de trafic en mai).

■ **RHÔNE-ALPES : la Fédération des alpages de l'Isère** s'inquiète de la multiplication d'attaques de troupeaux de brebis dans une lettre adressée mardi 4 août au préfet du département. Selon un bilan dressé par la Fédération, 192 brebis ont été tuées ou blessées depuis juin et 69 sont portées disparues. Les attaques ont été commises dans sept alpages, en Belledonne, Oisans, Grandes Rousses et Vercors. Les éleveurs estiment que des loups ou des lynx pourraient être responsables de ces agressions.

هكذا من الأصل

DISPARITION

■ **HECTOR DELFOSSE**, accordéoniste et compositeur belge, est mort, dimanche 2 août, des suites d'un infarctus. Il était âgé de soixante-treize ans. Ancien élève du conservatoire de musique de Tournai, Hector Delfosse s'est fait d'abord une réputation dans les fêtes de famille avant de s'attaquer aux caf'conc', dancings, music-halls et radios. Son nom peut paraître a priori obscur en dehors de la galaxie des spécialistes du musette, pourtant tout le monde connaît Hector Delfosse sans le savoir. Ce compositeur prolixe (plus de 250 albums, enregistrés notamment chez Decca et Victory, plusieurs fois disque d'or) est le géniteur, en 1980, de la célébrissime *Danse des canards*, vendue à 15 millions d'exemplaires.

NOMINATIONS

ÉPISCOPAT

Le pape Jean Paul II a nommé, mardi 4 août, deux nouveaux évêques en France : **Mgr Louis Sankalé**, évêque de Cayenne (Guyane française), et **Mgr Bernard Nicolas Aubertin**, évêque de Chartres (Eure-et-Loir). Mgr Sankalé succède à Mgr François Morvan, atteint par la limite d'âge, et Mgr Aubertin, à Mgr Jacques Perrier, devenu évêque de Tarbes et Lourdes.

[Né le 2 novembre 1946 à Saint-Louis du Sénégal, Louis Sankalé est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (1970). Il a été ordonné prêtre le 18 septembre 1976 pour le diocèse de Marseille et a obtenu une licence en théologie en 1978 à l'université grégorienne de Rome. Il revient ensuite à Marseille, où il est successivement vicaire à la paroisse Notre-Dame-des-Neiges et aumônier des lycées et collèges (1978-1982), en équipe de Mission ouvrière dans les quartiers Nord (1983-1985), vicaire à la paroisse Saint-Georges (1985-1988), puis curé de Notre-Dame-du-Mont (1988-1997). Depuis 1997, Mgr Sankalé était recteur de la basilique du Sacré-Cœur de Marseille et vicaire épiscopal pour la vie religieuse et les communautés nouvelles.]

[Né le 9 septembre 1944 à Epinal (Vosges), Bernard Nicolas Aubertin a fait ses études supérieures en théologie à l'université de Strasbourg et a été ordonné prêtre le 21 mai 1972 en l'église Notre-Dame d'Epinal, après avoir prononcé son serment perpétuel chez les Pères blancs le 11 juillet 1971. Entré à l'abbaye cistercienne des îles de Lérins, au large de Cannes, en septembre 1982, il a été nommé prieur claustral en octobre 1988 et est devenu abbé de Lérins en septembre 1989.]

CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Marie-Dominique Hagelsteen, conseiller d'Etat, a été nommée présidente du Conseil de la concurrence, par décret publié au *Journal officiel* du 2 août.

[Née le 1er avril 1948 à Arenberg (Allemagne), Marie-Dominique Hagelsteen devient auditrice au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA (1970-1972). Elle devient maître des requêtes en mars 1978 et conseiller d'Etat en juillet 1990. Elle a été directrice des services juridiques du groupe Elf-Aquitaine de septembre 1981 à juin 1986, conseiller juridique auprès du directeur du budget, Christophe Blanchard-Dignac, d'octobre 1992 à juillet 1993, présidente de l'Observatoire juridique des technologies de l'information, dépendant des services du premier ministre, de novembre 1993 à avril 1996, et présidente du Bureau de vérification de la publicité de juillet 1994 à mars 1998. Marie-Dominique Hagelsteen est présidente de la commission de qualification et de contrôle de l'Association des agences de conseil en communication depuis 1993 et membre du Conseil de la concurrence depuis 1989.]

COMMISSION DES PARTICIPATIONS ET DES TRANSFERTS

François Lagrange, conseiller d'Etat, a été nommé, par décret publié au *Journal officiel* du 1er août, président de la commission des participations et des transferts, qui s'est substituée à la commission de la privatisation.

[Né le 21 février 1938 à Dijon, François Lagrange est nommé auditeur au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA (1962-1964). Il est promu maître des requêtes en 1972 et conseiller d'Etat en 1986. Il a été secrétaire général de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation (avril 1970-janvier 1973), directeur adjoint du cabinet d'Edgar Faure, ministre d'Etat chargé des affaires sociales (juillet 1972-avril 1973), directeur du cabinet de Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (avril 1973-mai 1974), rapporteur général de la commission chargée de l'étude de la réforme de l'entreprise (1974-1975), commissaire adjoint au Plan (mai 1978-juillet 1981), directeur du Crédit national (mai 1985-octobre 1992) et parallèlement président de la Société pour le financement de l'innovation (Sofinnova) (juin 1986-octobre 1992), président de l'Institut français du pétrole (octobre 1992-octobre 1993), et administrateur du fonds européen d'investissement (mars 1995-août 1997). Depuis octobre 1997, François Lagrange présidait l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), ainsi que la commission interministérielle chargée d'examiner les candidatures à un corps de fonctionnaires ou d'agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 2 août sont publiés :

● **Concurrence** : trois décrets portant nomination au Conseil de la concurrence : Marie-Dominique Hagelsteen, conseiller d'Etat, est nommée présidente. Micheline Pasturel, conseiller honoraire à la Cour de cassation, est nommée vice-présidente. Bruno Lasserre, conseiller d'Etat, est nommé membre au titre des personnes désignées parmi les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, de la Cour de cassation ou des autres juridictions administratives ou judiciaires.

● **Participation** : un arrêté relatif à la mise en œuvre de la participation à la Banque de France.

● **Téléphone** : un arrêté autorisant la société Téléglobe France SAS à fournir le service téléphonique au public.

● **Matignon** : un arrêté nommant le contre-amiral Alain Dumontet chef du cabinet militaire au cabinet du premier ministre (*Le Monde* du 10 juillet).

Au *Journal officiel* daté lundi 3-mardi 4 août sont publiés :

● **Fonction publique** : un arrêté fixant le contingent d'emplois offerts au titre de l'année 1998 aux concours réservés organisés par le ministère de la justice en application des dispositions sur la résorption de la précarité de la loi du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique ;

– un arrêté autorisant au titre de la session de 1999 l'ouverture de concours réservés de recrutement de certains professeurs stagiaires du second degré, de conseillers principaux d'éducation stagiaires et de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires.

● **Défense** : un arrêté portant création d'un comité pour la réforme et l'innovation administrative au ministère de la défense. Il est chargé d'étudier et de proposer au ministre les mesures relatives à la modernisation de l'administration du ministère.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Matthieu, Jacques, Béatrice
et Paul GAU-ARCHAMBAULT
ont passé leur première nuit auprès de

Maud,

le 2 août 1998.

19, rue de La Reynie,
75004 Paris.

Décès

– Toulouse.

Le président de l'université des sciences sociales Toulouse-I,
Le doyen de la faculté de droit,
Les enseignants et les chercheurs,
Les personnels administratifs et techniques,
Les étudiants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean-Claude CABANNE,
maître de conférences à l'université,

survenu le 31 juillet 1998.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 4 août, à Cambon (Hérault), dans la plus stricte intimité.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

– Le docteur Annie Bosredon Caussin,
sa mère,
M. Jean-Pierre Caussin,
son père,
Arnaud, Emmanuelle et Thomas,
ses frères et sœur,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande peine de faire part du décès accidentel de

Caroline CAUSSIN,

survenu à l'âge de dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 août 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Sauveur, à Aubagne, suivie de l'inhumation au cimetière de Gémenos.

11, allée de Bretagne,
13420 Gémenos.

– Tarbes. Saint-Gaudens.

L'abbé Robert Davezies,
Jean et Jacqueline Davezies,
Pierre et Michèle Davezies,

Jean-Claude et Christine Gandrille,
Jean-Paul et Brigitte Dusart,
Pierre et Barbara Sabate,
Philippe et Marie-Françoise Davezies,
Pierre et Marie-Françoise Rosenberg,
Laurent Davezies,
Isabelle Davezies,
Jacques et Brigitte Davezies,
Didier et Emmanuelle Petit,
Gratienne Davezies,
ses enfants,

Nicolas, Véronique, Fabien, Loïc, Yann, Xavier, Caroline, Antoine, Agathe, Antoine, Laurent, Isabelle, Marion, Cécile, François, Rémi, Samuel, Paul, Marie, Clément et Léo,
ses petits-enfants,

Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces, leurs enfants et petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer la mort de

Mme Raymond DAVEZIES,
née Marie-Thérèse CAMES,

survenue à Tarbes, le 3 août 1998, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean de Tarbes, ce jeudi 6 août, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu le même jour vers 11 heures, dans le caveau de famille à Saint-Gaudens.

10, rue Dembarrère,
65000 Tarbes.

– Yzeure. Moulins (Allier). Le Grand-Bourg (Creuse).

Mme le docteur Jacqueline Gerbaud,
son épouse,
Anne et Mohamed Kebour,
sa fille et son gendre,
Manuel Gerbaud,
son fils,
Fanny, Elsa, Brice,
ses petits-enfants,
Mme veuve Raymond Gerbaud,
sa mère,
Mme Raymonde et M. René Galloux,
sa sœur et son beau-frère,
Mireille, Véronique,
ses nièces,
M. et Mme Henri Grand,
ses beaux-parents,
Ainsi que toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Gérard GERBAUD,
adjoint au maire d'Yzeure,

survenu à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses obsèques civiles auront lieu jeudi 6 août 1998, à 14 h 30, au cimetière d'Yzeure (entrée B).

Condoléances sur registre.

M. Gerbaud repose au funérarium du Val-d'Allier, 100, rue de Paris, à Moulins (Allier), salon Besbre.

La famille s'excuse de ne pas recevoir et remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine, ainsi que les médecins et le personnel du centre hospitalier de Moulins.

« Ceux-là vivent, Seigneur !
les autres je les plains,
car de son vague ennui,
le néant les enivre,
car le plus lourd fardeau,
c'est d'exister sans vivre. »
Victor Hugo.

– Les membres du laboratoire et du département d'ethnologie et de sociologie comparative
ont la tristesse de faire part du décès, le 30 juillet 1998, de leur collègue et ami,

Henri LAVONDÈS,
professeur émérite.

Université Paris-X,
92001 Nanterre.

– Jean-Luc Meyer,
son époux,
a la grande tristesse de faire part du décès survenu le 30 juillet 1998, de

Micheline MEYER,
née BAURÈS,
technicienne titulaire
de recherche et formation
à l'université de Caen.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 1er août, à 11 h 30, au cimetière parc de Caen.

Micheline restera toujours présente pour ceux qui l'ont aimée.

M. Jean-Luc Meyer,
23 *bis*, avenue Croix-Guérin,
14000 Caen.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR sciences humaines cliniques,
Ses collègues et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Claude
REVAULT D'ALLONNES,
professeur,

survenu le 31 juillet 1998.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

– Ses amis
font part de la mort de

Paul STEPHANOPOLI,

le 1er août 1998.
Philosophe et peintre, c'était un homme libre.

Aimé VIAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre TOE,
croix de la valeur militaire,
médaille des évadés.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité familiale à Notre-Dame de Vaulx (Isère), le vendredi 31 juillet 1998.

1, rue des Tanneries,
75013 Paris.

Remerciements

– Mme Camille Cassemiche,
son épouse,
M. Michel Gauthier-Darley
et les siens,
M. François Caron et les siens,
ses cousin germain et neveu par alliance,
manifestent leur gratitude à l'égard de tous ceux qui ont participé à leur affliction après la mort, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Jean CASSEMICHE,
dernier fabricant français
de fruits pour la haute couture
et la décoration,
photographe,

et perpétuent la mémoire de son fils unique,

Pierre,

tué pendant la guerre d'Algérie.

Camille et Jean Cassemiche ont assuré pendant les années 1941-1944 la protection d'enfants juifs.

89570 Turny (Yonne).

Anniversaires de décès

– Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu de

Vanina SOUHAM,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Soutenances de thèse

– Le 31 juillet 1998, Mme Catherine Paquette-Vassalli a soutenu à l'Ecole nationale des ponts et chaussées sa thèse de doctorat en urbanisme et aménagement intitulée « Le logement locatif dans les quartiers populaires de Santiago du Chili : les raisons d'un essor limité ». A l'unanimité, les membres du jury ont attribué à ce travail la mention Très Honorable avec félicitations.

LES TUBES 3 DE L'ÉTÉ



« Ça m'a trotté dans la tête jusqu'à ce que je sorte quatre ou cinq couplets. [...] Au début, les gens se demandaient si j'avais recopié l'« Almanach Vermot ».

BOTTI/STILLS

Antoine crie « O Yeah ! »



1965 : cheveux longs et chemise à fleurs, voix éraillée et jeu de guitare limité, l'étudiant de Centrale grimpe au sommet du hit-parade avec ses « Elucubrations ». Où il est question de pilule en vente dans les Monoprix et de Johnny en cage à Médrano

Il avait fallu deux mois de périlleuses négociations à Jean-Marie Périer, « iconographe » officiel de l'âge d'or du yé-yé, pour réunir, en 1966, quarante-sept « *idoles* » et « *chouchous* », le temps d'une photo de *famille publiée* en poster dans le magazine *Salut les copains*. L'image, demeurée mythique, réunit des noms encore célèbres – France Gall, Serge Gainsbourg, Eddy Mitchell, Adamo, Michel Berger, Sheila, Johnny Hallyday, en blouson blanc, posant sur une échelle au côté d'une Sylvie Vartan *rose bonbon*... –, d'autres dispersés au vent de l'anonymat – Claude Ciari, Jacky Moulière, Eileen, Tiny Young, Benjamin... Beaucoup de costumes-cravates, de pulls sombres, de robes sages, de coupes bien dégagées autour des oreilles... Et, comme une explosion de rire aux pieds de Claude François, à la droite de Françoise Hardy, l'exhubérance d'une chemise surchargée de marguerites bleues et les cheveux longs d'Antoine. Quelques mois plus tôt, cet étudiant centralien s'est imposé vedette de l'été en chantant : *« Ma mère m'a dit "Antoine, fais-toi couper les ch'veux" / Je lui ai dit "Ma mère, dans vingt ans si tu veux" / Je ne les garde pas pour me faire remarquer / Ni parc'que j'trouve ça beau mais parce que ça me plaît. »*

Guitare sèche et porte-harmonica brevetés Bob Dylan, dérision inspirée de la contestation américaine, le premier hippie de la chanson française fourrait Johnny en cage à Médrano et prônait la pilule *« en vente dans les Monoprix »*. Ponctué d'un *« O Yeah ! »* lancé avec nonchalance, chaque couplet des *Elucubrations* allait s'incruster dans l'inconscient collectif et séduire près d'un million d'acheteurs. En avance, comme il le fredonnait lui-même, *« de deux ou trois longueurs »*, la douce révolte de cet iconoclaste ne balbutiait-elle pas les aspirations d'un mois de mai futur ?

A l'orée des années 60, la France s'est découvert une classe d'âge qu'elle désigne comme une nouvelle tribu : les « jeunes ». Suivant le même schéma qu'un peu plus tôt aux Etats-Unis, les *baby boomers* de la Vᵉ République transforment la force de leur nombre et leur pouvoir d'achat naissant en revendication identitaire. Le rock'n'roll va cristalliser cette autocélébration. Avec, chez nous, un temps de retard. Si le premier disque de rock français sort en 1957, c'est seulement au début des *sixties* que les jeunes Français découvrent les tubes des pionniers américains. Bardot les a déniaisés avant Elvis, mais les Etats-Unis restent bien le pays de *tous les fantasmes*. En mars 1960, sortent la même semaine le premier 45-tours de Johnny Hallyday et le premier film de Jean-Luc Godard. Johnny s'est inspiré des déhanchements du King. Dans *A bout de souffle*, Jean-Paul Belmondo admire Humphrey Bogart et ne vole que des Cadillac.

Les enfants de l'après-guerre, trop jeunes pour être « appelés » en Algérie, *veulent croquer* les promesses d'une décennie à venir. Même maladroites, leurs premières adaptations du rock'n'roll vibrent d'envie de liberté. Sur la scène du Golf Drouot, Henri Leproux organise un tremplin où s'affrontent des groupes à l'éclosion soudaine. Les Chaussettes noires, les Chats sauvages, El Toro et les Cyclones... *Teppaz et transistors*, aux succès retentissants, propagent l'effervescence. *Une émission* de radio sonne comme un cri de ralliement. Créée dès 1959, sur la toute nouvelle antenne d'Europe nº 1, par Frank Ténot et Daniel Filipacchi, « Salut les copains » programme la crème des tubes anglo-saxons et leurs répliques francophones. Le succès de l'émission donne naissance au magazine du même nom, qui dépassera le tirage d'un million d'exemplaires. Le 22 juin 1963, pour fêter son premier anniversaire, le mensuel organise une fête place de la Nation, avec Richard Anthony, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday...

Quinze mille spectateurs sont attendus. Ils seront plus de cent cinquante mille. Les débordements de la nuit provoqueront l'hystérie des médias. *« Salut les voyous ! »*, s'exclame Pierre Charpy dans *Paris-Presse*. Le général de Gaulle commente à sa façon : *« Ces jeunes ont de l'énergie à revendre, ils feraient mieux de construire des autoroutes ! »* Dans *Le Monde* daté 6-7 juillet, le sociologue Edgar Morin baptise *« yé-yé »* (inspiré du *yeah* américain) cette génération nouvelle. Il parlera de la *« formation d'une nouvelle classe d'âge que l'on peut appeler à son gré : le teenage ou l'adolescence »*. Pour lui, l'exaltation du « yé-yé » *« peut porter en germe la fureur du blouson noir, le refus solitaire du beatnik »*. Cette soirée de défoulement ressemble à un bouquet final.

Comme l'écrit Maurice Achard dans *Souvenirs souvenirs...* (Flammarion), *« le temps des idoles succède au temps des rockers »*. Le show-business arrondit, filtre, aseptise le rock'n'roll en twist et autres sucreries. Mais si la France industrielle s'élance vers la *modernité*, une partie de sa jeunesse ne se contente pas du *« matériel du bien-être »*. Une population étudiante exponentielle, avec l'insouciance que permet le plein emploi, rêve à d'autres formes de bonheur. Pas encore corsetés par les exigences de la vie professionnelle, les vêtements s'assouplissent jusqu'à la plus complète décontraction. Echappatoire et rite initiatique, la « route », les voyages en auto-stop à travers l'Europe connaissent une vogue inédite. Parce qu'ils revivent en partie les idéaux d'écrivains américains – *Kerouac, Burroughs, Ferlinghetti...* – qui, dans les années 50, bivouaquaient en marge de la société, on baptisera ces « routards » d'un nom presque désuet : les « beatniks ».

Antoine connaîtra ces besoins d'évasion. *« Mes études, ma famille, me désignaient une voie toute tracée. Une carrière en costume-cravate. Je cherchais une autre ouverture. Un jour, devant la Samaritaine, je suis tombé sur des gens qui grattaient une guitare. Ils revenaient de Suède. Les vacances venues, je suis parti à mon tour... »* Le chanteur fait ses premières « manches », se compose un petit répertoire, cherche bientôt une maison de disques.

« Des amis m'ont conseillé d'aller voir le nouveau directeur artistique des disques Vogue, Christian Fechner. A l'époque, il cherchait le Dylan ou le Donovan français. Au téléphone, je lui ai décrit mon look. Il m'a dit "J'arrive !". » Sur les bancs de Centrale, Antoine compose les chansons de son premier album. Mais l'étincelle survient au fond de son lit. *« Je vivais dans un petit studio prêté en échange de concerts donnés tous les soirs dans un bistrot qui s'appelait Le Petit Marais. J'avais écrit un gigantesque poème sur le mur de la chambre. Un soir d'hiver 1965, je suis tombé sur une émission d'Europe nº 1, "Les Rois de l'accordéon", qui passait Yvette Horner. J'ai éteint la radio et me suis couché en me répétant : "Ton accordéon me fatigue Yvette, si tu jouais plutôt de la clarinette." Ça m'a trotté dans la tête jusqu'à ce que je sorte quatre ou cinq couplets sur le mode d'un talkin'blues. Au début, les gens de Vogue se demandaient si j'avais recopié* l'Almanach Vermot. *Mais très vite, Fechner a compris qu'il tenait un tube avec* Les Elucubrations. »

L'emballement du public est immédiat. Un concert d'abord à La Locomotive, boîte fétiche du rock parisien. Les spectateurs, peu habitués à se concentrer sur les textes, semblent boire chaque parole. Une tournée ensuite où, au fil des dates, le nom d'Antoine grossit sur l'affiche, reléguant au second plan Chuck Berry, Memphis Slim et Ronnie Bird. Une semaine après leur première programmation, les *« O yeah ! »* d'Antoine se retrouvent en tête du hit-parade.

La pochette du 45-tours mériterait de figurer au musée de l'imagerie hippie. On y voit la silhouette dégingandée du chanteur, *plantée* sur une voie ferrée qui se perd dans le lointain. Il porte la guitare en bandoulière, un harmonica autour du coup, le parka et le jean rapiécés. Sa voix éraillée, sa tignasse et son jeu de guitare limité bousculent gaiement le conformisme du Français moyen.

Si le Subterranean Homesick Blues de Bob Dylan l'a inspiré musicalement, le texte des *Elucubrations* doit beaucoup à une ironie héritée de Boris Vian, Serge Gainsbourg ou Nino Ferrer, avant de devenir celle de Jacques Dutronc (*Et moi, et moi, et moi* paraît en 1966). Antoine semble préférer *Pilote* ou *Hara Kiri* à *Salut les copains*, et *Les Raisins verts* de Jean-Christophe Averty au *Nounours* des premiers enfants de la télé (*« A Nounours, il a dit "Bonne nuit mon bonhomme" / Il est parti danser le jerk au Palladium »*). Dans les cours de lycée, les élèves récitent les alexandrins de Racine ou de Corneille sur l'air de : *« Et Johnny Hallyday en cage à Médrano »*. La presse jeune et les titres à scandales s'emparent de cette nouvelle guerre des Anciens et des modernes. Peu d'événements feront couler autant d'encre cette année-là.

« Salut les voyous ! », s'exclame Pierre Charpy. De Gaulle commente à sa façon : « Ces jeunes ont de l'énergie à revendre, ils feraient mieux de construire des autoroutes ! »

Avant de changer à son tour de coupe de cheveux, Johnny y va de son couplet riposte : *Cheveux longs, idées courtes (« Crier dans un micro "Je veux la liberté" / Assis sur son derrière avec les bras croisés / Nos pères et nos grands-pères n'y avaient pas pensé / Sinon combien de larmes et de sang évités... »)*. Les médias se penchent sur le phénomène de société. Une génération qui a connu la guerre comprend mal le désenchantement de ces *« enfants gâtés »*. On stigmatise leur *« révolte molle »*, on oppose le *« Guignol Antoine »* aux mâchoires carrées et à la coupe militaire du navigateur « gaullien » Eric Tabarly. Les journalistes se déplacent dans les *« territoires où vivent les jeunes »* : rue Saint-Séverin, rue de la Huchette, « Chez Popoff », QG beatnik.

On tente d'analyser le malaise, avec condescendance, parfois avec intuition. Gilles Lapouge, le 28 juillet 1966, dans *Le Figaro littéraire* : *« Si ces tendances se confirment, c'est-à-dire si le yéyé doit mourir, alors les énergies des jeunes se trouveront de nouveau libres. C'est à ce moment-là que le problème des jeunes se posera vraiment. Il faudra davantage que des CRS déguisés en maîtres nageurs pour le résoudre. »*

Peut-être inquiète devant l'engagement politique et les manifestations des « provos » – ces collectifs beatniks qui agitent Amsterdam –, la police française commence à donner du bâton. Dans *Le Monde* du 18 août 1966, quelques lignes font, rétrospectivement, froid dans le dos : *« Répondant à une question sur l'action de la police à l'égard des beatniks, M. Papon, préfet de police, indique que, entre le 1ᵉʳ mars et le 31 juillet 1966, 2 762 individus ont été interpellés et 1 977 d'entre eux conduits au centre d'identification. »*

A l'époque, l'engagement politique d'Antoine est assez minimal. Quelques-unes de ses premières chansons – *La Guerre, Pourquoi ces canons ?* – traduisent l'antimilitarisme d'une génération inquiète de la guerre froide et de la course aux armements. En France, l'armée a du mal à se remettre de la guerre d'Algérie.

Le 15 avril 1966, Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault, Maria Casarès ont donné la première des *Paravents*, de Jean Genet, mettant en scène Arabes et militaires français. Le passage sous les drapeaux de vedettes comme Johnny Hallyday sert à redorer le blason de la « grande muette ».

En octobre, s'organisera à San Francisco le premier « *love-in* » *contre* la guerre du Vietnam. *« J'avais un peu tâté du syndicalisme étudiant*, se souvient Antoine, *mais j'ai vite préféré l'apolitisme à l'embrigadement. Le principal enjeu de l'époque me semblait la libération sexuelle. »* Sur son premier album, il écrit *La Loi de 1920*, une chanson qui attaquait l'archaïsme de la législation *contre* la contraception, conçue à l'origine pour encourager le repeuplement de la France après la guerre de 14.

Le dernier couplet des *Elucubrations*, qui préconisait la vente libre de la pilule, allait dans la même direction. Même si, à l'origine, le chanteur, finalement découragé par Christian Fechner, avait écrit *« cannabis »* à la place de *« pilule »*...

Le succès d'Antoine fut éphémère. Sa spontanéité dévorée par les techniciens du showbiz, il ne resta bientôt plus du personnage qu'une gentille caricature cherchant sa voie. Les Problèmes, le groupe qui l'accompagnait, se muent en Charlots pour la carrière qu'on connaît, avec des films produits par Christian Fechner.

Musicalement, des choses plus essentielles que l'« Elvis » et le « Dylan » français bouleversaient les années 60. La même année que *Les Elucubrations* sortaient, entre autres, les albums *Revolver*, des Beatles, *Aftermath*, des Rolling Stones, *Blonde on Blonde*, de Bob Dylan, ou *Pet Sounds*, des Beach Boys.

Stéphane Davet

Prochain article : les feulements disco de Donna Summer

هكذا من الامل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un dilemme pour M. Jospin

SEPTEMBRE au mois d'août : la publication du rapport demandé par Lionel Jospin à l'économiste Edmond Malinvaud sur une éventuelle réforme de la part patronale des cotisations sociales lance l'un des débats essentiels de la rentrée. Après l'*« épreuve de vérité »* promise par le président du principal syndicat de médecins sur le contrôle des dépenses de santé (*Le Monde* du 5 août), c'est sur le financement de la protection sociale que le rapport de M. Malinvaud amène à se pencher.

Après le plan Juppé de 1995, qui a institué un contrôle de l'assurance-maladie, le gouvernement de M. Jospin a franchi un pas important en transférant la cotisation maladie des salariés sur la CSG dont l'assiette comprend d'autres revenus que les salaires. La ponction opérée sur le travail en a été allégée, avec un gain de pouvoir d'achat non négligeable. Le prélèvement opéré sur les entreprises est resté, lui, inchangé dans son principe, même si l'Etat compense, pour la Sécurité sociale, certaines baisses de charges, accordées temporairement et sous conditions, afin de favoriser l'emploi.

Invariablement, les organisations patronales réclament une réduction générale de ces charges, dont le poids, selon elles, explique que les chefs d'entreprise hésitent à embaucher au bas de l'échelle des qualifications et des rémunérations. Favorables, un temps, à cette mesure, à condition qu'elle accompagne une diminution du temps de travail, les socialistes lui ont préféré finalement, dans leur programme de 1997, une réforme des cotisations patronales. Celles-ci sont assises aujourd'hui sur les salaires, ce qui pénalise les entreprises de main-d'œuvre ; l'idée est de rééquilibrer ce prélèvement au détriment des activités génératrices de valeur ajoutée. Or, M. Malinvaud, dont les options ne sont pourtant pas celles du néolibéralisme, juge que cette solution ne garantit aucunement une amélioration significative de l'emploi. Il préconise plutôt d'*« élargir et pérenniser »* les allègements de charges sur les bas salaires.

Faut-il alors consolider le système actuel de financement de la Sécurité sociale ou bien le mettre radicalement en question ? Tel est le dilemme devant lequel se trouvent M. Jospin et Martine Aubry, sous le regard attentif de Dominique Strauss-Kahn. En annonçant, le 22 juillet, la baisse de la taxe professionnelle, elle aussi assise sur les salaires, le ministre des finances a « préempté » les marges budgétaires disponibles pour aider les entreprises. Une baisse des charges ne pourrait donc être financée que par un nouveau redéploiement des crédits de l'emploi, déjà mis à contribution pour les 35 heures et les emplois-jeunes. Mme Aubry sait bien, cependant, que la réforme des cotisations patronales, à laquelle elle reste attachée, ne peut suffire à résoudre le problème du coût du travail peu qualifié. Pour favoriser l'emploi, faut-il alléger les charges fiscales ou, au contraire, les charges sociales ? En trouvant le rapport Malinvaud sur son bureau, à son retour de vacances, M. Jospin sera contraint de choisir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Des jeux du sport aux enjeux de la machinerie sportive

par Jacques Ardoino et Roger Bambuck

LA Coupe du monde de football a fait beaucoup « rêver ». Dans les jours qui ont suivi le Mondial, le Tour de France a, lui, donné des « cauchemars » aux organisateurs de la course, aux coureurs comme au public. Dans les deux cas, des semaines durant, la vie sur Terre s'est trouvée ralentie, médiatiquement asservie au rythme des matches ou des étapes, indifférente à tout ce qui ne concernait ni les matches ni les étapes (la famine au Soudan, la guerre au Kosovo, etc.).

Nous sommes ainsi entrés, avec un sport professionnel de haut niveau converti en entreprise d'exhibition, dans l'ère de la démesure, attestant l'omniprésence d'un imaginaire débridé, lui-même contemporain d'une atrophie alarmante de la conscience critique. L'« imaginaire social », pour reprendre l'expression de Cornelius Castoriadis, est, quant à lui, toujours en quête de « faire comme si... », de simulation : pour tromper une réalité décevante ou insatisfaisante, mais tout à la fois, contradictoirement et confusément, il peut orienter ses investissements tantôt dans le sens de l'élaboration d'une fiction (aspiration à « un plus être »), tantôt se contenter de la facticité (d'un « être moins », simulacre réduit à l'apparence comme à la sécheresse du signe).

Le sport contemporain illustre bien ces deux mouvements, autant à partir de ses formes magiques, génératrices de mythes ou d'utopies, qu'à travers les dimensions pseudo-festives de spectacle. L'intelligence de faits aussi massifs et aussi extrêmes requiert, avant toute chose, l'abandon de la revendication d'une autonomie par le monde sportif, notamment quant au sport de haut niveau, dit « professionnel ». Cette extraterritorialité se fondait en effet sur la toute-puissance d'un idéal de pureté, avec la morale correspondante, celle par exemple de Pierre de Coubertin offrant à l'être humain des occasions de se dépasser, de se transcender par l'effort et la discipline.

La compétition laissait intacte la question redoutable de la progression du plus grand nombre ou de la constitution d'un nouvel élitisme. Au fil de ses records successifs, le champion rejoignait ainsi le héros. L'organisation sportive, avec ses codes, ses règles, ses rites et ses épreuves, devenait alors « une machine à faire des dieux ». L'homme qui se veut divinisé n'en a cependant pas toujours les moyens. Il lui faut des adjuvants. Il se « dope » pour rester à la hauteur de son projet idéal comme au niveau de ses pairs, pour apporter le bonheur aux foules extasiées ou pour « mériter » l'argent que lui offrent, à certaines conditions, ses « sponsors ». On fait alors semblant, avec la langue de bois des discours officiels, celui du pouvoir sportif comme celui du pouvoir d'Etat, de découvrir avec consternation ce qui était de longue date parfaitement notoire. Cette « découverte » est le fruit du choc, malencontreux, entre deux logiques contradictoires : la police et la justice de droit commun contre l'« immunité » sportive. D'apollinien, le sport redevient dostoïevskien ou shakespearien. Ses coulisses apparaissent dans un théâtre qui, comme tous les autres, oppose ses côtés « cour » et « jardin ». Ainsi que l'a justement soutenu, depuis près de vingt ans, Jean-Marie Brohm, à la suite de Marcel Mauss, le sport s'impose à l'évidence en tant que phénomène social « total », en lequel vont se retrouver et culminer la plupart des autres institutions.

Il constitue alors un remarquable « analyseur » de nos sociétés regardées, de façon plus critique, également sous l'angle de leurs contradictions. Nous voudrions proposer ici quelques réflexions interrogeant les statuts sociologique, anthropologique et économique du sport dans nos sociétés. C'est, en fonction de son outrance, un véritable problème de civilisation. En tant que tel, il appelle une vigilance accrue de la conscience critique.

Fallait-il à tout prix continuer le Tour-spectacle pour ne pas priver de sa fête habituelle un public qui se serait alors trouvé lui-même en « état de manque » ? Ne fallait-il pas plutôt « sauver la face » en minimisant l'incident, en faisant par exemple la « part du feu ». Maintenir une apparence lisse et cacher les fissures, telle a été la seule tactique d'un pouvoir sportif remarquablement absent dans ces moments difficiles.

Une telle discrétion se complique encore d'une incapacité de longue haleine à savoir lire et interpréter les signaux nombreux qui ont jalonné la route du sport. L'idée même de pouvoir sportif a quelque chose de saugrenu, y compris pour ceux qui s'en réclament – ainsi l'appel pathétique lancé à la « science », dont ce n'est nullement le rôle, de proposer des éléments de solution pour la question du dopage. Mais, plus encore, il faut sans doute comprendre que, à la différence du théâtre olympien, la machine à faire des dieux suppose une machinerie très compliquée, très exigeante et très coûteuse. L'entreprise de spectacle suppose des moyens considérables. *Il en va d'ailleurs de même* pour l'ensemble du sport, dont les besoins financiers, à l'échelle de la planète, sont impressionnants, fondant l'autonomie dont nous parlions.

Celle-ci, en fait, entraîne en retour des dépendances plus insidieuses. Les sponsors et les médias ont aussi leurs exigences. Des emplois en dépendent. Les chiffres d'affaires nourrissent les taxes. Les marchés conclus pour les besoins d'une opération particulière impliquent de nombreux partenaires. Le montant des sommes engagées interdit les dédits. De la sorte, paradoxalement, la machinerie elle-même échappe au pouvoir de ceux qui l'ont instituée. Le contrôle, la décision revêtent ainsi des formes quasi mafieuses. Une fois de plus, l'économie prime et régente ce sur quoi elle s'appuie. Au cœur de cette réalité « virtuelle », c'est l'imaginaire et le fantasme de toute-puissance qui se retrouvent à l'oeuvre.

L'assujettissement du sport à une politique de marché est probablement ce qui peut lui arriver de pire. Il ne peut qu'y perdre son âme

Les masses financières en cause constituent en fait une drogue d'une tout autre nature, mais dont les effets sont infiniment plus redoutables que les substances chimiques dûment répertoriées. Les professionnels du sport de haut niveau participent à un véritable *star system*, loin du monde. De quoi peut bien rêver un enfant appartenant à une famille modeste sinon d'égaler (performances, revenus, gloire) un jour son héros, voire de le dépasser. Mais, si d'aventure il y parvient, combien de ses camarades auront cette chance ? Quand les autres auront enfin compris que le rêve n'est pas toujours magiquement efficient, il ne leur restera plus que la violence comme issue à leur frustration.

A l'origine, le sport se voulait éducatif. Cette visée reste toujours aussi nécessaire à condition que le sport de masse, celui du plus grand nombre, ne s'autonomise pas et se subordonne résolument à une perspective plus large de l'éducation (savoir, savoir-faire et savoir-être articulés à une conscience critique). En revanche, elle ne se retrouve plus dans le sport professionnel de haut niveau, où les objectifs d'efficacité, d'excellence et de maîtrise de l'adversaire prédominent. Il y a, en effet, une différence considérable de philosophie entre des démarches dont l'une est fondée sur la sélection et la rigueur d'un entraînement tendu par une obligation de résultats fondamentalement éphémère tandis que l'autre, plus casuistique, ajoute l'intelligence de cheminements particuliers aux rythmes et à la fantaisie de chacun.

Si on a pu penser, non sans raisons, que des sages, des philosophes, des savants, des artistes avaient pu apporter des contributions notables à leurs civilisations et, par conséquent, à l'humanité, il n'est pas encore devenu coutumier d'y ajouter les champions et les recordmen. Nous sommes là dans des ordres axiologiques bien distincts. Pour retrouver et développer ses valeurs propres, le sport doit être explicitement replacé dans un concert de politiques éducative, culturelle et sociale. Son assujettissement à une politique de marché est probablement ce qui peut lui arriver de pire. Il ne peut qu'y perdre son âme.

Le seul moyen pour remédier à cette confusion préjudiciable et assainir ainsi les situations du sport de masse et du sport lucratif de haut niveau réside dans une organisation professionnelle de ce dernier, devant obéir aux règles du droit commun (fiscalité, droit du travail, conventions collectives...). On peut sans doute espérer que, dans une nation démocratique, les régulations et le jeu des rapports de forces laisseront moins de force incontrôlée à l'emprise de l'imaginaire. Parallèlement, les sports de masse pourraient repenser utilement le rôle des fédérations, qui constituent trop facilement encore aujourd'hui un écran entre les membres des associations sportives et les différentes communautés composant la société civile.

Dans la mesure où des changements aussi profonds ne peuvent être mis en œuvre à partir de simples résolutions et dans un temps très court, les rôles du législateur et de l'Etat apparaissent essentiels au cours d'une première phase. Ce ne sont surtout pas des « commissions » ni des rapports d'experts qui vont régler de tels problèmes. Ceux-ci relèvent bel et bien d'un débat national.

Jacques Ardoino *est professeur émérite des universités (Paris-VIII).*

Roger Bambuck*, ancien secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, est l'auteur de la loi de juillet 1989 sur la prévention et la répression de l'usage des produits dopants dans le sport.*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Victor Hugo et Vianden

VIANDEN, ce bourg luxembourgeois qui est fier de s'appeler ville, avec un château en ruine juché sur des hauteurs où s'amoncellent les nuages, un fleuve anémique qui traîne sa tristesse à travers les siècles : c'est Arcadie, royaume du silence et de la verdure, lieu d'exil des bannis, des réprouvés. Victor Hugo y a vécu et il y est retourné par deux fois. La date de son premier séjour ? On l'ignore. Mais par la suite les documents ne manquent pas : Hugo resta à Vianden du 19 au 27 septembre 1863 ; il revint pour quelques jours en 1865 et 1870.

En ce jour d'été 1948, qui était le premier jour d'août, le souvenir d'Hugo prenait à Vianden les formes d'une grande manifestation où les personnalités marquantes de la politique et de la littérature, toutes en gibus et l'air solennel, semblaient s'être donné rendez-vous pour assister à l'inauguration de la nouvelle « Maison Victor-Hugo », destinée à remplacer celle que la guerre n'avait pas épargnée en décembre 1944. Impassible au milieu de la ville, où la municipalité avait fait dresser une estrade très large, le buste du père des *Misérables*, œuvre solide de Rodin, écoutait les discours, qu'une foule fervente ponctuait d'applaudissements chaleureux.

Des hymnes furent chantés, des poèmes récités, et les accents hugoliens, tels qu'on les trouve par exemple dans le poème *A Vianden*, prirent vie : *« La nature au front mystérieux/Fait tout ce qu'elle peut pour apaiser les hommes ;/Du coteau plein de vigne au verger plein de pommes/Les mouches viennent, vont, reviennent... »*

J. Hanck
(6 août 1948)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'année de toutes les catastrophes

Suite de la première page

En Chine même, les signes d'une rupture de l'équilibre climatique apparaissent avec force. Selon un rapport du Centre national climatique publié mardi 4 août à Pékin, les précipitations enregistrées dans le bassin du Yang-tseu, au centre du pays, fin juillet, sont de 50 à 200 % supérieures à la moyenne. En revanche, la sécheresse affecte le Nord, là où coule l'autre grand fleuve chinois, le fleuve Jaune. Les pluies y sont inférieures de 50 à 80 % à la normale. En 1997, le fleuve Jaune s'est tari pendant 226 jours. Violentes inondations d'un côté, implacables sécheresses de l'autre, on assiste à la juxtaposition dans le temps et l'espace des deux extrêmes d'un phénomène qui se révèle justement par ses exacerbations erratiques.

La faute à El Niño ? Non, répondent les spécialistes. La perturbation océanique n'est plus perceptible dans les eaux du Pacifique. El Niño est mort... jusqu'à la prochaine fois. Il n'est pas plus responsable des inondations en Chine (mais aussi en Corée, au Japon et au Bangladesh) que de l'hiver anormalement doux en Europe et en Amérique du Nord ou des incendies estivaux en Grèce, en Catalogne et en Italie. Certains climatologues s'interrogent d'ailleurs sur la violence du dernier épisode qui a ravagé de larges pans des continents sud-américains, africains et asiatiques. L'anomalie El Niño ne constituerait-elle pas en quelque sorte l'avant-garde du phénomène général de dérèglement climatique ? Personne n'a de réponse tant les connaissances des mécanismes climatiques, en particulier en ce qui concerne le vaste réseau d'interaction terre-ciel-océan, sont encore faibles mais la question ne peut être éludée.

De toute façon, l'année 1997-1998, à cause ou pas d'El Niño, aura écrit un redoutable chapitre dans le livre des records. Faute de mieux et d'explications suffisantes, il aura fallu chaque fois faire appel à l'« exceptionnel » pour qualifier les incendies et les sécheresses persistantes en Indonésie, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique-sud, le retard de la mousson, les embrasements du nord de la forêt amazonienne (où il a plu cinq fois moins que la normale), les 11 000 feux échappant à tout contrôle au Mexique (un phénomène *« sans précédent historique »* selon le World Resource Institute de Washington), les inondations, glissements de terrain, éboulements, apparitions d'immenses lacs artificiels au Pérou, en Equateur, en Colombie, au Chili, en Argentine (au point que le quotidien espagnol *El País*, dans une récente enquête, estime que *« la carte de l'Amérique du Sud est bouleversée »*), les sécheresses qui se mettent à frapper le continent africain d'ouest en est...

Il faut, bien sûr, se garder de tirer de trop rapides conclusions d'énumérations catastrophiques. La médiatisation des images destructrices, leur force inhérente qui frappe l'imagination, leur cortège de douleurs qui déclenche l'émotion, peuvent conduire à surinterpréter des phénomènes « naturels ». Portés immédiatement à la connaissance de tous, « mis en scène » par les télévisions du monde entier à la veille du basculement du siècle, ils ont tendance à se charger d'une dimension mythologique dans des sociétés en proie au mal de vivre et qui se cherchent des repères.

Les indices d'un changement climatique que constitue la multiplication des événements extrêmes n'en demeurent pas moins têtus comme des faits, aussi indiscutables que la réalité. On sait, depuis les études menées par la communauté scientifique internationale, que le réchauffement de la planète est à la source d'un dérèglement possible du climat mondial. L'année 1997 avait été la plus chaude de l'histoire (les autres années les plus chaudes étant concentrées sur la dernière décennie). On vient d'apprendre, par les services météorologiques britanniques, que le premier trimestre 1998 aura battu tous les records depuis 1860, c'est-à-dire depuis que les relevés existent.

Avec pour toile de fond cette accumulation de calamités aux conséquences humaines insupportables, la réaction de l'ensemble des nations du monde, ne serait-ce qu'au titre du principe de précaution, n'en revêt que plus d'urgence. Un premier pas a été franchi en 1997 à Kyoto avec l'adoption d'un protocole instituant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dus aux activités humaines, identifiés comme les principaux responsables du réchauffement climatique. Depuis, quelques pays seulement l'ont ratifié, principalement des petits Etats insulaires. Les négociations piétinent. En juin, à Bonn, 1 200 délégués représentant 150 pays se sont séparés après deux semaines de discussion sans parvenir à un accord sur les modalités d'application du protocole. Quels Etats doivent réduire leurs émissions et comment doivent-ils opérer : par le marché des « droits à polluer » ou par un système de quotas par pays ? Les clivages entre pays industrialisés et pays du Sud sont réapparus, de même que le bras de fer entre l'Europe et les Etats-Unis. Une nouvelle conférence est convoquée pour novembre à Buenos Aires. Un rendez-vous qui prendra la forme d'une mise au pied du mur.

Jean-Paul Besset

RECTIFICATIF

JAZZ

L'historien du jazz cité dans l'article intitulé « Des collégiens bousculent une marquise » (*Le Monde* du 4 août) s'appelle Daniel (et non Alain) Devers.



FINANCE Wall Street a subi, mardi 4 août, sa plus forte baisse depuis le début de l'année : l'indice Dow Jones a perdu 3,41 %. ● DANS LE SILLAGE de New York, les places européennes ont ouvert, mercredi, en net repli. Paris cédait 1,6 %, Francfort 1,8 % et Londres 1,2 %. ● APRÈS AVOIR LONGTEMPS IGNORÉ les effets de la crise financière et économique en Asie, les opérateurs commencent à s'inquiéter de son impact sur la croissance américaine et les profits des entreprises. Ralph Acampora, analyste chez Prudential Securities, jusqu'à présent très optimiste, prédit une correction de 15 à 20 % de la Bourse américaine d'ici à l'automne. ● LES PROMESSES de baisses d'impôt faites mardi par le nouveau gouvernement japonais n'ont pas suffi à rassurer les marchés financiers. La Maison Blanche a accueilli ce plan de relance avec prudence.

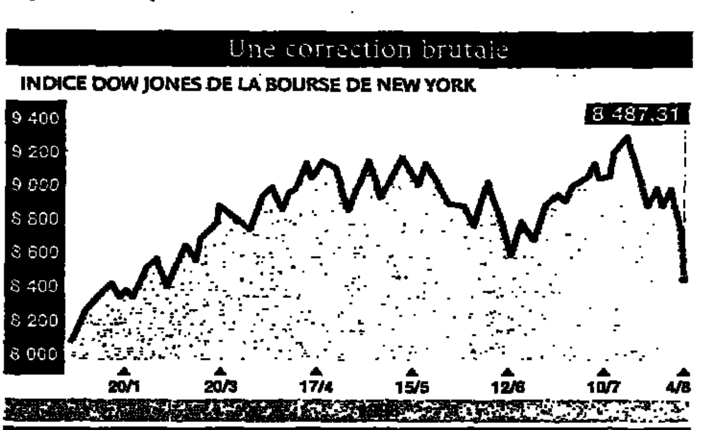
La tourmente financière asiatique fait trébucher Wall Street

La Bourse de New York a fortement baissé, mardi 4 août. Dans un climat alourdi par les affaires atteignant le président Clinton, les opérateurs s'inquiètent des conséquences, pour l'économie américaine, d'une crise à laquelle ils ne voient pas d'issue

LE MOUVEMENT de correction sur les places boursières occidentales, que de nombreux experts financiers annonçaient, vient-il de commencer ? Wall Street a subi, mardi 4 août, sa plus forte baisse depuis le début de l'année : l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 299,43 points, soit 3,41 %. Dans le sillage de New York, les marchés européens ont ouvert, mercredi, en net repli : Paris cédait 1,6 %, Francfort 1,8 % et Londres 1,2 %. Sur le marché des changes, le billet vert, victime du brusque accès de faiblesse de la Bourse américaine, s'inscrivait mercredi matin en recul : il cotait 5,93 francs, soit une perte de 6 centimes en moins de vingt-quatre heures.

Les marchés boursiers occidentaux avaient jusqu'à présent très bien résisté à la crise financière en Asie. Ils avaient même profité de la fuite des capitaux hors de la région asiatique et de leur rapatriement dans des pays jugés plus sûrs, comme les Etats-Unis et l'Europe. Ces transferts de fonds avaient favorisé le mouvement de détente des taux d'intérêt à long terme en Occident, tombés à des plus bas niveaux historiques, et contribué aux très belles performances enregistrées à Wall Street et sur les Bourses du Vieux Continent depuis le décrochage du baht thaïlandais, début juillet 1997 (+ 20 % à New York, + 48 % à Paris et + 62 % à Francfort). Les Bourses occidentales semblaient d'autant plus à l'abri de la tempête asiatique que les effets directement économiques de cette dernière paraissaient très limités : la reprise avait continué à s'accélérer en Europe tandis que la croissance était demeurée très vigoureuse aux Etats-Unis.

Mais cet environnement idéal pour les investisseurs a commencé à se dégrader au cours des dernières semaines. En dépit d'une demande intérieure toujours soutenue, les signes de ralentissement économique se sont multipliés outre-Atlantique. Victime de la baisse des exportations à destination de l'Asie, la croissance du produit intérieur brut (PIB) américain au cours du deuxième trimestre a été limitée à 1,4 % en rythme annuel, alors qu'elle avait atteint 5,5 % au cours des trois premiers mois de l'année.



La Bourse de New York a perdu 9,1 % depuis son sommet atteint le 17 juillet.

Cette détérioration économique s'accompagne d'une baisse parallèle des profits des entreprises. Au cours des dernières semaines, de grandes compagnies comme Boeing ou IBM ont mis en garde les opérateurs boursiers contre des prévisions de résultats trop optimistes. Les analystes, qui prévoyaient en moyenne, en début d'année, des résultats en hausse de 14 % pour les entreprises américaines, révisent ce chiffre à la baisse. Bruce Steinberg, principal économiste de la banque Merrill Lynch, s'attend à une progression limitée à 3,5 %. Même Ralph Acampora, analyste chez Prudential Securities, qui faisait preuve depuis plusieurs années d'un inébranlable optimisme, se montre aujourd'hui inquiet – son brusque revirement a d'ailleurs favorisé, mardi, le plongeon de la Bourse américaine. Il prévoyait jusqu'à présent que le Dow Jones atteindrait 10 000 points avant la fin de l'année : il prédit désormais une correction de 15 à 20 % d'ici à l'automne. *« Je crois que nous sommes au début d'un événement plus important que je ne l'avais prévu »*, a affirmé le gourou dans un entretien à la chaîne financière CNBC.

La chute de Wall Street, mardi, indique que les opérateurs boursiers ont fini par prendre acte, avec un retard et une brutalité qui leur sont coutumiers, des risques que fait courir à l'expansion américaine une crise asiatique à laquelle ils ne voient pas d'issue rapide. Le changement de gouvernement au Japon et ses promesses fiscales du 4 août *(lire ci-dessous)* ne les ont pas rassurés. La crise financière en Asie est loin d'être terminée, mais ne devrait pas s'étendre *« si les Japonais prennent les mesures cruciales qui s'imposent à eux »*, a déclaré, mardi, le secrétaire d'Etat américain adjoint au Trésor, Lawrence Summers. Enfin, les affaires atteignant le président Clinton ajoutent un risque politique à ceux liés à la crise asiatique et participent à l'accès de pessimisme des marchés financiers.

« L'Histoire nous dit qu'il y aura une correction significative des cours, car l'Histoire est ponctuée de contractions périodiques des cours, et je n'ai aucun doute que, étant donnée la nature humaine, cela se produira encore, et encore, et encore », avait affirmé, fin juillet, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. La question est maintenant de savoir si la correction qui semble se dessiner à Wall Street et sur les Bourses européennes pourra s'effectuer en bon ordre, mettant fin en douceur à une euphorie boursière jugée dangereuse par les autorités monétaires internationales, ou si elle risque au contraire de dégénérer en krach, avec des conséquences graves pour le système économique et financier mondial.

Pierre-Antoine Delhommais

Le gouvernement japonais promet une baisse massive des impôts

CONFRONTÉ à la défiance des marchés financiers internationaux et de l'opinion publique japonaise, soumis à la pression de ses principaux partenaires économiques, notamment américains, le nouveau gouvernement japonais est contraint de dévoiler plus vite que prévu les grandes lignes de sa stratégie économique et monétaire. Trois jours avant la déclaration de politique générale du premier ministre, Keizo Obuchi, vendredi 7 août, devant le Parlement réuni en session extraordinaire, le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, a annoncé un vaste programme de baisse de la fiscalité.

Les réductions d'impôts pourraient dépasser l'année prochaine 6 000 milliards de yens (250 milliards de francs) : les allègements de l'impôt sur le revenu, comprenant notamment un abaissement de la tranche maximale, ramenée de 65 % à 50 %, représenteraient 4 000 milliards de yens et ceux portant sur l'impôt des sociétés excéderaient 2 000 milliards de yens, a précisé M. Miyazawa. Selon un responsable du ministère des finances, ces mesures feront l'objet d'un texte de loi examiné lors de la session parlementaire débutant en janvier. La presse japonaise affirme que celui-ci pourrait être voté dès cette année.

OBJECTIFS REVUS À LA BAISSE

Ce plan fiscal est destiné à relancer une consommation intérieure atone et à sortir le plus rapidement possible l'économie de la récession qu'elle traverse et qui s'annonce comme la plus grave que le Japon ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les derniers indicateurs publiés ont confirmé la gravité de la situation économique dans l'archipel. La consommation des ménages japonais a baissé de 1 % en juin, soit son huitième recul consécutif, ce qui ne s'était jamais vu, selon l'agence officielle des statistiques. La production automobile a plongé de 8,4 % en juillet. Le directeur de l'Agence de planification économique (EPA), Taichi Sakaiya, a reconnu, lundi, que l'objectif d'une croissance de 1,9 % pour l'année fiscale en cours est irréaliste. Selon lui, le produit intérieur brut ne devrait pas progresser de plus de 0,5 % et pourrait même se contracter de 0,5 %.

Destinée à redonner confiance aux ménages nippons, afin qu'ils retrouvent le goût de la consommation plutôt que de l'épargne, la baisse annoncée des impôts constitue aussi un geste à visée externe, cherchant à séduire et à rassurer les partenaires du Japon. *« Je suis ravi que nous puissions proposer des mesures aussi importantes à un moment où le Japon attire l'attention internationale »*, a reconnu, mardi, M. Miyazawa.

Depuis longtemps, Washington réclame ouvertement une relance de la consommation au Japon, qui serait par ailleurs un moyen de forcer Tokyo à ouvrir son marché intérieur aux produits étrangers et à réduire son excédent commercial. Les Etats-Unis suivent de près les mesures économiques que le nouveau gouvernement japonais entend mettre en œuvre.

A l'issue d'une rencontre, mardi, avec M. Miyazawa, l'ambassadeur américain au Japon, Thomas Foley, s'est déclaré *« confiant dans la capacité de cette équipe à agir avec diligence pour affronter les défis qui s'annoncent »*, ajoutant que le premier ministre pourrait *« compter sur le soutien total et la coopération des Etats-Unis »*. M. Miyazawa a aussi eu, mardi, un entretien téléphonique avec le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin. Les deux hommes sont convenus de se rencontrer prochainement.

Le gouvernement japonais a tenu à donner des gages à Washington en clarifiant sa position en matière de politique de taux de change. Le doute s'était installé depuis les déclarations, vendredi 31 juillet, de M. Miyazawa selon lesquelles la parité du yen devait être déterminée par les performances économiques du Japon et non par des manipulations artificielles gouvernementales. A la suite de ces propos, la monnaie japonaise avait plongé, tombant à ses plus bas niveaux depuis huit ans face au dollar. Mardi, les trois ministres japonais chargés des dossiers économiques ont lancé la contre-attaque et dénoncé la dépréciation du yen en laissant planer la menace d'une intervention sur le marché des changes. *« Des fluctuations perturbatrices des marchés doivent être corrigées, sinon une économie de marché ne peut fonctionner normalement »*, a souligné M. Miyazawa, qui a estimé avoir été mal compris des marchés : *« Je n'avais pas l'intention de dire que des interventions pourraient ne pas être nécessaires. »*

HUITIÈME PLAN DEPUIS 1992

Le directeur de l'EPA a, pour sa part, estimé que la baisse du yen était *« allée trop loin »* et que *« les mouvements excessifs du marché sont à terme corrigés dans une économie libérale »*. Enfin, le ministre du MITI (commerce international et industrie), Kaoru Yosano, a jugé qu'il serait *« bénéfique »* pour les économies mondiales *« d'intervenir conjointement sans la moindre hésitation si la spéculation s'attaquait à la monnaie d'un pays »*. Les Etats-Unis sont-ils aujourd'hui prêts à se joindre au Japon pour soutenir le yen, comme ils l'avaient fait à la mi-juin ? Pour Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, *« il existe une possibilité d'intervention concertée à condition qu'un plan crédible de relance de l'économie et de restructuration des banques soit mis en place. Les autorités américaines n'accepteront pas que les plans du gouvernement japonais soient simplement annoncés et pas mis en œuvre concrètement »*.

Washington attend maintenant des faits. La Maison Blanche craint que l'histoire ne se répète et que le vaste programme économique annoncé ne soit, faute d'application, pas plus efficace que les précédents. Depuis 1992, Tokyo a déjà officiellement mis en place sept plans de relance d'un montant gobal de 83 000 milliards de yens (3 840 milliards de francs).

P.-A. D.

Robert Boyer, économiste, directeur d'études au CNRS-Cepremap-EHESS

« Le capitalisme nippon n'est pas condamné sous prétexte qu'il diffère du modèle américain »

« La récession que connaît l'économie japonaise marque-t-elle la fin du modèle national ?

– Elle marque très probablement la fin d'une époque de forte croissance, ce qui n'implique pas la convergence prochaine vers un capitalisme de type nord-américain. Les observateurs ont tendance à parer de toutes les vertus les économies en forte croissance et d'ériger leur organisation au rang de "modèle". A l'inverse, dès que survient une récession ou quelque problème macroéconomique, ils sont prompts à dénoncer l'archaïsme de ce qu'ils avaient hier tant, et naïvement, admiré.

» Un économiste américain de renom a ainsi annoncé que le dépassement de la crise nippone tenait à la victoire du marché sur la "bureaucratie" et à la nécessaire adoption des institutions du capitalisme américain. Quelle méconnaissance de l'histoire ! Le capitalisme, selon une configuration propre, s'est développé au Japon dès l'ère meiji. Il se transforme entre les deux guerres et connaît un nouveau cours après la seconde guerre avec les multiples réformes introduites à l'instigation des autorités américaines – déjà ! – d'occupation. Le succès du Japon est essentiellement dû à ses entrepreneurs, Toyoda (Toyota), Morita (Sony), Honda, etc., qui ne sont pas d'une étoffe radicalement différente de celle de leurs homologues américains ou européens.

» Le Japon n'est pas en crise parce qu'il ne ressemble pas aux Etats-Unis, mais du fait des tensions héritées de la période 1986-1991 dite de la "bulle" et des problèmes non résolus depuis lors. La désynchronisation entre une dynamique financière incontrôlée et l'évolution productive et sociale est au cœur du tourment des autorités. Les sources de la compétitivité industrielle japonaise dans l'automobile, l'électronique, les biens d'équipement professionnels n'ont pas disparu : les grandes entreprises se sont restructurées, elles ont mis sur le marché de nouveaux produits et la chute du yen par rapport au dollar a stimulé les exportations.

» La gestion de l'emploi s'est appuyée sur une multiplicité d'ajustements : transferts de main-d'œuvre, forte réduction de la durée du travail – en 1997, les ouvriers japonais travaillent moins que les américains ! –, souplesse des rémunérations qui collent à la conjoncture, séries de réformes pragmatiques adaptant le travail aux attentes des nouvelles générations et aux exigences des nouvelles technologies.


ROBERT BOYER

Sans doute, le licenciement est l'arme de dernier ressort, contrairement aux pratiques américaines ou européennes. Mais le système d'emploi, loin d'être immobile dans son archaïsme, s'est transformé tout en limitant la montée du chômage, qui atteint pourtant en juin le niveau sans précédent de 4,3 %.

– Le capitalisme japonais n'est pas condamné à vos yeux ?

– Il est erroné de le condamner sous prétexte qu'il diffère de la configuration américaine : l'histoire enseigne la coexistence durable de différentes variétés de capitalisme, dont chacune se transforme lors des "grandes crises" et suit une trajectoire originale. En revanche, le capitalisme japonais des années 90 n'est plus celui des années 60. Le succès du secteur industriel conduit à l'accumulation d'excédents commerciaux qui, à l'époque du mouvement international de libéralisation financière, a produit, de 1986 à 1991, une bulle spéculative sans précédent. Son éclatement a révélé tant l'inadaptation des structures bancaires et financières que le désarroi du ministère des finances, désarçonné par la nouveauté de cette crise rétive à ses instruments traditionnels d'action.

» Au même moment, de multiples affaires de corruption et l'incapacité des gouvernements à définir, puis à mettre en œuvre une stratégie claire suscitent une défiance croissante de l'opinion publique, qui doute des hommes politiques et, par extension, de la viabilité du "système" japonais.

– Quelles solutions envisager pour redynamiser la croissance ?

– La baisse des taux d'intérêt n'est pas praticable. Le taux d'escompte a déjà atteint le plancher de 0,50 % et vient buter sur ce que Keynes a appelé la "trappe à liquidité" : même à ce taux très bas, compte tenu de la morosité des anticipations et de la grande incertitude qui prévaut, ni les entreprises ni les consommateurs ne sont prêts à s'endetter. Ce bas taux, censé résoudre la crise bancaire et relancer l'économie, aboutit au résultat inverse : la prolongation d'une quasi-stagnation.

» Par ailleurs, comme les titres publics rapportent 1,68 % au Japon, contre 5,42 % aux Etats-Unis, il est plus avantageux de placer l'épargne hors du Japon, ce qui aggrave la dépréciation du yen. Depuis 1994, le Japon est au bord d'une déflation, qui n'est pas sans rappeler certains des traits de la crise de 1929 à 1932 aux Etats-Unis.

» Une relance budgétaire est a priori plus efficace. Depuis 1992, se sont multipliés les plans de relance, dont aucun pourtant n'est parvenu à relancer durablement la croissance. En fait, les dépenses ont surtout concerné le bâtiment et les travaux publics : elles ont une forte connotation électorale, n'embrayent pas sur l'investissement industriel ni sur la consommation de biens durables.

– Quelle solution reste-t-il ?

– Peut-être, d'abord, une baisse de la fiscalité, à condition qu'elle soit annoncée comme une mesure permanente qui s'insère dans une réforme d'ensemble et permette de redresser durablement les anticipations. Mais l'essentiel tient en l'annonce d'un plan de sauvetage et de restructuration de l'ensemble du système financier. Mais ces mesures ne sont pas nécessairement suffisantes. Encore faut-il stabiliser le système financier mondial pour éviter que se reproduisent les mouvements spéculatifs qui ont frappé successivement l'Amérique latine, l'Europe, les pays du Sud-Est asiatique, la Russie... Mettre un peu de sable dans les rouages de la spéculation pourrait être bienvenu. A cet égard, le regain d'intérêt pour la proposition de James Tobin d'une taxation, légère, des capitaux courts est notable.

» Enfin, depuis une année, le Japon a été placé au cœur de la tourmente financière asiatique. Cela n'a pas manqué d'aggraver ses propres difficultés et, en retour, a rendu plus problématique sa contribution à la solution des crises indonésienne, coréenne, thaïlandaise. Agir sur l'économie asiatique dans son ensemble pose de redoutables problèmes géopolitiques, lorsque l'on sait les rivalités entre le Japon, la Chine, et les Etats-Unis.

» Une solution bien tempérée de la crise financière se révèle pourtant plus nécessaire que jamais : elle appelle un regain de coopération internationale. »

Propos recueillis par Eric Le Boucher

هكذا من الاهمال

LES DÉPARTEMENTALES DE L'INFORMATION

Le ménage à trois de « L'Eclair », de « La République » et de « Sud-Ouest »

A Pau, le groupe bordelais a su marier le quotidien démocrate-chrétien et le journal laïque et républicain, pour le bonheur économique de tous

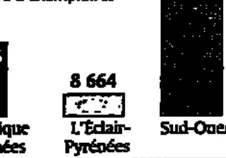
PAU
de notre envoyé spécial

Le bon roi Henri, fervent adepte de l'équilibre, se réjouirait du sort réservé à la presse écrite de sa bonne ville de Pau. C'est l'une des rares villes de France où les lecteurs disposent de trois quotidiens différents : *La République des Pyrénées*, *L'Eclair* et l'édition locale de *Sud-Ouest*. Et le trio a beau être animé par une saine concurrence, il est contrôlé par le même groupe de presse, Sud-Ouest. Ultime sujet d'étonnement, *La République des Pyrénées* et *L'Eclair*, autrefois ennemis, cohabitent. Un cas assez rare en France.

Ils sont abrités dans le même pâté d'immeuble, mais il ne s'agit pourtant pas d'un mariage d'amour. Plutôt d'une union fondée sur la raison et sur des avantages économiques bien compris, traversée de bisbilles et d'orages. Les deux quotidiens, il est vrai, regardent dans deux directions philosophiques différentes. *L'Eclair* est l'héritier du *Patriote des Pyrénées*, journal créé en 1896, sous l'impulsion du clergé régional. Il prône un catholicisme républicain et social inspiré par le pape Léon XIII. *L'Eclair-Pyrénées* reprend le flambeau, en octobre 1944, avec le soutien de personnalités de la mouvance du MRP. Mais le terrain est déjà occupé. *La République des Pyrénées*, parue en août sous le titre *La 4e République*, défend les idéaux républicains et laïcs.

Dans les années 50, *« La Rép »* devient le journal de Pau et de son agglomération (140 000 habitants), du Béarn et de la province de Soule. C'est un titre prospère. *L'Eclair* a une vocation plus régionale : il couvre les Trois B (Bigorre, Pays basque, Béarn) ; il est aussi plus rural. Cet effort l'essouffle et, en 1971, *Sud-Ouest* en prend le contrôle. Le tour de *La République* vient quatre ans plus tard. Touchée par des problèmes de succession, *La République* est convoitée par Robert Hersant, qui possède alors *La Nouvelle République de Tarbes* et rêve d'unir les deux titres. Appelé à la rescousse, *Sud-Ouest* glisse *La Rép* dans son escarcelle.

Le groupe aquitain garantit aux deux titres leur intégrité : chrétienne-démocrate pour le premier, républicaine et laïque pour le second. Un triplage publicitaire est lancé avec son édition locale paloise, puis on crée un groupement d'intérêt économique baptisé Pyrénées-Presse (PP), qui est devenu le moteur des deux journaux. Non seulement Pyrénées-Presse fabrique *L'Eclair* et *La République* mais il assure leur diffusion, et leur fournit une vingtaine de pages communes par jour.



- DIFFUSION DES DEUX TITRES
  38 090 exemplaires
- ZONE DE DIFFUSION
  Pau et le Béarn
- CONCURRENCE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUE
  en nombre d'exemplaires

La République des Pyrénées	L'Eclair-Pyrénées	Sud-Ouest
29 426	8 664	

CRÉATION	1944
GROUPE	SUD-OUEST
RÉDACTION	34 journalistes

L'ECLAIR — Bellocq : les Texans arrivent — Baudreix — 5e RHC — Fête des Mères — Géant. J'ai envie

La République — PAU HONORE L'ÉLAN — LA GRANDE FÊTE DU HAND — Fête des Mères — Géant. J'ai envie

« Entre ces deux titres concurrents sur le plan rédactionnel, philosophique et commercial, il y a une forme de solidarité obligée. C'est très béarnais », souligne Jean-Pierre Cassagne, gérant de *La Rép* mais aussi directeur de développement de *Sud-Ouest*. Lui et son homologue François Loustalan, directeur de *L'Eclair*, descendent des fondateurs.

Les deux journaux partagent le même toit. *La Rép* a hérité de la partie la plus moderne. Une passerelle surplombant la rotative fait le lien avec *L'Eclair*, plus modestement hébergé. Avec 350 correspondants et 26 journalistes, PP collecte, rédige et met en pages les informations locales, régionales, et sportives proposées aux deux titres. Aux rédactions de *L'Eclair* et de *La République* – 4 journalistes chacune – de leur donner une couleur spécifique grâce à des choix de « une », de maquette et de commentaires, tout en réalisant de leur côté 5 pages en propre.

Ce système peut sembler *a priori* complexe. Il est surtout très lourd. PP est au centre du dispositif. Son directeur de l'information, Christian Bombédiac, 45 ans de journalisme, en est l'arbitre. Le matin, il dresse le menu du jour avec les rédacteurs de PP. Le soir, tour à tour et séparément, il reçoit dans son bureau, en *« territoire neutre »*, le responsable de chaque titre.

En puisant dans le butin journalier de PP, chacun fait son choix de « une » et d'informations locales. Afin de ne favoriser ni l'un ni l'autre des deux titres, la rédaction de PP collecte des faits, rien que des faits. Trois journalistes assistent ainsi au conseil municipal : celui de PP pour le compte-rendu ; ceux de *L'Eclair* et de *La République des Pyrénées* pour le commentaire. Un article en haut d'une page de *L'Eclair* peut être remisé en bas de page de *La République* et inversement. Si un article de PP déplaît à l'un des quotidiens – c'est fréquent, surtout en période électorale –, PP procède à un *« repiquage »*, le remplace par un autre article, fourni par le journal.

In fine, ces deux journaux, autrefois *« férocement concurrents »* selon François Loustalan, sont réalisés avec un matériel commun à 75 %. Mais ils se différencient par leurs choix, leurs commentaires, et leur lectorat : régional et « rurbain » pour *L'Eclair*, palois et béarnais pour *La République*. Les rédactions découvrent le lendemain, comme les lecteurs, les résultats de ces dosages.

« Entre ces deux titres concurrents, il y a une forme de solidarité obligée. C'est très béarnais »

La République réalise 68 millions de francs de chiffre d'affaires, *L'Eclair* 20 millions ; l'ensemble dégage une rentabilité de 6,6 %, un chiffre plus qu'honorable pour la presse. Le laboratoire palois n'est donc pas *« une danseuse »* pour Sud-Ouest. Le taux de pénétration est l'un des plus forts du groupe : plus de 55 %. *La République* frôle les 30 000 exemplaires, *L'Eclair* les 10 000, l'édition de Pau de *Sud-Ouest* 15 000. Cette dernière boucle trop tôt (vers 21 h 30), au rythme de l'imprimerie bordelaise de *Sud-Ouest*, pour damer le pion aux deux frères ennemis. Même si elle n'est que de papier, l'union fait la force.

Yves-Marie Labé

Prochain article :
La Montagne noire

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Plus de 6 000 milliards de yens de baisse d'impôts au Japon

LE MINISTRE DES FINANCES japonais, Kiichi Miyazawa, a indiqué, mardi 4 août, que les réductions d'impôts devraient dépasser 6 000 milliards de yens, soit 247 milliards de francs *(lire page 11)*.

■ **Le conseil des ministres japonais a adopté, mercredi 5 août,** deux textes de loi visant à assainir le secteur financier. Ils permettent notamment la création de banques-relais chargées de reprendre les créances douteuses d'établissements en difficulté.

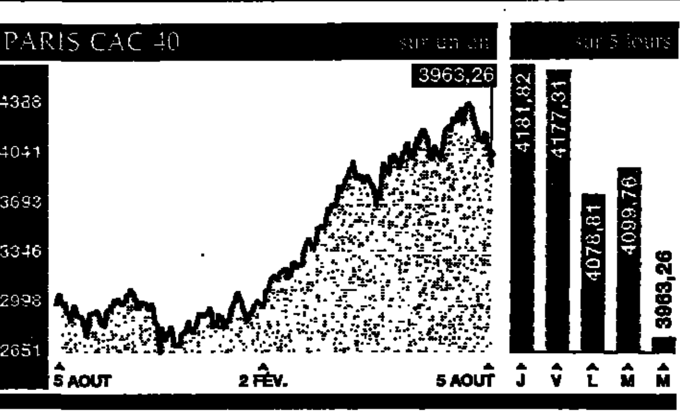
■ **FRANCE : le moral des ménages a atteint son plus haut niveau** depuis janvier 1987. L'indice publié par l'Insee s'établit à – 9 après – 16 en mai et en juin.

■ **CHINE : les exportations d'acier ont plongé de 32,4 %** au premier semestre, tombant à 2,5 millions de tonnes, rapporte le *China Daily*. Les prix ont baissé de 5,5 %, pour se situer à 20,48 dollars la tonne.

■ **TAÏWAN : l'inflation s'est établie à + 1,54 %** au cours des sept premiers mois de 1998 par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué l'agence gouvernementale de statistiques. En juillet, les prix ont baissé de 0,64 % par rapport à juin.

■ **BELGIQUE : le chômage a augmenté en juillet de 1,2 %** par rapport au mois de juin. Le nombre de chômeurs indemnisés s'élevait à 448 102 à la fin du mois de juillet.

■ **FMI : le secrétaire adjoint du Trésor américain, Lawrence Summers, a déclaré** devant l'Association des gouverneurs des Etats de l'Union que le Fonds monétaire international va bientôt manquer d'argent. *« Son manque de ressources pourrait bien devenir une contrainte si d'autres problèmes se présentent »*, a-t-il ajouté.





Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 04/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
INTERTECHNIQU.	2174	+6,55	+64,69
ALSTOM	189	+4,41	—
MOULINEX	134,60	+4,09	–9,48
SEITA	280	+3,70	+29,62
LAPEYRE	455	+3,57	+31,22
MONTUPET SA	292	+3,54	+332,59
BERTRAND FAUR.	420	+3,44	–1,84
CS SIGNAUX(CS	564	+3,10	+201,60
GAZ ET EAUX	340	+3,06	+37,62

Baisses	Cours 04/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
UIF	445	–5,37	+0,68
TECHNIP	669	–5,03	+3,93
SOCIETE GENER.	1326	–4,74	+61,70
GROUPE GTM	680	–4,61	+48,14
COLAS	1295	–4,07	+49,71
SOMMER-ALLIBE	314,30	–4,03	+50,45
ESSILOR INTL	2390	–3,92	+27,77
LAGARDERE	260,50	–3,90	+30,90
IMETAL	754	–3,82	+0,80

Cours de change

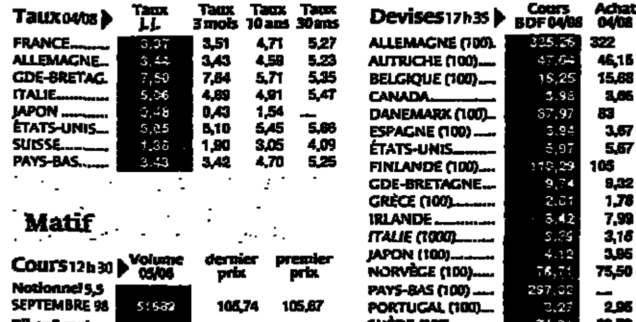
05/08 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,98	6,61	9,75	3,99	2,97	4,12	0,34	3,35	—
DM	1,77	1,97	2,90	1,19	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1745,75	1944,22	2880,04	1172,61	875,15	1215,68	....	986,72	294,32
YEN (100)	143,62	159,96	235,26	96,48	71,98	—	8,23	81,17	24,22
FLORIN	2	2,22	3,27	1,34	—	1,39	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,66	2,44	....	0,75	1,04	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,41	0,31	0,43	0,03	0,35	0,10
ECU	0,90	....	1,47	0,60	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,64	0,67	0,50	0,70	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,51	4,71	5,27
ALLEMAGNE	3,44	3,43	4,58	5,23
GDE-BRETAG.	7,50	7,64	5,71	5,35
ITALIE	5,06	4,89	4,91	5,47
JAPON	0,48	0,43	1,54	—
ÉTATS-UNIS	5,05	5,10	5,45	5,66
SUISSE	1,38	1,80	3,05	4,09
PAYS-BAS	3,43	3,42	4,70	5,25

Matif

Cours 12 h 30	Volume 05/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	51589	105,74	105,67
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	3503	96,41	96,40

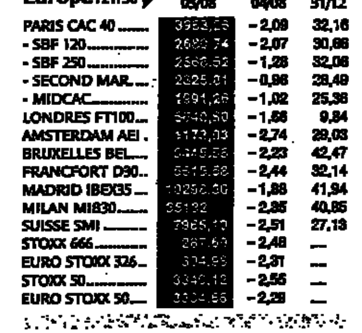


Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 04/08	Achat 04/08	Vente 04/08
ALLEMAGNE (100)	335,56	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,93	3,66	4,26
DANEMARK (100)	87,97	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,97	5,67	6,27
FINLANDE (100)	110,29	105	116
GDE-BRETAGNE	9,74	9,32	10,17
GRÈCE (100)	2,01	1,78	2,28
IRLANDE	8,42	7,99	8,83
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,66
JAPON (100)	4,12	3,95	4,30
NORVÈGE (100)	76,71	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,32	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	74,31	69,70	79,70
SUISSE (100)	399,73	382	406

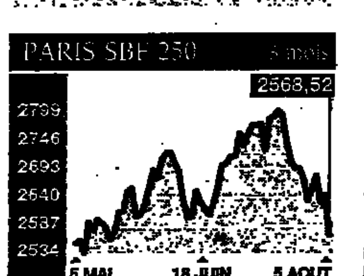
Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ».
www.lemonde.fr

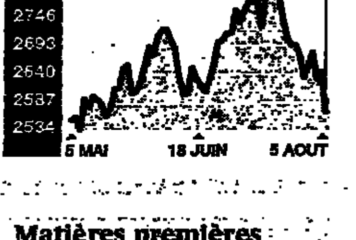
Indices boursiers



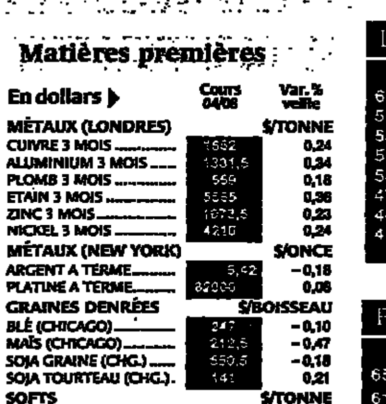
Europe 12 h 30	Cours 05/08	Var. % 04/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3963,26	–2,09	32,16
- SBF 120	2689,74	–2,07	30,66
- SBF 250	2568,52	–1,28	32,06
- SECOND MAR.	2825,01	–0,96	28,49
- MIDCAC	1891,26	–1,02	25,36
LONDRES FT100	5640,60	–1,66	9,84
AMSTERDAM AEI	1172,03	–2,74	29,03
BRUXELLES BEL	3245,56	–2,23	42,47
FRANCFORT D30	5615,58	–2,44	32,14
MADRID IBEX35	10252,30	–1,88	41,94
MILAN MIB30	35132	–2,85	40,85
SUISSE SMI	7965,10	–2,51	27,13
STOXX 666	267,69	–2,48	—
EURO STOXX 326	304,99	–2,31	—
STOXX 50	3340,12	–2,56	—
EURO STOXX 50	3304,66	–2,28	—

Monde	Cours 04/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8487,31	–3,41	7,32
- SP 500	1072,12	–3,82	10,48
- NASDAQ	1765,24	–3,54	13,71
BUENOS-AIRES M.	552,28	–4,18	–19,67
JOHANNESBURG	5948,00	–2,19	6,93
MEXICO BOLSA	344,92	–2,68	–27,68
SANTIAGO IPSA	57,51	–1,18	–22,56
SAO PAULO BOU.	5660	–5,32	–3,30
TORONTO FSE I.	6704,03	–3,28	0,07
ASIE 10 h 15	05/08	04/08	31/12
BANGKOK SET	17,47	–1,86	–32,99
HONGKONG H.	7466,43	–1,51	–30,37
SÉOUL	37,19	–3,28	–12,38
SINGAPOUR ST.	1055,04	–0,93	–31,04
SYDNEY ALL O.	2649,28	–1,57	0,91
TOKYO NIKKEI	15992,16	–0,20	4,81



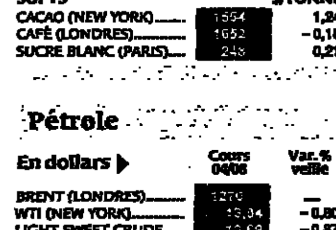


Matières premières



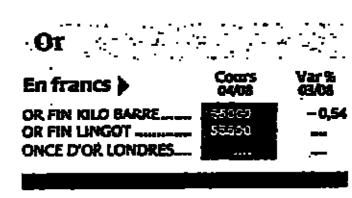
En dollars	Cours 04/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1652	0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1331,5	0,34
PLOMB 3 MOIS	559	0,18
ETAIN 3 MOIS	5555	0,36
ZINC 3 MOIS	1072,5	0,23
NICKEL 3 MOIS	4210	0,24
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,42	–0,18
PLATINE A TERME	82000	0,06
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	247	–0,10
MAÏS (CHICAGO)	212,5	–0,47
SOJA GRAINE (CHG.)	550,5	–0,18
SOJA TOURTEAU (CHG.)	141	0,21
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1554	1,24
CAFÉ (LONDRES)	1652	–0,18
SUCRE BLANC (PARIS)	248	0,21

Pétrole

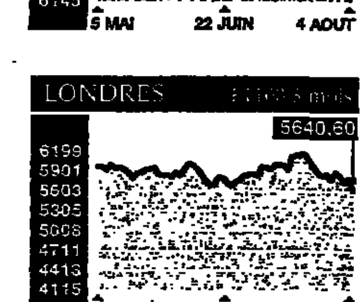


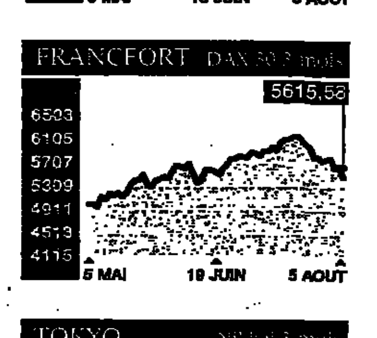
En dollars	Cours 04/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	1279	—
WTI (NEW YORK)	13,04	–0,80
LIGHT SWEET CRUDE	10,99	–0,87

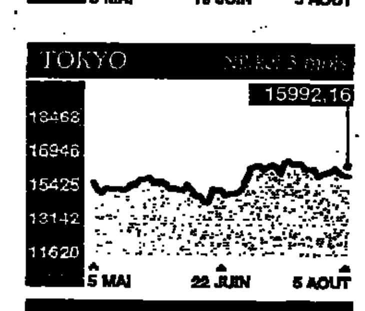
Or



En francs	Cours 04/08	Var % 03/08
OR FIN KILO BARRE	55800	–0,54
OR FIN LINGOT	55550	—
ONCE D'OR LONDRES	....	—







TOKYO
15992,16
18468
16946
15425
13142
11620
5 MAI
22 JUIN
5 AOUT

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

MERCREDI 5 AOÛT à midi, l'indice CAC 40 a baissé de 1,95 %, à 3 968,77 points. Le marché parisien a réagi avec calme à la chute de Wall Street de 3,41 %. Le volume d'activité est resté relativement restreint avec moins de 5 milliards de francs. Les grandes valeurs de l'indice comme France Télécom, Elf Aquitaine, Total ont bien résisté avec des baisses limitées à respectivement 0,5 %, 1,2 % et 1,5 %.

FRANCFORT

MERCREDI 5 AOÛT, l'indice Dax a ouvert sur une forte baisse de 2,65 %, à 5 566,16 points. La Bourse allemande a réagi, avec un léger décalage, à la forte correction de la place américaine. La veille, mardi 4 août, l'indice Dax avait terminé la séance sur un repli limité à 0,96 %.

TOKYO

MERCREDI 5 AOÛT, l'indice Nikkei a réussi à limiter son recul à 0,20 % alors que la Bourse américaine avait cédé 3,41 % la veille. Les valeurs bancaires et sidérurgiques ont nettement profité de l'annonce des modalités du programme de baisse des impôts.

NEW YORK

MARDI 4 AOÛT, l'indice Dow Jones a connu son plus fort recul de l'année avec une perte de 3,41 %, à 8 487,31 points. Les grandes valeurs américaines, jusqu'à présent épargnées par le mouvement de repli des valeurs moyennes, ont subi une brutale correction. Les investisseurs craignent désormais une déflation en raison de la persistance de la crise en Asie.

CHANGES

LE DOLLAR s'est replié sur l'ensemble des marchés des changes dans la matinée du mercredi 5 août. Face à la devise japonaise, il a reculé à 143,81 yens. Et face aux monnaies européennes, le billet vert a été négocié à 5,926 francs et 1,768 marks.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 5 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

-2,16 %

CAC 40 : 3960,37

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1017	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	975	[illegible]	-0,92	[illegible]
Renault (T.P.)	3030	[illegible]	-0,66	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1310	[illegible]	-2,29	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	-1,10	[illegible]
Accor	1502	[illegible]	-2,13	[illegible]
AGF	364	[illegible]	-0,85	[illegible]
Air Liquide	915	[illegible]	-2,07	[illegible]
Alcatel Alsthom	1160	[illegible]	-2,50	[illegible]
Alstom	189	[illegible]	-2,64	[illegible]
Altran Techno. #	1341	[illegible]	-2,98	[illegible]
Atos CA	1330	[illegible]	-3,38	[illegible]
Axa	805	[illegible]	-3,10	[illegible]
Bail Investis.	855	[illegible]	-1,75	[illegible]
Bazar Hot. Ville	700	[illegible]	-3,14	[illegible]
Bertrand Faure	420	[illegible]	-1,19	[illegible]
BIC	380,80	[illegible]	-2,57	[illegible]
BIS	633	[illegible]	-2,84	[illegible]
B.N.P.	521	[illegible]	-0,19	[illegible]
Bollore Techno.	1145	[illegible]	-0,26	[illegible]
Bongrain	3020	[illegible]	-1,39	[illegible]
Bouygues	1110	[illegible]	-2,79	[illegible]
Bouygues Offs.	242,50	[illegible]	-3,17	[illegible]
Bull#	72,50	[illegible]	-5,24	[illegible]
Canal +	1116	[illegible]	-0,53	[illegible]
Cap Gemini	840	[illegible]	-1,90	[illegible]
Carbone Lorraine	413,70	[illegible]	-2,10	[illegible]
Carrefour	3651	[illegible]	-2,08	[illegible]
Casino Guichard	488,10	[illegible]	-0,90	[illegible]
Casino Guich.ADP	340,10	[illegible]	-2,08	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1036	[illegible]	-2,12	[illegible]
C.C.F.	524	[illegible]	-1,90	[illegible]
Cegid (Ly)	1106	[illegible]	-4,70	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,80	[illegible]	—	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	716	[illegible]	-1,11	[illegible]
CGIP	3020	[illegible]	-2,31	[illegible]
Chargeurs	401,10	[illegible]	-0,52	[illegible]
Christian Dalloz	685	[illegible]	-1,60	[illegible]
Christian Dior	680	[illegible]	-1,17	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	591	[illegible]	-0,84	[illegible]
Ciments Francais	347,80	[illegible]	-2,24	[illegible]
Clarins	540	[illegible]	-3,88	[illegible]
Club Mediterranee	531	[illegible]	-2,82	[illegible]
Coflexip	580	[illegible]	-5,17	[illegible]
Colas	1295	1285	-0,77	[illegible]
Comptoir Entrep.	15	14,85	-1	[illegible]
Comptoirs Mod.	3185	3124	-1,91	[illegible]
CPR	466	[illegible]	-0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	92,20	92,30	+0,10	[illegible]
Credit Lyonnais CI	640	[illegible]	-0,15	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	564	535	-5,14	[illegible]
Damart	4459	4250	-4,68	[illegible]
Danone	1705	1672	-1,93	[illegible]
Dassault-Aviation	1840	[illegible]	-2,11	[illegible]
Dassault Systemes	317,50	303,50	-4,40	[illegible]
De Dietrich	358,10	357	-0,30	[illegible]
Deveaux(Ly)#	1005	1003	-0,19	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63	62	-1,58	[illegible]
Dexia France	861	845	-1,85	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	128	125,90	-1,64	[illegible]
Dynaction	203,80	198	-2,84	[illegible]
Ecia	1647	[illegible]	-2,79	[illegible]
Eiffage	458	[illegible]	-0,21	[illegible]
Elf Aquitaine	755	[illegible]	-1,58	[illegible]
Eramet	217	[illegible]	+0,46	[illegible]
Eridania Beghin	1200	1163	-3,08	[illegible]
Essilor Intl	2300	[illegible]	-1,60	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2110	2080	-1,42	[illegible]
Esso	520	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	3400	3352	-1,41	[illegible]
Euro Disney	10,30	10,10	-1,94	[illegible]
Europe 1	1548	1495	-3,42	[illegible]
Eurotunnel	6,90	[illegible]	-1,44	[illegible]
Fimalac SA	707	704	-0,42	[illegible]
Finextel	116	116	—	[illegible]
Fives-Lille	445	435	-2,24	[illegible]
France Telecom	391	386,40	-1,17	[illegible]
Fromageries Bel	5380	5200	-3,34	[illegible]
Galeries Lafayette	5480	5300	-3,28	[illegible]
Gascogne	555	545	-1,80	[illegible]
Gaumont #	448	446	-0,44	[illegible]
Gaz et Eaux	340	328	-3,52	[illegible]
Geophysique	720	715	-0,69	[illegible]
G.F.C.	635	630	-0,78	[illegible]
GrandVision	200	194,20	-2,90	[illegible]
Groupe Andre S.A.	652	652	—	[illegible]
Groupe GTM	600	584	-2,66	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	145	141	-2,75	[illegible]
Guilbert	925	911	-1,51	[illegible]
Guyenne Gascogne	2310	2290	-0,86	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1500	[illegible]	-0,66	[illegible]
Havas Advertising	1275	[illegible]	-2,27	[illegible]
Imetal	754	[illegible]	-1,85	[illegible]
Immeubl.France	461	455	-1,30	[illegible]
Infogrames Enter.	357	345	-3,36	[illegible]
Ingenico	173	168,30	-2,71	[illegible]
Interbail	162	157	-3,08	[illegible]
Intertechnique	2174	2090	-3,86	[illegible]
ISIS	640	632	-1,25	[illegible]
Jean Lefebvre	465	461,50	-0,75	[illegible]
Klepierre	1201	[illegible]	-2,08	[illegible]
Labinal	2002	[illegible]	-0,14	[illegible]
Lafarge	570	556	-2,45	[illegible]
Lagardere	260,50	250	-4,08	[illegible]
Lapeyre	435	423	-2,75	[illegible]
Lebon (Cie)	260	[illegible]	-0,76	[illegible]
Legrand	1500	1468	-2,13	[illegible]
Legrand ADP	951	930	-2,20	[illegible]
Legris Indust.	251	248,50	-0,99	[illegible]
Locindus	796	792	-0,50	[illegible]
L'Oreal	3428	3303	-3,64	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1140	1112	-2,45	[illegible]
Marine Wendel	1070	1059	-1,02	[illegible]
Metaleurop	47,50	47,05	-0,94	[illegible]
Metrologie Inter.	20	20	—	[illegible]
Michelin	335	321,90	-3,91	[illegible]
Montupet SA	292	283,80	-2,80	[illegible]
Moulinex	134,60	134	-0,44	[illegible]
Natexis	390	379,20	-2,76	[illegible]
Norbert Dentres #	254,10	249	-2	[illegible]
Nord-Est	127,50	125,50	-1,56	[illegible]
Nordon (Ny)	466,90	469,80	+0,62	[illegible]
NRJ #	1240	[illegible]	—	[illegible]
Olipar	64	62,60	-2,18	[illegible]
Paribas	634	620	-2,20	[illegible]
Pathe	1084	1062	-2,02	[illegible]
Pechiney Act Ord A	244,50	243	-0,61	[illegible]
Pernod-Ricard	406	400	-1,47	[illegible]
Peugeot	1125	1106	-1,68	[illegible]
Pinault-Print.Red.	892	885	-0,78	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	853	833	-2,34	[illegible]
Primagaz	522	515	-1,34	[illegible]
Promodes	3520	3455	-1,84	[illegible]
Publicis #	955	940	-1,57	[illegible]
Remy Cointreau	115	110,30	-4,08	[illegible]
Renault	300	298,20	-0,60	[illegible]
Rexel	560	533	-4,82	[illegible]
Rhodia	152,10	146,90	-3,41	[illegible]
Rhone Poulenc A	319	308,30	-3,35	[illegible]
Rochefortaise Com.	670	653	-2,53	[illegible]
Rochette (La)	25,60	24,80	-3,12	[illegible]
Royal Canin	327	326	-0,30	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8480	8350	-1,53	[illegible]
Sade (Ny)	236	242	+2,54	[illegible]
Sagem SA	4440	4172	-6,05	[illegible]
Saint-Gobain	999	990	-0,90	[illegible]
Salvepar (Ny) ■	555	532	-4,14	[illegible]
Sanofi	693	671	-3,17	[illegible]
Saupiquet (Ns)	530	532	+0,37	[illegible]
Schneider SA	392,20	387,40	-1,22	[illegible]
SCOR	418,50	409	-2,27	[illegible]
S.E.B.	696	679	-2,44	[illegible]
Sefimeg CA	405	402	-0,74	[illegible]
SEITA	280	274	-2,14	[illegible]
Selectibanque	83,50	82,10	-1,67	[illegible]
SFIM	791	780	-1,39	[illegible]
SGE	270	266,50	-1,29	[illegible]
Sidel	400	398,60	-0,35	[illegible]
Silic CA	1100	1079	-1,90	[illegible]
Simco	460	457	-0,65	[illegible]
S.I.T.A.	1477	1411	-4,46	[illegible]
Skis Rossignol	97,60	101	+3,48	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	900	900	—	[illegible]
Societe Generale	1326	1285	-3,09	[illegible]
Sodexho Alliance	1015	986	-2,85	[illegible]
Sogeparc (Fin)	428	421	-1,63	[illegible]
Sommer-Allibert	314,30	303,50	-3,43	18/06/98
Sophia	262	257,10	-1,87	30/06/98
Spir Communic. #	454	438	-3,52	29/05/98
Strafor Facom	502	492,50	-1,89	19/06/98
Suez Lyon.des Eaux	1058	1031	-2,55	29/06/98
Synthelabo	905	900	-0,55	26/06/98
Technip	660	637	-3,48	29/05/98
Thomson-CSF	239	227	-5,02	18/07/98
Total	660	649	-1,66	27/05/98
UIF	440	440	—	29/05/98
Unibail	762	761	-0,13	10/06/98
Union Assur.Fdal	836	817	-2,27	15/06/98
Usinor	79	79,50	+0,63	01/07/98
Valeo	551	540	-1,99	06/07/98
Vallourec	373	374	+0,26	01/07/98
Via Banque	172	171	-0,58	13/06/95
Vivendi (ex CGE)	1295	1260	-2,70	08/06/98
Worms (ex.Someal)	108	107,40	-0,55	—
Zodiac ex.dt divid	1490	1424	-4,42	14/01/98
Elf Gabon	930	908	-2,36	10/06/98

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	151,40	147,10	-2,84	29/05/98
Adecco S.A.	3070	2930	-4,56	26/05/98
Adidas-Salomon AG#	840	821	-2,26	12/05/98
ALLIANZ AG	2221	2166	-2,47	[illegible]
American Express	659	638	-3,18	[illegible]
Anglo American #	201	194	-3,48	[illegible]
Anglogold Ltd #	248	260	+4,83	[illegible]
Amgold #	215,10	—	—	19/06/98
Arjo Wiggins App.	17,10	16,30	-4,67	26/05/98
A.T.T. #	355	341,60	-3,77	[illegible]
Banco Santander #	168,50	163	-3,49	[illegible]
Barrick Gold #	98,50	98,10	-0,40	15/06/98
B.A.S.F. #	266	265	-0,37	[illegible]
Bayer #	266,10	266	-0,03	[illegible]
Crown Cork ord.#	251	—	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	236	230	-2,54	[illegible]
Daimler Benz #	590	587	-0,50	[illegible]
De Beers #	99,90	98,10	-1,80	[illegible]
Deutsche Bank #	459	452	-1,52	[illegible]
Diageo PLC reg.#	68	66,10	-2,79	[illegible]
Dresdner Bank	359,80	344	-4,39	[illegible]
Driefontein #	28,30	28	-1,06	[illegible]
Du Pont Nemours #	378,90	364	-3,93	[illegible]
Eastman Kodak #	480	479	-0,20	[illegible]
East Rand #	1,23	1,25	+1,62	[illegible]
Echo Bay Mines #	11,85	12,30	+3,79	31/12/96
Electrolux #	97	95	-2,06	[illegible]
Equant N.V.	248	241,50	-2,62	[illegible]
Ericsson #	166	160,10	-3,55	[illegible]
Ford Motor #	339,30	320	-5,68	[illegible]
Gencor act.regr.	9,90	9,80	-1,01	26/03/98
General Elect. #	542	512	-5,53	27/07/98
General Motors #	425	412,50	-2,94	10/06/98
Gle Belgique #	1000	1000	—	27/05/98
Harmony Gold #	24,55	25,05	+2,05	01/09/95
Hitachi #	36,60	36,20	-1,09	31/12/99
Hoechst #	276	268,20	-2,82	06/05/98
I.B.M #	787	752	-4,44	10/06/98
I.C.I #	77	73,50	-4,54	20/04/98
Ito Yokado #	278,30	275,10	-1,14	03/03/98
Kingfisher plc #	45	42,95	-4,55	03/07/98
Matsushita #	95,40	94,60	-0,83	29/06/98
Mc Donald's #	383,10	371,60	-3	12/06/98
Merck and Co #	734	710	-3,26	01/07/98
Mitsubishi Corp.#	35,10	36,05	+2,70	29/06/98
Mobil Corporat.#	406	392,80	-3,25	10/09/98
Morgan J.P. #	732	700	-4,37	15/07/98
Nestle SA Nom. #	12300	12110	-1,54	03/06/98
Nipp. MeatPacker #	68,90	67	-2,75	29/06/98
Nokia A	511	496	-2,93	03/04/98
Norsk Hydro #	257	252	-1,94	19/05/98
Petrofina #	2330	2330	—	27/05/98
Philip Morris #	260,90	249	-4,56	10/07/98
Philips N.V #	490,60	479	-2,36	31/03/98
Placer Dome Inc #	62,05	61,95	-0,16	23/03/98
Procter Gamble	470	460	-2,12	14/08/98
Quilvest	332	334	+0,60	16/07/98
Randfontein #	11,35	11,50	+1,32	05/02/97
Rio Tinto PLC #	69,90	66,50	-4,86	20/04/98
Royal Dutch #	305,20	297,90	-2,39	19/05/98
Sega Enterprises	95,80	96,60	+0,83	29/06/98
Schlumberger #	352,40	345,20	-2,04	10/07/98
Shell Transport #	37,90	37,10	-2,11	15/05/98
Siemens #	432,80	415,50	-3,99	24/02/98
Sony Corp. #	496,20	495	-0,24	29/06/98
STmicroelectronics	365	355	-2,73	—
Sumitomo Bank #	52,40	52,40	—	30/06/98
T.D.K #	435	430	-1,14	29/06/98
Telefonica #	295,50	287,70	-2,63	18/05/98
Toshiba #	24,20	23,90	-1,23	29/06/98
Unilever #	424	409,40	-3,44	22/05/98
United Technol. #	573	552	-3,66	10/06/98
Volkswagen A.G #	535	520	-2,80	05/06/98
Yamanouchi #	122,20	120,10	-1,71	29/06/98
Zambia Copper	11,85	12,40	+4,64	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,09	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,15	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122,47	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,20	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,92	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,54	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,50	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120	[illegible]
Finansder 9%91-06#	129	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,35	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,21	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,97	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,33	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,98	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,69	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,48	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,45	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,39	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1050	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	37	[illegible]
Baccarat (Ny)	900	[illegible]
Bains C.Monaco	800	[illegible]
Bque Transatlantl ◆	240,20	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	554	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3010	[illegible]
Continental Ass.Ly	731	[illegible]
Darblay ◆	520	[illegible]
Didot Bottin	848	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2733	[illegible]
Electr.Madagascar	191	[illegible]
Elect.Strasbourg	745	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1750	[illegible]
Fichet Bauche ◆	59	[illegible]
Fidei	63,60	[illegible]
Finalens ◆	251	[illegible]
F.I.P.P. ◆	255,10	[illegible]
Fonciere (Cie)	931	[illegible]
Foncina # ◆	596	[illegible]
Francarep	322	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Generali Fce Assur	2130	[illegible]
Gevelot	1199	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	214,50	[illegible]
G.T.I (Transport)	450	450
Immobail	250	250
Immobanque	666	[illegible]
Lucia ◆	84	84
Monoprix	477	500
MLPC International	590	[illegible]
Metal Deploye ◆	415	[illegible]
Mors	7,40	7,40
M.R.M. (Ly)	484,90	475
Navigation (Nle) ◆	148,70	148,70
ONA 100 DH ◆	750	750
Optorg	470	472
Exa.Clairefont(Ny)	990	990
Parfinance ◆	300	300
Paris Orleans ◆	370	370
Promodes (CI)	2474	[illegible]
PSB Industries Ly	700	700
Raynal Roq.ex.SAP ◆	365	365
Rougier #	360	349
Saga	240	[illegible]
S.I.P.H ◆	250	[illegible]
Sofragi	5030	[illegible]
Taittinger	4802	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr. ◆	6500	[illegible]
Vicat	626	626
Caves Roquefort ◆	2101	[illegible]
Elyo ◆	375	[illegible]
Finaxa	650	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1690	1690
Gd Moul.Strasbourg ◆	2041	2041
Hotel Lutetia	569	570
Hotels Deauville	1000	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	433	[illegible]
Lloyd Continental	11000	[illegible]
Matussiere Forest	68	[illegible]
Moncey Financiere ◆	3150	3150
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	720	[illegible]
Poliet ◆	532	532
Sabeton (Ly)	725	[illegible]
Samse (Ly)	1360	1350
Sechilienne (Ly)	1345	1350
Sucr.Pithiviers	3461	3450
Tanneries Fce (Ny) ◆	260	260
Teleflex L.Dupont#	110,20	110,20
Union Gle Nord(Li) ◆	296	296

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	575	575
Fiat Ord	24,50	24,50
Gold Fields South	61	61
Kubota Corp	14	14
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	66	66
Robeco	666	658
Rodamco N.V.	147,50	147
Rolinco	581	564
Sema Group Plc #	70,20	70
Solvay SA	500	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	53,95	[illegible]
AFE #	961	[illegible]
Aigle #	555	[illegible]
Albert S.A (Ns)	235	[illegible]
Arkopharma #	449,80	[illegible]
Assystem #	300	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1051	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	402,10	[illegible]
Bque Vernes ◆	150	[illegible]
Beneteau CB#	759	[illegible]
B I M P	138	[illegible]
Boiron (Ly)#	429	[illegible]
Boisset (Ly) #	800	[illegible]
But S.A.	308	[illegible]
C.E.E #	180	[illegible]
Change Bourse (M)	206	[illegible]
CNIM CA#	248,90	[illegible]
Codetour	365	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	410	[illegible]
Conflandey #	319	[illegible]
C.A. Hte Normandie	320	[illegible]
C.A. Paris IDF	935	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	305,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	308	[illegible]
C.A.Pas de Calais	588	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	470	[illegible]
C.A. Oise CCI	344,20	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	485	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	644	[illegible]
Devernois (Ly)	526	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	37,15	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	413	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	419	[illegible]
Expand s.a.	298	[illegible]
Factorem	815	[illegible]
Faiveley #	180	[illegible]
Finacor	32,60	[illegible]
Fininfo	1080	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	610	[illegible]
Gautier France	370	[illegible]
Gel 2000	39	[illegible]
GEODIS #	412,60	[illegible]
GFI Industries #	306	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	22	[illegible]
GLM S.A.	207	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	285	[illegible]
Kindy #	139	[illegible]
Guerbet S.A	202	[illegible]
Hermes intl	410,10	[illegible]
Hurel Dubois	925	[illegible]
ICBT Groupe #	184	[illegible]
I.C.C.#	185	[illegible]
ICOM Informatique	560	[illegible]
Idianova ◆	95	[illegible]
Int. Computer # ◆	68	[illegible]
IPBM	59	[illegible]
M6-Metropole TV	1026	[illegible]
Manitou #	1046	[illegible]
Manutan	561	[illegible]
Marie Brizard #	590	[illegible]
Maxi-Livres/Profr	60	[illegible]
Mecelec (Ly)	100	[illegible]
MGI Coutier #	309	[illegible]
Monneret Jouets Ly#	144	[illegible]
Naf-Naf #	96	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	880	[illegible]
Onet #	890	[illegible]
Paul Predault	165,90	[illegible]
P.C.W.	19	—
Petit Boy # ◆	111	111
Phyto-Lierac #	228	228
Pochet ◆	780	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214	[illegible]
Radiall #	691	680
Robertet #	1130	1123
Rouleau-Guichard ◆	280	280
Securidev #	97	96,80
Smoby (Ly) #	559	550
Sofco (Ly) ◆	12	12
Sofibus	355	355
Sopra #	1995	1995
Steph.Kelian # ◆	73	73
Sylea	505	505
Teisseire-France	185	177,10
TF1	926	920
Thermador Gpe. #	344	344
Transiciel	643	638
Trouvay Cauvin #	170	165,20
Unilog	2375	2331
Union Fin.France	665	660
Viel et Cie #	148	147
Vilmorin et Cie #	640	630
Virbac	460	460

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor ◆	31	31
Belvédère	1035	1035
BVRP	361	360
Chemunex	14,60	14,90
Duran Duboi	339	332
Eurofins scientific	583	579
FDM Pharma n.	40,30	40,10
Genset	560	550
Guyanor action B	6,95	6,90
Infonie	183,10	180
Joliez-Regol	94,30	98
La Cie Group	154	148
Olitec	1230	1280
Omnicom	830	788
Picogiga	230,10	225
R2I Santé	406	403
Serp Recyclage	770	705

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	140	140
Europe Finance Ind. ◆	792	792
Cibox-LCI ◆	296,90	296,90
CTT-SCETA ◆	450	450
Sté lecteurs du Monde ◆	144,20	144,20
Troc de l'Ile ◆	180	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	170,25	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	159,74	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	914243	[illegible]
Natio Court Terme	14666	[illegible]
Natio Court Terme 2	398307	[illegible]
Natio Epargne	2226,28	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4169,56	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	175,10	[illegible]
Natio Epargne Retraite	209,38	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11746,46	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1468,28	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1089,93	[illegible]
Natio Euro Opport.	1502,44	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2313,56	[illegible]
Natio Immobilier	1815,89	[illegible]
Natio Inter	1157,77	[illegible]
Natio Monétaire C	5608,44	[illegible]
Natio Monétaire D	5269,04	[illegible]
Natio Oblig. LT	234,73	[illegible]
Natio Oblig. MT C	909,64	[illegible]
Natio Oblig. MT D	879,18	[illegible]
Natio Opportunités	270,12	[illegible]
Natio Placement C	81101,53	[illegible]
Natio Placement D	76204,46	[illegible]
Natio Revenus	1136,25	[illegible]
Natio Sécurité	11492,84	[illegible]
Natio Valeurs	1864,12	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95568,17	[illegible]
Oblig. ttes caté.	294,36	[illegible]
CDC Asset Management		
Livret Bourse Inv. D PEA	1158,30	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2665,87	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2387,67	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	325,50	[illegible]
Patrimoine Retraite D	308,16	[illegible]
Sicav Associations C	2485,03	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20326,71	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	20011,22	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	396,49	[illegible]
Écur. Capitalisation C	271,39	[illegible]
Écur. Expansion C	86032,34	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4646,09	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	315,72	[illegible]
Écur. Monépremière	11709,71	[illegible]
Écur. Monétaire C	13389,95	[illegible]
Écur. Monétaire D	12411,06	[illegible]
Écur. Trésorerie C	328,50	[illegible]
Écur. Trésorerie D	308,01	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2104,44	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,91	[illegible]
Géoptim C	13829,87	[illegible]
Géoptim D	12703,29	[illegible]
Horizon C	3018,68	[illegible]
Prévoyance Écur. D	106,50	[illegible]
Sensipremière C	14511,23	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12591,28	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12457,34	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	123465,52	[illegible]
Atout Amérique	218,28	[illegible]
Atout Asie	76,23	[illegible]
Atout France Europe	1200,76	[illegible]
Atout France Monde	287,81	[illegible]
Atout Futur C	1165,93	[illegible]
Atout Futur D	1086,09	[illegible]
Coexis	2067,64	[illegible]
Dièze	2843,14	[illegible]
Elicash ◇	982026,12	[illegible]
Eurodyn	3652,26	[illegible]
Indicia ◆	2516,44	[illegible]
Indocam Convert. C	16321,26	[illegible]
Indocam Convert. D	14940,55	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	14725,30	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1260,94	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1189,94	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1002,77	[illegible]
Indocam Orient C ◆	153,56	[illegible]
Indocam Orient D ◆	137,96	[illegible]
Indocam Unijapon	858,31	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2036,06	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1456,58	[illegible]
Moné.J C ◇	12281,85	[illegible]
Moné.J D ◇	11634,88	[illegible]
Oblifutur C	592,60	[illegible]
Oblifutur D	546,17	[illegible]
Oraction	1273,79	[illegible]
Revenu-Vert	1191,83	[illegible]
Sévéa ◆	127,27	[illegible]
Synthésis	20209,66	[illegible]
Univers Actions	306,05	[illegible]
Uni Associations ◇	121,21	[illegible]
Uni-Foncier	1924,56	[illegible]
Uni-Régions	2303,49	[illegible]
Univar C ◇	318,27	[illegible]
Univar D ◇	298,40	[illegible]
Univers-Obligations	268,56	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ◆	16474,47	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19415,50	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	122,60	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	121,38	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	119,76	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	116,71	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	112,41	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	112,41	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	110,47	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	105,53	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	520,92	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	550,34	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	212,53	206,34
Francic Pierre	188,49	183
Europe Régions	315,70	306,50
CIC PARIS		
Associc	1115,56	1115,56
Cicamonde	1954,73	1897,80
Converticic	511,97	504,40
Ecocic	2016,97	1958,22
Mensuelcic	10068,62	9968,93
Oblicic Mondial	4200,49	4138,41
Oblicic Régions ◆	1201,33	1183,58
Rentacic ◆	166,30	163,84
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1439,46	1425,21
Lion 20000 C	17622,26	17622,26
Lion 20000 D	16487,17	16487,17
Lion-Associations C	11496,43	11496,43
Lion-Associations D	10895,18	10895,18
Lion Court Terme C	27282,36	27282,36
Lion Court Terme D	24036,05	24036,05
LionPlus C	1700,55	1667,21
LionPlus D	1557,73	1527,19
Lion Trésor	2547,78	2522,55
Oblilion	2355,51	2332,19
Sicav 5000	1010,03	990,23
Slivafrance	1726,57	1692,72
Slivam	681,53	668,17
Slivarente	261,80	256,67
Slivinter	962,07	943,21
Trilion	5167,13	5180,82
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2806,38	2751,35
CM Option Dynamique	182,79	177,98
CM Option Equilibre	314,93	308
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	205,99	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	960,41	960,41
Créd.Mut.Ep.Ind. C	211,41	205,75
Créd.Mut.Ep.J	23605,19	23605,19
Créd.Mut.Ep.Monde	2035,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1989,89	1950,87
Créd.Mut.Ep.Quatre	1103,94	1082,29
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	113,91	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	350,34	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21637,99	21007,76
St-Honoré March. Emer.	534,47	511,48
St-Honoré Pacifique	590,22	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2223,52	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1879,88	1879,88
Stratégie Actions ◆	1311,98	1263,52
Stratégie Rendement ◆	2133,93	2066,76
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	136,26	132,94
Amplitude Amérique D	135,87	132,56
Amplitude Europe C ◆	227,04	221,50
Amplitude Europe D ◆	222,63	217,20
Amplitude Monde C	1252,94	1222,38
Amplitude Monde D	1171,63	1143,05
Amplitude Pacifique C	76,15	74,29
Amplitude Pacifique D	75,54	73,70
Élanciel France D PEA ◆	267,22	[illegible]
Élanciel Euro D PEA ◆	668,01	651,72
Émergence Euro Poste	200,60	195,71
Géobilys C	715,48	[illegible]
Géobilys D	669,57	[illegible]
Intensys C	122,47	[illegible]
Intensys D	112,68	[illegible]
Kaléis Dynamisme C	1349,22	1322,76
Kaléis Équilibre C	1211,85	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1131,96	1120,75
Latitude C	152,77	[illegible]
Latitude D	135,65	[illegible]
Oblitys D	668,58	[illegible]
Plénitude D PEA	275,18	[illegible]
Poste Gestion D	14772,45	14772,45
Poste Première	41857,34	41857,34
Poste Première 2-3	52590,04	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5317,20	[illegible]
Thésora C	1071,61	1061
Thésora D	937,56	928,28
Trésorys	276352,26	276352,26
Solstice D	2380,71	2374,27
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39129,30	39129,30
Actimonétaire D	31000,61	31000,61
Cadence 1 D	1070,60	1060
Cadence 2 D	1071,76	1061,15
Cadence 3 D	1060,64	1050,14
Capimonétaire C	421,51	[illegible]
Capimonétaire D	371,11	370,74
Sogeoblig C/D	9879,18	9781,37
Interoblig C	318,56	315,41
Intersélection France D	487,70	478,14
Sélect Défensif C	1163,66	[illegible]
Sélect Dynamique C	1442,89	1413,21
Sélect Équilibre	1334,76	1311,80
Sélect PEA 2	1338,37	1315,35
Sogé PEA Europe	1516,79	1487,05
S.G. France opport. C	2885,36	2828,78
S.G. France opport. D	2731,31	2677,75
Sogenfrance C	2901,91	2845,01
Sogenfrance D	2634,58	2582,92
Sogépargne D	312,15	309,06
Soginter C	346,02	340,02

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Les phéromones, substances odorantes essentielles à la sexualité des insectes, jouent un rôle-clé dans le déclenchement de la parade nuptiale. ● AU LABORATOIRE DE NEUROBIOLOGIE de l'apprentissage et de la mémoire du CNRS (Orsay, Essonne), les chercheurs étudient l'action de ces messagers moléculaires sur le comportement sexuel de la drosophile. ● DES PHÉROMONES aux gènes responsables de la différenciation entre mâle et femelle, où se situe, chez cette petite mouche, le siège de l'identité sexuelle ? Quelle est la part du déterminisme biologique dans son orientation amoureuse ? ● ENTRE L'INNÉ ET L'ACQUIS, les attirances et les comportements amoureux de ce petit insecte semblent régis par des mécanismes complexes. Ce qui incite à la prudence concernant le déterminisme génétique de la sexualité humaine.

Chez la mouche, l'amour n'est pas qu'une question de gènes

Si leur préférence sexuelle et leur parade nuptiale sont génétiquement programmées, les mâles et les femelles drosophiles adaptent leur activité en fonction des réactions du partenaire. En d'autres termes, ils apprennent

IL FAUT le lui accorder, la mouche drosophile figure parmi les êtres les plus sexuellement actifs qui soient. Qu'on enferme dans un même récipient un mâle et une femelle, le résultat est quasi immédiat, et le temps de génération de deux semaines. C'est d'ailleurs à cette prolificité que l'espèce doit, entre autres, d'être devenue l'un des modèles animaux favoris des généticiens. Et c'est par la génétique, juste retour des choses, que commencent à être percés les secrets biochimiques de cette sexualité débordante.

En la matière, tout est affaire d'attirance chimique. Les phéromones, substances odorantes essentielles au déclenchement de la parade sexuelle des insectes, sont ici omniprésentes. Au laboratoire de neurobiologie de l'apprentissage et de la mémoire du CNRS (Orsay, Essonne), Jean-François Ferveur étudie depuis plus de dix ans le rôle complexe de ces messagers moléculaires. En bon généticien, il a remonté la filière qui mène de la production des phéromones aux gènes qui les gouvernent. Et il a découvert que ces gènes règnent en maîtres, non seulement sur la sexualité des drosophiles, mais aussi sur la détermination de leur sexe. Au point de pouvoir féminiser, par une simple manipulation de laboratoire, le comportement amoureux d'une mouche mâle.

La parade nuptiale de la drosophile

Les différentes étapes de la parade se déroulent selon un rythme immuable, à condition que les phéromones mâles et femelles soient au rendez-vous. ❶ Les phéromones femelles déclenchent l'excitation sexuelle du mâle. ❷ Les phéromones du mâle rendent à son tour la femelle légèrement réceptive à ses avances, mais ont surtout pour effet de le protéger de l'assaut éventuel d'autres mâles.

Phéromones femelles – Mâle – Femelle – ATTOUCHEMENT – VIBRATION ALAIRE – Phéromones mâles – LÉCHAGE – TENTATIVE DE COPULATION

« *Pour la parade, les mouches sont plus actives le matin* », commente-t-il en pénétrant dans la chambre d'expérimentation. Maintenue à une température constante de 25 degrés, celle-ci contient plusieurs centaines de petites éprouvettes. Dans chacune d'entre elles, une sorte de bouillie de maïs, et des dizaines de drosophiles. Leur taille : 1 à 1,5 millimètre. « *Les mâles sont plus petits, et ils ont une tache noire au niveau de l'abdomen* », précise Jean-François Ferveur. Il ouvre une éprouvette, attrape son « *aspirateur à bouche* » (une pipette munie d'un long caoutchouc et d'un filtre), prélève quelques mouches graciles et les dépose dans une cellule d'observation. L'aventure peut commencer.

UN MÂLE PEU REGARDANT

Au départ, tout est simple. Dans la petite boîte transparente sont mis en présence un mâle et une femelle, âgés de quatre à cinq jours – « *les drosophiles vivent trois ou quatre semaines, mais elles sont sexuellement actives dès les premiers jours de leur vie d'adulte* ». Sauf anomalie, le mâle prend alors le contrôle des opérations. Selon un rythme immuable. Il se met à courir après sa partenaire en faisant vibrer ses ailes, la rattrape, touche sa cuticule avec ses pattes, vibre derechef, lèche ses organes génitaux en étendant sa trompe, courbe son abdomen et, enfin, s'accouple avec elle. Peu regardant sur l'objet de son désir, il répétera ce comportement avec n'importe quelle femelle, et avec une célérité certaine. Même l'après-midi.

« *Les mâles ne choisissent pas leurs partenaires, alors que les femelles, elles, discriminent énormément les mâles. S'ils présentent le moindre handicap, ils n'ont aucune chance* », assure le généticien. Est-ce à dire que ce sont les mâles, dans cette affaire, qui se font mener par le bout du nez ? Pour l'essentiel, oui. Si les phéromones que présentent les femelles sur leur cuticule stimulent fortement la parade amoureuse de leur partenaire, la réciproque est, en effet, loin d'être acquise. Les phéromones des mâles n'ont que peu de pouvoir de séduction sur leurs belles, leur principale fonction étant... d'inhiber les ardeurs homosexuelles de leurs alter ego.

Au royaume des mouches de laboratoire, tout ne se déroule pas toujours si normalement. Ainsi que l'ont démontré les chercheurs d'Orsay et une équipe américaine de New York, dans une étude publiée l'année dernière dans la revue *Science* (*Le Monde* du 18 juin 1997), leurs phéromones s'inscrivent en fait dans un processus biologique extrêmement précis, qu'un simple battement d'aile suffit à dérégler. Une unique manipulation génétique peut modifier le comportement sexuel du mâle. Et de diverses manières, selon que cette modification s'exerce sur un type de cellules ou un autre.

La drosophile possède en effet un gène particulier, appelé « transformer », qui détermine de manière autonome le caractère mâle ou femelle de chacune de ses cellules. Ce gène induit la différenciation sexuelle des cellules de manière très simple : soit il s'exprime, et la cellule est femelle ; soit il ne s'exprime pas, et elle est mâle. En exploitant cette singularité grâce aux techniques du génie génétique, l'équipe d'Orsay fabrique des mouches « mosaïques sexuelles », autrement dit, des individus formés d'une juxtaposition des cellules des deux sexes. En activant le gène « transformer », elle parvient ainsi à « féminiser » n'importe quelle partie du corps d'une mouche mâle.

« *Lorsque cette féminisation a lieu dans les cellules cérébrales chargées de l'olfaction* [celles qui détectent les phéromones], *les mâles deviennent bisexuels et se mettent à courtiser activement les mouches des deux sexes. Mais lorsque ce sont les phéromones qui sont féminisées* [par manipulation des cellules qui les produisent], *le résultat est tout autre. Ces mâles modifiés induisent comme les femelles la parade sexuelle d'autres mâles, mais leur propre parade reste exclusivement hétérosexuelle* », résume Jean-François Ferveur. Aucun auto-érotisme, donc, chez ces animaux-là : féminisés ou non, les mâles ne sont pas stimulés par leurs propres hormones.

Où se situe, chez la drosophile, le siège de l'identité sexuelle ? Quelle est la part du déterminisme biologique dans son orientation amoureuse ? La réponse à cette question ne semble pas facile à trouver. Elle est, pourtant, moins anecdotique qu'il y paraît. « *Bien que la préférence sexuelle et la parade nuptiale soient génétiquement programmées chez la drosophile, les mâles et les femelles adaptent leur activité en fonction des réactions du partenaire. En d'autres termes, ils apprennent* », précise le chercheur. Entre l'inné et l'acquis, les attirances et les comportements amoureux de ce petit insecte semblent décidément régis par des mécanismes d'une haute complexité.

Catherine Vincent

Des stimulants puissants

Les phéromones sexuelles de la mouche *Drosophila melanogaster* sont des hydrocarbures que l'insecte porte sur sa cuticule. Mâles et femelles en produisent environ quinze types différents, en quantité variable. Les mâles fabriquent deux hydrocarbures majoritaires, contenant respectivement 23 et 25 atomes de carbone. Leur fonction est double : stimuler, un peu, leur partenaire et, surtout, inhiber la cour homosexuelle des autres mâles. Les hydrocarbures principaux des femelles ont une structure très similaire, à une différence près : ils comportent 27 et 29 atomes de carbone. Ces deux composés déclenchent l'excitation du mâle pendant la parade et induisent une vibration prolongée de ses ailes. Leur seule présence suffit à stimuler son ardeur sexuelle, mais leur action est sans doute potentialisée par d'autres hydrocarbures cuticulaires, présents en petites quantités dans le « bouquet phéromonal ».

La greffe de neurones, espoir contre la maladie de Huntington

UNE ÉQUIPE française réunissant des médecins et des biologistes du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), du CNRS et de l'Inserm annonce, dans le numéro d'août du mensuel *Nature Medicine*, des résultats expérimentaux qui pourraient ouvrir une première voie thérapeutique contre la maladie de Huntington, affection neurodégénérative jusqu'ici toujours mortelle (*Le Monde* du 5 août). Ces résultats ont une portée qui dépasse la maladie de Huntington dans la mesure où ils établissent – ou confirment – que des cellules nerveuses embryonnaires peuvent se substituer à des neurones adultes lésés et rétablir de la sorte des circuits neuronaux normaux.

La maladie (ou « chorée ») de Huntington, qui touche aujourd'hui environ six mille personnes en France, est une affection d'origine génétique qui se caractérise par l'apparition et la progression rapide autant qu'inexorable d'altérations de l'intellect et de la motricité, et par des troubles psychiatriques sévères. Ces symptômes sont la conséquence de la dégénérescence de cellules nerveuses dans une région du cerveau – le *striatum* – dont le fonctionnement est essentiel au contrôle de l'exécution des messages élaborés par le cortex. Cette région joue ainsi le rôle d'une véritable clé de voûte du fonctionnement cérébral.

Les progrès de la génétique moléculaire font que l'on sait identifier, dans les familles à risque, les personnes qui, vers la quarantaine, seront atteintes des premiers symptômes de la maladie. Mais le décryptage, actuellement en cours, de la physiopathologie moléculaire de cette affection n'a pas encore permis la mise au point d'une thérapeutique. Les personnes concernées peuvent ainsi connaître le mal qui les frappera et l'impossibilité dans laquelle sont les médecins de l'enrayer. C'est dire à quel point les questions éthiques sont ici délicates (*Le Monde* daté 24-25 octobre 1993) ; à quel point aussi il convient d'être prudent dans l'annonce des espoirs thérapeutiques nés des premiers résultats expérimentaux (*Le Monde* du 25 septembre 1997).

Les chercheurs français, dirigés par Philippe Hantraye (service hospitalier Frédéric-Joliot, CEA, Orsay), expliquent avoir, dans un premier temps, mis au point un modèle expérimental chez le singe *Macaca fascicularis*, pour qui l'injection d'une substance chimique (le 3NP) induit des lésions (et des symptômes) comparables à la chorée de Huntington. On a ainsi administré quotidiennement durant plusieurs mois ce toxique à six macaques. Après apparition des symptômes de dégénérescence et la réalisation de différents contrôles, trois animaux ont été greffés avec des cellules neuronales prélevées sur trois embryons de ces primates.

Ces greffes, expliquent les chercheurs, ont induit « *une récupération des fonctions intellectuelles qui étaient profondément atteintes, les singes traités redevenant capables de s'adapter à des tâches nouvelles, de manière parfaitement comparable à des animaux non malades* ». Ce travail avait été précédé par une observation similaire faite chez un singe plus petit, le ouistiti, et publiée en juin, dans les colonnes du même mensuel, par une équipe britannique de l'université de Cambridge (A. Lisa Kendall). Selon le CEA, le CNRS et l'Inserm, les nouveaux résultats des chercheurs français « *permettent d'envisager une stratégie thérapeutique pour l'homme, par greffes de neurones fœtaux* ».

Jusqu'à présent, les principales tentatives expérimentales de greffes cérébrales de neurones embryonnaires ont concerné des personnes souffrant de la maladie de Parkinson sans que l'on puisse en tirer des enseignements très précis. La dimension génétique de la chorée de Huntington laisse entrevoir une application plus précoce, avant même peut-être l'apparition des premiers symptômes.

Jean-Yves Nau

Les étoiles cachées de la nursery de la « Tache »

IL N'Y A PAS de jour sans que le télescope spatial Hubble lancé à grands frais dans l'espace par les Américains en 1990 ne fasse une découverte. Une telle profusion, si elle existe bien, invite cependant à plus de discernement, car on voit mal comment cette machine a pu, du jour au lendemain, éclipser tous les observatoires terrestres qui ceinturent la Terre. La raison est simple, la promotion de cet instrument unique est bien faite et les communiqués publiés tant par la NASA que par le Space Telescope Institute de Washington sont des merveilles de communication.

Cela étant, Hubble a, bien sûr, *fait avancer l'astronomie d'un* grand pas du seul fait des exceptionnelles capacités de son miroir et de sa position, au-dessus de l'écran qu'oppose l'atmosphère à toutes sortes de rayonnements. Cette situation en altitude lui ouvre sur le ciel des fenêtres où il n'a guère de concurrents. Revers de la médaille, les performances offertes par l'instrument sont telles que la communauté astronomique se bouscule pour y accéder. Les élus sont donc peu nombreux et le temps dont ils disposent pour observer est compté.

Cette situation, Mohammad Heydari-Malayeri, de l'Observatoire de Paris, et ses collègues la connaissent bien. Comme ses pairs, il a effectué un long parcours pour « se coller à l'œil de Hubble ». Son but : poursuivre ainsi une recherche précédemment engagée avec les télescopes plus terrestres de l'Observatoire européen de l'hémisphère Sud (ESO) sur une région gazeuse d'une galaxie proche, le Petit Nuage de Magellan. Une zone H II, comme disent les astronomes, faite d'un gaz ionisé, c'est-à-dire de particules électriquement chargées (électrons, atomes dépouillés *d'une partie de leur cortège élec*tronique, etc.), très dense et impénétrable.

DES JEUNES TURBULENTS

Pourquoi, dans ces conditions, avoir voulu observer là où il n'y a apparemment rien ? Simplement parce que le Petit Nuage de Magellan est, contrairement à notre galaxie, la Voie lactée, une galaxie pauvre en éléments lourds et qu'elle présente donc des conditions analogues à celles qui prévalaient aux débuts de l'Univers. Ensuite, parce que le Petit Nuage de Magellan est relativement proche de nous (deux cent mille années-lumière) et donc plus facilement observable que des galaxies analogues mais plus lointaines. Enfin, parce que c'est dans ces zones de gaz dense que les étoiles naissent et forment de formidables nurserys.

Mohammad Heydari-Malayeri et ses collègues – Michael Rosa et Hans Zinnecker (Allemagne), Lise Deharveng et Vassily Charmandaris (France) – soupçonnaient cette région du ciel, répertoriée sous le sigle N 81 mais plus connue sous le nom de la « Tache », de dissimuler quelques surprises derrière ses voiles épais. Pour les découvrir, les caméras de Hubble ont été pointées sur N 81 avec pour mission d'analyser son spectre de lumière, en particulier dans l'ultraviolet caractéristique de la présence d'étoiles massives et brillantes. Le succès a été total, les images révélant nombre de ces astres lourds de 40 à 50 masses solaires. Des objets jeunes, « vieux » de quelques millions d'années seulement – l'Univers a de douze à quinze milliards d'années – et particulièrement turbulents qui brûlent la vie par les deux bouts.

Chacune de ces étoiles dévore son combustible stellaire à un rythme inimaginable et brille de ce fait comme 300 000 soleils. Témoins de cette débauche d'énergie, les formidables écharpes du gaz à l'origine de leur création et dont elles se dépouillent aujourd'hui pour se présenter enfin à nous. Bref, une nurserie de violence qui intéresse les astronomes dans la mesure où ces astres jeunes devraient aider à préciser les modèles de formation et d'évolution des étoiles.

D'abord, parce qu'il s'agit des plus jeunes étoiles massives observées d'aussi près. Ensuite, parce qu'elles sont pauvres en métaux et que ce sont ces éléments qui conditionnent leur évolution, ce qui n'est pas le cas dans la Voie lactée. Enfin, parce que l'un de ses soleils appartient vraisemblablement à la famille rare des étoiles de Wolf-Rayet, très chaudes, et en transition violente vers ce qui peut devenir en fin de vie une titanesque explosion d'étoile sous forme d'une supernova. Pour toutes ces raisons, la « Tache » est un laboratoire d'étude et de proximité.

Jean-François Augereau

GRANDS HÔTELS D'ÉPOQUE

L'Impérial, un palace à la viennoise

Construit pour un duc, inauguré par un empereur, un établissement aussi prestigieux que les hôtes qu'il héberge

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Pas facile d'être capitale de l'Autriche. Un foisonnement intellectuel, de vieux démons, une atmosphère trouble – voyez les toiles d'un Kokoschka ou d'un Egon Schiele. Avec ça, bourgeoise et habsbourgeoise. Mais aussi, balayant ce climat morbide, un besoin incoercible de valse, de vin, de volupté.

Vienne doit au rayonnement de l'Empire sa culture des cafés et une solide tradition hôtelière à laquelle le confort du style Biedermeier n'est pas étranger. Pour preuve les grands noms du Gotha viennois : le Sacher, soucieux de maintenir son image, le Bristol, flirtant avec les hommes d'affaires, l'élégant et racé Schwarzenberg. Et, planant au-dessus d'eux, tel l'aigle bicéphale, l'Impérial.

C'est l'un de ces hôtels qui reçoivent les hôtes d'Etat. Une résidence de Marigny ou un hôtel de Crillon, en somme. Il fut construit pour le duc Philip de Wurtemberg qui épouse, cette même année, une nièce de François-Joseph. Dès 1857, l'empereur avait décidé, pour embellir sa capitale, d'abattre les fortifications et de les remplacer par un boulevard semicirculaire, le Ring, le long duquel seraient édifiés des monuments à la gloire de l'Empire. Pour les financer, on divisa le glacis au-delà des murs en parcelles que l'on vendit. D'où la floraison de palais et d'édifices publics qui le bordent toujours. A l'époque, c'est un vaste chantier, en pleine effervescence.

Le palais qui deviendra l'Impérial est achevé en 1865, son voisin, le Musikverein, ainsi que l'Opéra en 1869. De 1876 à 1892 sont inaugurés successivement l'hôtel Sacher, le Parlement et l'hôtel de ville, le Musée des beaux-arts, celui d'histoire naturelle et, enfin, le Bristol. Le jeune duc, pour sa part, se résout à vendre cette demeure qu'il n'a jamais vraiment habitée. En 1867, *« accablé de dettes, il doit le céder à un groupe qui, à l'approche de l'Exposition universelle de 1873, le transforme en un hôtel de luxe »*, note Jean-Paul Bled dans son *Vienne* (Fayard). L'empereur l'inaugure le 28 avril 1873 et, en 1879, y rencontre le chancelier allemand, Otto von Bismarck, l'un de ses premiers hôtes officiels.

Le défilé des puissants ne cessera plus. Leur liste évoque le Who's Who international. Wagner, le maharadjah de Kapurthala, l'explorateur Sven Hedin, Sarah Bernhardt, Rabindranath Tagore, Thomas Mann, Charlie Chaplin, Indira Gandhi, le chah d'Iran, les souverains de Thaïlande, des princes arabes et tant d'autres. On passe sous silence les affreux, Hitler, Mussolini. De 1945 à 1955, l'hôtel est occupé par le haut commandement soviétique – les Britanniques étaient au Sacher, les Américains au Bristol – qui émet une seule plainte : les 150 tapis persans ont disparu. *« Ils sont au nettoyage »*, leur fut-il répondu. Ils reparurent à leur départ, après dix ans passés dans une banque.

Impérial, il l'est à plus d'un titre. Par l'histoire, le mythe et la simple grandeur. Pas de luxe ostentatoire : une salle de bains en marbre, certes, mais simple, toujours. Le faste impérial, ici, est dans les proportions, l'espace, des hauteurs de plafond vertigineuses – 6 mètres au premier étage. Partout, même dans les chambres, lustres en cristal, tapisseries douces, ors éteints, tableaux anciens. Sans omettre la situation : entre Ring et Musikverein.

Sissi et François-Joseph. *« L'amour de soi et l'amour du devoir »*, résume Paul Morand. A l'Impérial, impossible de faire l'économie de ces deux-là. Elle, belle et rebelle, lui, soixante-huit ans de règne, amoureux de cette femme qui le fuit. Leurs portraits sont aux endroits stratégiques. Marie-Thérèse, l'ancêtre, règne sur les petits salons feutrés du bar. François-Joseph, en pied, domine le célèbre escalier de marbre. Le même et Elisabeth sont partout. Sur le palier du premier, à l'entrée de la suite royale, la *« Rose de Bavière »*, chevelure dénouée piquée de diamants, tourne la tête vers le visiteur.

En descendant le matin, rencontré Riccardo Muti dans l'ascenseur, un grand livre noir – la partition de *Cosi fan tutte*, dont la première a lieu le surlendemain – sous le bras. Le directeur de la musique à la Scala de Milan est impassible. Lorsqu'il dirige au Musikverein, on lui remet une clé de la porte de service de l'Impérial, face à la sortie des artistes.

Le café Impérial bruisse avec discrétion. Nappes et serviettes damassées, porcelaine fine, argenterie et boutons de rose. Un de ces lieux où l'on parle à voix basse. Côté jardin, entrent les clients de l'hôtel, côté Ring, les dames chapeautées, les hommes d'affaires. Au milieu, le piano à queue. Entre les deux, va-et-vient des serveurs longilignes.

DU BONHEUR DE SERVIR

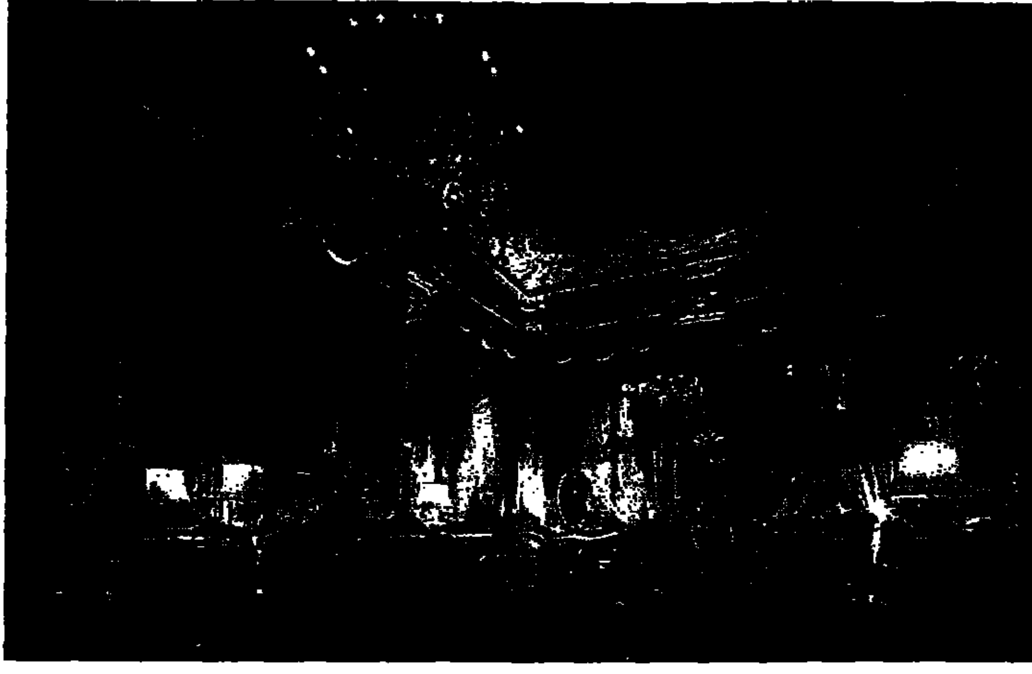
Dès 7 heures, cet endroit qui compte dans la vie viennoise est ouvert. Le coureur Niki Lauda, quand il est en ville, est l'un des premiers, avec les touristes japonais. A 8 heures arrivent les hommes d'affaires, l'après-midi, tout le monde. On vient y lire le journal, y écrire, rencontrer ses amis, déjeuner, dîner – le *Tafelspitz*, bœuf bouilli, le plat préféré de François-Joseph, est moelleux.

Du bonheur de servir. Nul n'incarne mieux cette philosophie que Harald Hitner, premier serveur, trente-quatre ans, yeux bleus pleins de bienveillance. Heureux dans ses fonctions. En été, il enseigne aux stagiaires l'art d'apporter un simple café sur un plateau en argent. Le jeune homme sort de sa poche le programme mensuel du Musikverein. *« On le consulte une semaine à l'avance. Carreras chantera mardi, il y aura donc beaucoup de travail. »* Tout le monde arrive en même temps et veut être servi aussitôt. *« L'important, c'est que tout soit en place dix minutes avant. Et de préparer son esprit. »* Il conclut : *« Il n'y a rien de mieux que quand le café est plein et que tout le monde est prêt. »*

A 22 heures, pénétré dans le temple du bon goût qu'est le restaurant de l'Impérial. Les notes légères du piano égrènent les airs connus du répertoire, les dîneurs parlent à voix basse sous le regard bleu de François-Joseph. Sylvester Huber dépose près des dames une petite table pour leur sac et présente un coffret à lunettes à l'hôte qui a oublié les siennes afin qu'il puisse lire le menu.

Pour mieux connaître, s'éloigner, prendre de la distance. Le lendemain, on s'était promis d'aller, après l'Opéra, au café Sacher, découvrir un grand classique, la *Sacher Torte* – le fameux gâteau au chocolat. Bonne à s'en lécher les doigts, on le découvrit par la suite. On entra, on s'assit à une table, on étudia le menu, la salle et, pour finir, on se leva en s'excusant auprès de la serveuse, compréhensive. Le potage au potiron, les serveurs, le pianiste, Sissi, François-Joseph, en un mot, l'atmosphère de l'Impérial nous manquait. Cinq minutes plus tard, poussant la porte et retrouvant ces visages familiers, on eut l'impression de rentrer à la maison.

Danielle Tramard



Dans les chambres, lustres en cristal et tableaux anciens. Ci-dessous, le premier ministre indien, Indira Gandhi, et le chancelier autrichien, Bruno Kreisky, octobre 1971.



Valet à l'anglaise

L'Impérial est le seul hôtel de langue allemande à offrir, sans supplément, ce service aux hôtes des suites et chambres doubles. Le *« butler »* effectue les formalités d'enregistrement dans la chambre, défait les valises, apporte les journaux – repassés – le matin, sert le thé l'après-midi et, au moment du départ, prépare les bagages, enveloppant les habits dans du papier de soie – un art enseigné à Londres. Il peut aussi accompagner les hôtes aux puces ou chez les antiquaires et les aider dans leurs achats. Allemands et Américains adorent. Les Japonais, pas du tout.

Les secrets d'un accueil en or

Michael Moser est le meilleur des concierges : modeste, dévoué, discret. Au naturel, il est plutôt sérieux, un rien dubitatif, mélancolique. Aussi son sourire, rare, vrai, n'en a-t-il que plus de prix. Des anecdotes sur les hôtes de l'Impérial ? Il est confus, il n'a rien à dire. Par hasard, un *matin*, on l'a aperçu avec Riccardo Muti : du courrier qui passe d'une main à l'autre, un bref échange en italien. Plus tard, tout ce que l'on a pu savoir sur le *maestro* fut : *« Quand il est à Vienne, il descend ici. »* Et : *« En l'an 2000, il dirigera le concert du Nouvel An. Un grand honneur. »*

Dans cette ville folle de musique, le chef concierge va à l'Opéra, aux places debout, *« au moins une fois par semaine »*. Normal : la majeure partie des clients vient assister à un événement culturel, il doit pouvoir les conseiller. De *Tannhauser*, il nous a brièvement lancé : *« Excellente production »* et d'*Aïda*, rien. Un critique averti n'aurait pu mieux dire. Le premier fut à se mettre à genoux, le second, banal. Une carrière classique : Londres, Paris, l'Italie et, en 1983, l'Impérial. Membre de l'Association internationale des clés d'or, il trouve le temps de s'occuper de ses deux garçons passionnés de football et, le jour où un Japonais voulut faire de la bicyclette dans Vienne, il lui apporta la sienne. Il aime l'excitation qui accompagne les visites de chefs d'Etat et sourit en pensant au talent comique de Peter Ustinov mimant des personnages célèbres en prenant sa clé.

Franz-Josef Macho, directeur de l'Impérial, a son hôtel bien en main : *« La clef, c'est le prix moyen,* nous dit-il d'emblée. *Nous sommes, et de loin, l'hôtel le plus cher de Vienne. »* Justification : *« Plus l'établissement est petit, plus le prix moyen est important car il n'y a pas de groupes pour se rattraper. »* Il accueille personnellement les voyageurs de marque – une dizaine de couples par jour – et, chaque semaine, donne deux ou trois cocktails – façon cordiale de faire connaissance avec ses hôtes, personne, ici, ne parlant de clients. Pour créer un lien, il n'hésite pas à offrir des présents personnalisés. Madame aime les roses ? Il en fait disposer trois cents, blanches, dans la chambre ou la suite. Autre cadeau, l'un de ces précieux sucriers en argent, très prisés, qu'il déniche chez les antiquaires de Vienne. Car, c'est une autre de ses convictions, *« il vaut mieux consacrer 5 % des revenus en présents que de faire des réductions de 20 % »*. D'ailleurs, *« ce serait une insulte d'offrir du champagne à des gens qui ont les moyens de s'offrir une bouteille à 4 000 F »*. En revanche, poursuit cet homme à la logique imparable, *« il y a deux choses qu'ils ne peuvent acheter, la santé et le temps. Que quelqu'un prenne de son temps pour eux les touche infiniment »*. Autrement dit : *« Money is not the issue – l'essentiel, ce n'est pas l'argent. »* On veut bien le croire. Il est là pour vous accueillir, un dimanche matin, vous tient ces propos au cours du déjeuner et, alors que vous lui tendez la main après l'entretien, il l'ignore et vous embrasse sur les deux joues, le plus simplement du monde. Après quoi, il vous fichera une paix royale. Pardon, impériale.

D. T.

Carnet de route

● **L'avion.** Air France (tél. : 0802-802-802) propose 6 vols quotidiens d'1 h 55, à partir de 1 649 F A/R. En classe économique, service attentif, plateau-repas délicieux, au petit-déjeuner comme au dîner.

● **L'hôtel.** Les prix les plus élevés de Vienne pour les 128 chambres de l'Imperial, dont 32 suites : de 2 750 F la chambre double à 21 500 F environ la suite royale ; petit-déjeuner, 150 F. Réductions en juillet-août : 1 700 F par chambre double et par nuit. Un taux d'occupation de 64 % (quand de grands noms sont à l'affiche à l'Opéra ou au Musikverein, l'hôtel est plein) dont 35 % d'Américains (4 nuits en moyenne), 25 % d'Allemands (3 nuits), 8 % de Japonais (2 nuits) et les Européens dont 6 % de Français ; couples en majorité (90 %) âgés de cinquante à quatre-vingts ans pour la plupart. 50 % des hôtes payant le plein tarif, contre 23 à 27 % ailleurs. Peu de groupes (7 % environ) et de très haut niveau. Propriétaires : 51 % un consortium bancaire, 49 % Starwood Hotels & Resorts (enseigne Sheraton). Membre des Leading Hotels of the World. Adresse : Kärtner Ring 16, A – 1015 Vienne, tél. : 00-43-1-50-110-333. Réservations : 0-800-136-136.

● **Autres grands hôtels viennois.** Situés à quelques minutes les uns des autres, le Schwarzenberg, palais baroque dont une aile est toujours habitée par le prince, 44 chambres et suites (de 1 700 à 6 000 F environ), la moitié donnant sur le parc adossé aux jardins du Belvédère. Un très grand charme. Demander à voir les salons d'apparat. Forfait Elisabeth à partir de 5 200 F pour 2 personnes (2 nuits en chambre double et petits-déjeuners, dîner, promenade en fiacre, corbeille de fruits et vin autrichien).
Le Sacher, derrière l'Opéra, 108 chambres et suites (de 1 950 à 19 500 F) possède plus de 100 toiles d'Anton Faistauer accrochées notamment dans le restaurant. Le Sacher Café est connu dans le monde entier de même que la célèbre Sacher-Torte, expédiée à l'abri d'un coffret en bois. En dépit de son régime très strict, Sissi l'a goûtée.
Le Bristol, 142 chambres et suites, un étage pour les hommes d'affaires (de 1 800 à 8 500 F environ). Son restaurant, Korso, est étoilé et réputé. S'il est complet, se réfugier au bar et demander sa carte, mais attention aux horaires.
Près de la cathédrale, deux hôtels de charme : le König von Ungarn, 33 chambres, dans l'immeuble qu'habita Mozart, et le Kaiserin Elisabeth, 62 chambres. A partir de 1 000 F environ la chambre double.

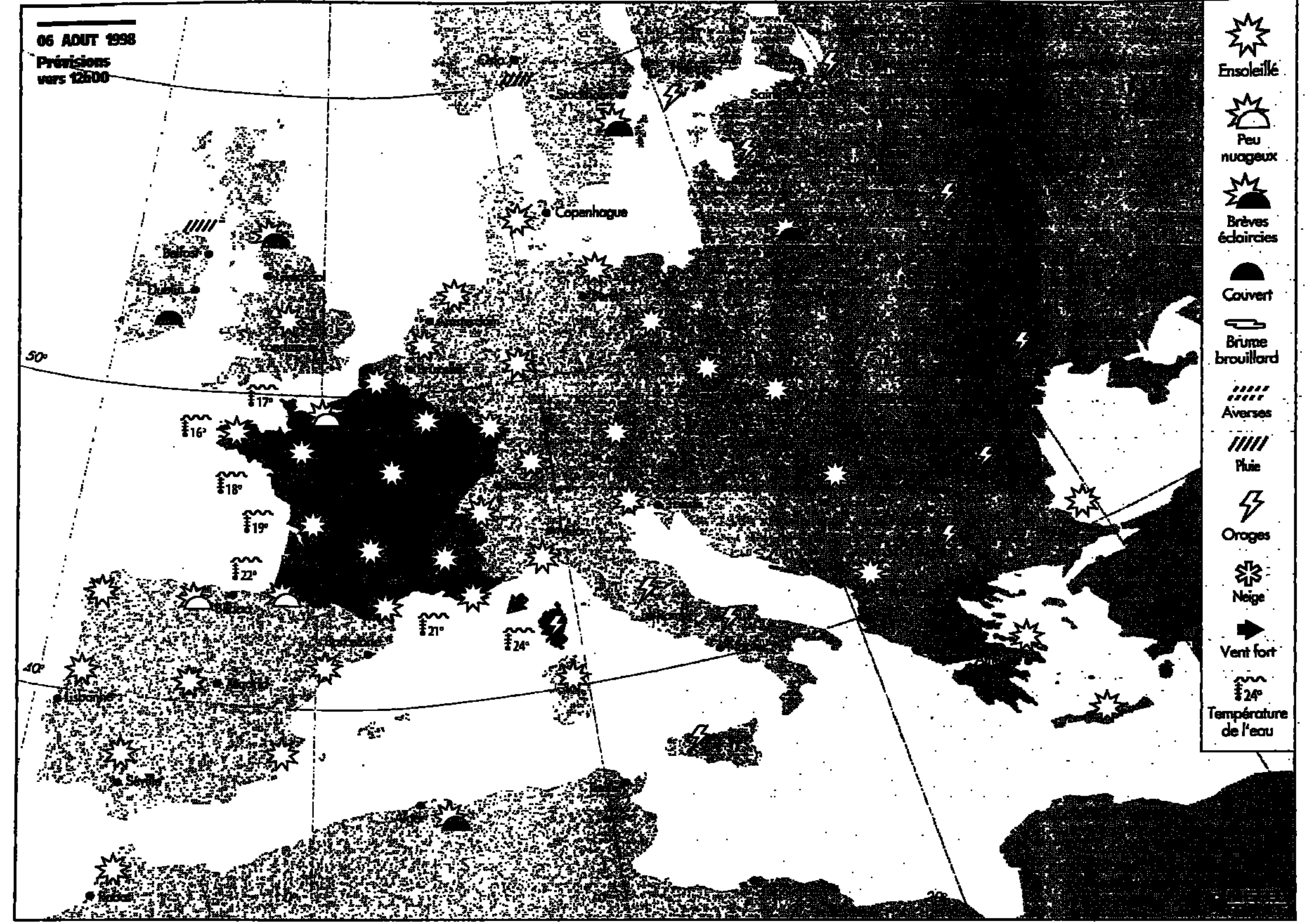
● **Musique.** Ne pas séjourner à Vienne sans aller à l'Opéra. Si l'on n'a pas de billet, faire la queue, une heure avant la représentation, pour des places debout à 15 F environ. Opéras en allemand et opérettes au Volksoper. Concerts au Musikverein. Saison de septembre à fin juin. Messe des Petits Chanteurs de Vienne à la chapelle de la Hofburg le dimanche. Jusqu'au 22 août, dans le parc de Schönbrunn, *L'Enlèvement au sérail*, de Mozart.

● **Expositions.** Pour le centenaire de la mort d'Elisabeth, le 10 septembre 1898, découvrir l'impératrice à la Hofburg ainsi qu'à Schönbrunn et la femme, auteur de poèmes tourmentés, à la Villa Hermes. Jusqu'au 16 février 1999. Billet combiné, 90 F environ. Egalement « Sissi dans la bibliothèque privée de la Hofburg », exceptionnellement ouverte au public, en septembre-octobre. Avec la Carte Vienne, 3 jours de circulation gratuite dans les transports en commun et visites à prix réduit (90 F), dans les hôtels, bureaux de tourisme, gares et aéroport.

● **Lectures.** *Vienne* (Autrement), Guide Bleu (Hachette) et nº 60 (mai-juin 1998) de la revue *Ulysse*. *La Dame blanche des Habsbourg*, de Paul Morand (Robert Laffont), *Sissi l'impératrice anarchiste*, de Catherine Clément (Découvertes Gallimard). Et, pour se mettre les idées en place, *Vienne*, de Jean-Paul Bled, *François-Joseph*, du même auteur, et *Histoire de l'empire des Habsbourg (1273-1918)*, de Jean Bérenger, les trois chez Fayard.

● **Renseignements.** Office national autrichien du tourisme, tél. : 01-53-83-95-20 et 3615 AUTRICHE.

هكذا من الاهمال



Revoilà l'été

JEUDI, un vaste anticyclone va s'installer durablement au nord-ouest de la France. Sa présence nous garantit plusieurs jours de temps chaud et largement ensoleillé. La dépression, qui a donné un temps orageux ces derniers jours près de la Corse, s'éloigne lentement vers la Sicile. On profitera donc d'une belle amélioration dans l'extrême sud-est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps reste très largement ensoleillé. Quelques nuages pourront circuler près de la Manche. Les températures continuent leur ascension. On attend 22 à 28 degrés du nord de la Bretagne et de la Normandie à la Vendée.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – L'été est maintenant bien installé. Le soleil sera à peine contrarié par quelques passages nuageux dans l'extrême nord. Au meilleur moment de la journée, il fera entre 23 et 28 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil s'imposera très facilement. Il chassera rapidement les rares nappes de grisaille du petit matin. L'après-midi, la chaleur s'installera avec entre 26 et 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Soleil et chaleur ne seront pas contrariés. La petite fraîcheur matinale sera vite balayée. L'après-midi, il fera de 25 à 28 degrés sur les plages de l'Atlantique et entre 30 et 32 degrés dans l'intérieur.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps redevient vraiment estival. Le soleil régnera en maître toute la journée. Quelques cumulus se formeront sur les sommets alpins l'après-midi. On attend alors de 28 à 31 degrés dans les vallées.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – De la Provence aux Pyrénées orientales, le soleil ne sera pas contrarié. Quelques averses orageuses sont encore possibles sur la Corse et les Alpes du Sud. Un fort vent de nord-est se lèvera entre Corse et continent. Il fera entre 28 et 34 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 06 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	19/30 N
BIARRITZ	18/29 S
BORDEAUX	17/31 S
BOURGES	13/27 S
BREST	13/22 S
CAEN	15/23 S
CHERBOURG	10/21 S
CLERMONT-F.	13/28 S
DIJON	14/29 S
GRENOBLE	15/32 S
LILLE	13/26 S
LIMOGES	15/28 S
LYON	19/31 S
MARSEILLE	19/32 S
NANCY	10/26 S
NANTES	15/27 S
NICE	21/27 N
PARIS	12/26 S
PAU	14/29 S
PERPIGNAN	22/31 S
RENNES	11/26 S
ST-ETIENNE	15/29 S
STRASBOURG	12/26 S
TOULOUSE	15/32 S
TOURS	14/27 S
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	23/29 P
FORT-DE-FR.	26/31 P

Situation le 05 AOUT - 0 heure TU

Prévisions pour le 07 AOUT - 0 heure TU

METEO FRANCE

NOUMEA	21/26 C	BUCAREST	16/32 P	MILAN	18/31 S	VENISE	17/27 S	SANTIAGO/CHI	4/17 S	ASIE-OCÉANIE	
PAPEETE	24/30 S	BUDAPEST	15/27 S	MOSCOU	15/24 P	VIENNE	15/24 S	TORONTO	19/27 C	BANGKOK	26/32 P
POINTE-A-PIT.	26/32 N	COPENHAGUE	12/18 S	MUNICH	11/24 S			WASHINGTON	18/31 S	BOMBAY	27/29 P
ST-DENIS-RÉ.	19/24 C	DUBLIN	15/21 C	NAPLES	23/30 P	AMÉRIQUES				DJAKARTA	26/30 P
		FRANCFORT	13/25 S	OSLO	10/16 N	BRASILIA	16/30 S	AFRIQUE		DUBAI	32/41 S
EUROPE		GENEVE	16/26 S	PALMA DE M.	20/31 S	BUENOS AIR.	11/17 N	ALGER	18/27 N	HANOI	28/34 P
AMSTERDAM	15/22 S	HELSINKI	12/18 P	PRAGUE	10/22 S	CARACAS	25/31 N	DAKAR	27/29 P	HONGKONG	29/33 C
ATHENES	28/36 S	ISTANBUL	26/34 S	ROME	18/30 P	CHICAGO	23/25 P	KINSHASA	20/27 N	JERUSALEM	24/33 S
BARCELONE	21/27 S	KIEV	15/21 P	SEVILLE	22/37 S	LIMA	13/19 N	LE CAIRE	27/37 S	NEW DEHLI	29/35 C
BELFAST	15/18 P	LISBONNE	21/34 S	SOFIA	20/28 P	LOS ANGELES	20/26 S	MARRAKECH	27/42 S	PEKIN	23/32 S
BELGRADE	16/25 S	LIVERPOOL	13/20 S	ST-PETERSB.	14/17 P	MEXICO	15/20 P	NAIROBI	13/22 N	SEOUL	27/31 C
BERLIN	13/24 S	LONDRES	14/24 S	STOCKHOLM	13/20 N	MONTREAL	20/29 N	PRETORIA	7/25 S	SINGAPOUR	27/31 C
BERNE	11/25 S	LUXEMBOURG	15/24 S	TENERIFE	19/26 S	NEW YORK	23/29 N	RABAT	19/31 S	SYDNEY	13/17 P
BRUXELLES	14/24 S	MADRID	17/34 S	VARSOVIE	13/19 N	SAN FRANCIS.	15/23 S	TUNIS	22/27 P	TOKYO	25/29 P

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim va être fermé au trafic aérien du vendredi 7 août, 23 heures, au lundi 10 août, 6 heures, en raison de travaux jugés *« indispensables »* pour permettre une réfection de la piste. Les vols s'effectueront, au départ comme à l'arrivée, des aéroports voisins de Bâle-Mulhouse ou de Metz-Nancy-Lorraine. Pour les départs, les passagers, accueillis à l'aéroport de Strasbourg, seront acheminés par bus vers les plates-formes de déroutement. Pour les arrivées, ils seront conduits, toujours en bus, vers l'aéroport de Strasbourg.

■ **EUROPE.** Spécialiste de la location de maisons et appartements de vacances, en France et en Europe, Interhome propose aux retardataires un large choix de séjours en moyenne montagne, pour le mois d'août et l'arrière-saison, avec une remise de 30 % sur le loyer d'une semaine de séjour si la réservation est effectuée le samedi précédant l'arrivée. Renseignements au 01-53-36-60-00 et dans les agences de voyages.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** La compagnie Air New Zealand, qui affrétait déjà depuis quatre ans des vols charters directs de Sydney vers Queenstown, sur l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, pendant la saison de sports d'hiver, doit proposer, à partir du mois de novembre, un vol hebdomadaire vers cette destination prisée des visiteurs européens souhaitant découvrir les Alpes du Sud, pour pratiquer le ski, ou visiter les fjords néo-zélandais après un séjour en Australie. Renseignements au 01-43-80-30-10.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98186

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II											■	
III							■		■			
IV			■									
V			■				■					
VI								■				
VII		■			■						■	
VIII						■					■	
IX							■				■	
X												

HORIZONTALEMENT

I. Fait son travail en plein vol. – II. De la pire espèce des rats. – III. Fait bon ménage dans les grains. Attaque les fosses. – IV. Etait dans le coup hier. Chaleureux pour les mains, oppressif pour les coeurs. – V. Langue. L'Europe au départ. Nous donne à voir une autre image de nous-même. – VI. En chanson, leur temps est court, en récolte aussi. Préparer la sauce. – VII. Descendu à contresens. Préparât la récolte. – VIII. Pour un art des coups. Sorcière de légende. – IX. Font venir la mer à Guérande. Cours à la frontière mexicaine. – X. Fidèle à l'image.

VERTICALEMENT

1. Raisonner à en perdre la raison. – 2. Moyen d'approche. Supprime. – 3. Département chaud. A longtemps supporté le mouvement horloger. – 4. Difficile de supporter leurs mouvements d'humeur. – 5. Entraînées. Grand chapitre d'histoire. – 6. Prêtes à trancher. Le samarium. – 7. Romains. Supporte le soc. – 8. Recueillir des fonds. Sable des rivages. – 9. Pris en considération. Mauvais air transmis par les moustiques. – 10. Grand voyage ou simple copie venue de la cour. – 11. Sans fantaisie. – 12. Ses figures jouent sur les mots.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98185

HORIZONTALEMENT

I. Morganatique. – II. Avoisine. – III. Lent. Poulenc. – IV. Dispute. EO. – V. HB. Oterons. – VI. Urine. Entier. – VII. Sels. Assista. – VIII. Ice. Bs. Ig. – IX. Eh. Détaillée. – X. Négociateurs.

VERTICALEMENT

1. Malthusien. – 2. Ove. Brèche. – 3. Rond. Ile. – 4. Gîtions. Do. – 5. As. Ste. Bec. – 6. Nippe. Asti. – 7. Anoures. Aa. – 8. Teutons. It. – 9. Lentille. – 10. Que. Sis. Lu. – 11. Ne. Etier. – 12. Encouragés.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1800

LA SÉCURITÉ D'UN CHAMPION

Les jeux de sécurité peuvent être classés en plusieurs catégories, dont la principale consiste à sacrifier une levée pour assurer le contrat. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre en Sud.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 10 6 4 ♡ 8 3 ♢ A D V 10 2 ♣ 9 7 3	
♠ 5 ♡ R V 6 4 ♢ 9 7 5 3 ♣ R D V 5	N O E S	♠ V 9 7 3 ♡ 10 5 2 ♢ 8 4 ♣ A 8 6 4
	♠ A R D 8 2 ♡ A D 9 7 ♢ R 6 ♣ 10 2	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant attaqué Roi, Dame et Valet de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

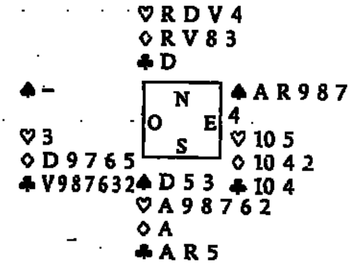
En salle fermée, J.-M. Buchel s'est protégé contre une mauvaise répartition des atouts : après avoir coupé le troisième Trèfle, il n'a pas essayé de faire le reste des levées, mais il a assuré son contrat en jouant l'As de Pique et... *un petit Pique* ! Ce sacrifice aurait été inutile si les atouts avaient été partagés, mais, avec la distribution réelle, il permettait de conserver un atout au mort pour pouvoir éventuellement couper un quatrième tour à Trèfle sans se raccourcir. Effectivement, Est prit avec le 9 de Pique, mais, s'il avait rejoué Trèfle, le mort coupait avec le 10 de Pique, évitant à Sud de couper de sa main.

A l'autre table, le déclarant a tiré l'As et le Roi de Pique, et il a chuté.

Note : à cartes ouvertes, on voit que le contrat peut chuter si Est prend au deuxième tour à Trèfle avec l'As pour contre-attaquer Cœur...

SAUVÉ PAR LE MIRACLE

Cette donne, parue dans le *New York Times* il y a quelques années, a été jouée au cours d'un match d'entraînement. Cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous en Sud.



Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	4 ♣	passe
4 ♠	passe	5 ♣	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest (qui n'a pas pu entamer Pique) ayant attaqué le 6 de Carreau (4e meilleure), *comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

On comprend que Sud, avec sa belle main, ait envisagé le chelem, mais il était inutile de faire un Blackwood à « 4 Piques ». Il était plus logique de faire un cue-bid à « 4 Carreaux ». Nord aurait dit « 4 Cœurs », Sud « 5 Trèfles », Nord aurait répondu « 5 Cœurs », montrant ainsi l'absence de contrôle à Pique, et Sud aurait passé.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 67 437.
ISSN 0335-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الاصل

LE CARNET DU VOYAGE

CINÉMA Après *Independence Day*, *Deep Impact* et *Godzilla*, la sortie d'*Armageddon* confirme le retour en vogue du film-catastrophe. Exploitant les fantasmes et les angoisses d'une société d'après la crise, le film apocalyptique reflète aussi un penchant pour une « esthétique de la destruction », plaisir intense de voir le chaos s'installer, une civilisation jetée à bas. ● ALORS que le cinéma catastrophe des années 60 et 70 mettait en scène la responsabilité de l'homme dans les maux qui l'affligent, revanche des éléments sur l'arrogance de l'espèce bipède, la nouvelle génération délivre l'être humain de toute culpabilité. ● MORALISTE et puritain, *Armageddon* exprime très lourdement un nouvel état du monde, dans lequel l'Amérique seule pourrait voler au secours de l'humanité, et où la dépravation des valeurs serait lavée dans une sorte de bain rituel.

La fin du monde est proche, et seuls les Etats-Unis peuvent sauver la Terre

Armageddon. Surfant sur la nouvelle et profitable vague de films apocalyptiques – dans le sillage d'« Independence Day », « Deep Impact » et « Godzilla » –, Jerry Bruckheimer produit un long et ennuyeux spot publicitaire à la gloire de l'armée et de l'Amérique blanche, anglo-saxonne et protestante

Film américain de Michael Bay. Avec Bruce Willis, Ben Affleck, Liv Tyler, Billy Bob Thornton, Steve Buscemi. (2 h 28.)

Dans son essai *The Imagination of Disaster* (1965), Susan Sontag, analysant la vague de films-catastrophe qui commençaient à envahir les écrans des *drive-in* américains, concluait que ceux-là n'avaient aucune préoccupation scientifique. Leur propos, bien plus abstrait, était à rapprocher d'une « esthétique de la destruction », d'un plaisir intense de voir le tohu-bohu s'installer, des murs se lézarder, des cratères s'ouvrir entre les rues d'une grande métropole, et l'écorce terrestre se fissurer.

Armageddon et Jerry Bruckheimer, son producteur, se placent, involontairement, sous l'égide d'une telle esthétique. Bruckheimer a perfectionné, mieux que quiconque, ce principe de la destruction au cinéma. Il en a fait la seule règle d'un art cinématographique qui, depuis *Top Gun*, son premier grand succès, exigerait qu'une explosion survienne au moins toutes les vingt minutes.

Il existe, bien sûr, un arrière-plan scientifique dans *Armageddon*. Celui qu'un prologue assez beau nous dévoile : le choc monstrueux d'une météorite sur la planète Terre qui, il y a 65 millions d'années, aurait entraîné la disparition des dinosaures. Un astéroïde, de la taille du Texas, lancé aujourd'hui à toute allure contre notre vieille planète, ne nous réserverait pas un sort différent. Mais, dans le film de Michael Bay, l'apocalypse n'est que très superficiellement l'affaire de quelques astronomes rivés à leur lunette, ou de pauvres mathématiciens se livrant à des calculs de probabilités. Comme l'énonce le chef de la NASA en prenant connaissance de la fin du monde imminente : *« Nous sommes confrontés à la partie la plus tragique de la Bible. »* Saint Jean est de retour, et le rêve d'une explosion généralisée, l'explosion des explosions, la plus belle puisque la dernière, se trouve enfin à portée de la main.

Dans un moment de délire spatial – selon le film de Michael Bay, il existerait un mal de l'espace, comparable au mal de mer, et qui se caractériserait par des bouffées délirantes –, l'un des astronautes *(l'hilarant Steve Buscemi)* envoyés sur cet astéroïde menaçant pour le dynamiter sous la supervision de Bruce Willis se met à rêver du spectacle hallucinant d'une Terre volant en éclats.



FRANK MASI

L'équipe de choc d'« Armageddon » avec, de gauche à droite : Steve Buscemi, Will Patton, Bruce Willis, Michael Duncan, Ben Affleck et Owen Wilson.

UN NOUVEL ÉTAT DU MONDE

Après la première vague de films-catastrophe des années 60 et 70, le cinéma américain cultive de nouveau ce fantasme. *Independence Day, Deep Impact* et *Godzilla* ont exploité, avec succès (ces trois films ont largement dépassé, ainsi qu'*Armageddon*, les 130 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis), le principe d'une civilisation mise à bas par des Martiens belliqueux, une comète ou un lézard géant.

Dans les années 60, cette esthétique de la destruction s'était emparée de tout le cinéma américain, hollywoodien comme indépendant. Robert Wise signait, avec *Le Coup de l'escalier* (1959), le dernier film noir, où symboliquement deux gangsters, un Noir et un Blanc, s'entretuaient sur le toit d'une raffinerie de pétrole, et disparaissaient dans les flammes sous les yeux d'un flic qui s'écriait après la boucherie : *« On ne pourra désormais plus distinguer le Noir du Blanc. »* L'échec de *Cléopâtre* (1963) de Joseph Mankiewicz plongeait la Fox dans de graves problèmes financiers, mettant même en péril l'ancien système des studios. *Bonnie and Clyde* (1966) d'Arthur Penn, et son bain de sang final, apparaissait comme un film de gangsters apocalyptique; Sam Peckinpah réalisait avec *La Horde sauvage* (1969) l'équivalent d'un western-catastrophe, et George Romero dans *La Nuit des morts-vivants* (1968) livrait une version toute personnelle du Jugement dernier où les morts sortiraient de leur tombe pour dévorer les vivants.

C'est sur cette ruine des genres au cinéma, au moment où le cinéma hollywoodien s'en désintéresse progressivement, qu'apparaît le film- catastrophe, dont les plus beaux fleurons sont *Airport* (1970), *L'Aventure du* Poséidon (1972), *Tremblement de Terre* (1974), *La Tour infernale* (1974). La fin du cinéma consommée, à travers la dégénérescence des genres, il ne restait plus qu'à organiser la fin du monde. Dans un article publié en mai 1998 dans *Village Voice*, le critique américain John Hoberman analysait cette vague comme *« la manifestation d'une angoisse survenue après la crise pétrolière de 1973, le désengagement américain du Vietnam, la fin d'un âge d'or économique datant de la fin de la seconde guerre mondiale. Toute une génération a dû apprendre ce que pauvreté, instabilité et chômage signifiaient. Cette période coïncide aussi avec un changement de stratégie des studios hollywoodiens qui fondaient leur renaissance sur leur capacité à monter des* packages *composés de stars et d'effets spéciaux. »*

Après avoir relancé le système des studios dans les années 70, cette formule asseoit aujourd'hui leur toute-puissance. Loin de l'apocalypse dont il annonce le *déroulement*, *Armageddon* exprime très lourdement un nouvel état du monde qui serait celui d'une planète que seule l'Amérique pourrait sauver. Pendant qu'une *équipe commanditée par* la NASA s'attaque à la destruction de cet astéroïde, le restant de l'humanité, symbolisé par des milliers d'Indiens agenouillés devant le Taj Mahal et des Français attablés à une terrasse de café devant une traction avant, attend avec angoisse que le grand frère américain termine le travail.

RÉTABLIR LES VALEURS MORALES

Armageddon ressemble à un bain rituel, à une cure qui viendrait, après que notre planète eut frôlé la catastrophe, rétablir des valeurs morales auparavant défaillantes. La fille de Bruce Willis se réconcilie avec son père et se marie religieusement avec l'un des membres de son équipe ; un autre héros de la mission, à qui était refusé le droit de garde de son fils, retrouve sa famille souriante et fière à son retour sur terre.

Les seules références visuelles d'*Armageddon* sont des publicités (on reconnaîtra sans mal celles pour Gillette et Manpower) et l'esthétique clinquante du Tony Scott de *Top Gun* et *Jour de tonnerre* (deux productions Bruckheimer). Ce visuel tapageur et vulgaire ne trahit pas le film. Il en exprime au contraire la quintessence : celui d'un long et ennuyeux spot publicitaire à la gloire de l'armée et de l'Amérique blanche, anglo-saxonne et protestante.

Samuel Blumenfeld

Une question de temps

A en croire le dossier de presse d'*Armageddon*, la question d'une collision grave d'un astéroïde avec notre planète ne se pose pas en termes de possibilité, mais de délais. La Terre va disparaître, mais on ne sait pas quand. Déjà, il y a deux millions d'années, l'astéroïde Eltanin, d'un diamètre de 0,9 à 5 km, percuta notre globe et provoqua un raz de marée qui submergea l'Antarctique et les côtes d'Amérique du Sud. En 1992, l'astéroïde Toutatis est passé à 3,6 millions de kilomètres de la Terre. Le 14 mai 1996, un autre s'est approché à 450 000 km, soit un peu plus que la distance de la Terre à la Lune. En mars 1997, Brian Marsden, de l'International Astronomical Union de Cambridge, fit une annonce alarmante : un astéroïde fonçait sur la Terre à une vitesse de 35 000 km/h et risquait de la frôler, le 26 octobre 2028. Après avoir revérifié ses calculs, Marsden concluait que l'astéroïde passerait à 1 200 000 kilomètres.

L'homme catastrophé, entre culpabilité et innocence

AVEC *ARMAGEDDON* le bien-nommé, un nouveau péril terrifiant menace notre planète. Dernier en date des films d'apocalypse imminente, ce produit prévisible s'inscrit dans une vague récente qui enfle à l'approche de l'an 2000, comme une confirmation de la confusion fréquente entre millénarisme (cette croyance au règne de mille ans du Messie sur Terre avant le Jugement dernier) et célébration du bimillénaire de l'ère chrétienne. Si les historiens ont depuis longtemps tordu le cou à la fable de la peur de l'an mille, fiction de l'âge moderne, le frisson irrationnel qui court à l'approche du troisième millénaire se moque bien des réfutations de spécialistes. Comètes, monstres des abysses, mutants improbables sont des dangers qui laissent l'homme sans recours, étranger au drame qui va fondre sur lui.

En cela, l'époque contemporaine diffère des options catastrophistes de la fin des années 60 et des années 70. Aéroports en crise, tours infernales, catastrophes aériennes ou maritimes, les films de ce temps jouaient sur la faillite de la toute-puissance de l'homme, perverti de surcroît par le modèle consommatoire né des années « glorieuses » de forte croissance ; faillite d'une technologie toujours plus perfectionnée qui, loin de garantir le bonheur projeté, conduit à l'abîme. On notera les paradoxales réalisations, à contre-temps des priorités en vogue, naguère de *Tremblement de terre*, précurseur des révoltes de la matière, ou aujourd'hui de *Titanic*, image allégorique de la disparition d'un monde où l'arrogance du luxe et des partitions sociales commande une sanction moralisatrice.

Car dans tous les cas de figure le message éthique des films-catastrophes des années 60 et 70 est clair : héritier des architectes de la tour de Babel, l'homme, présomptueux, est puni de son audace inouïe ou, fétu de paille dans une tempête qui le malmène sans qu'il la contrôle, il est victime d'une fatalité que tout pousse à croire inexorable.

A la fin des années 60, tandis que la rivalité entre l'Est et l'Ouest a transposé la guerre froide dans l'espace, substituant, pour une conquête inédite, à la rivalité politique celle, plus subtile, de la technologie, le premier vol de Concorde ou le pas pionnier de l'homme sur la Lune commandent une leçon d'humilité que le film-catastrophe se charge de diffuser. Plus de modestie dans les projets, de respect de la juste place de l'homme – médiane – sont nécessaires pour rétablir l'équilibre passéiste dont la perte déclenche les forces dévastatrices mises en scène.

Loin d'ouvrir une page vierge de l'histoire de l'humanité, le jour d'après la catastrophe renvoie à un Eden factice, meurtri, comptable de la mémoire d'un débordement qui tient lieu de morale pusillanime. Désormais, par-delà la juste satisfaction d'avoir échappé, pour les survivants, aux ultimes conséquences du drame, c'est dans un monde timoré, frileux, « raisonné » par la terrible leçon que l'humanité redémarre.

VISION PURITAINE ET CRAINTIVE

On est loin des visions utopiques qui faisaient, en littérature jusqu'au début du siècle encore, de ces chambardements profonds une plage neuve offerte à l'expérimentation de codes nouveaux, inédits dans l'organisation humaine, donc porteurs d'une espérance qui célèbre l'audace. Parfaitement contrôlée, la morale répétée de films diffusés dans le monde entier n'a rien de libertaire. Au contraire. Elle induit un profil bas qui connaît peu d'exceptions.

Aujourd'hui, l'homme n'est plus tenu pour le responsable des catastrophes qui assurent le frisson ; déresponsabilisé, il ne lui reste qu'à s'inventer le super-héros capable d'inverser la logique destructrice en marche. Solitaire ou pluriel, ce *deus ex machina* moderne est aussi peu crédible que le salut in extremis des personnages floués ou trahis dans les comédies de Molière. Ce que le roi dans sa magnanimité pouvait seul, omniscient et omnipotent, est dévolu à un type d'aventurier plus caricatural qu'un héros de BD moyen. Nulle leçon aussi, sinon l'appel à un sursaut réactionnaire qui profite une fois encore à une vision puritaine et craintive.

Un parti pris étriqué et dérisoire au regard de l'élan, pour le coup révolutionnaire souvent, des mouvements millénaristes médiévaux qui attendaient la Parousie, ce second avènement du Christ glorieux. Qu'on se rassure ! Si rien n'est « gagné », tout est arrangé pour que le passage au prochain millénaire ne délivre que des messages normatifs, consensuels et convenus. Un avenir plus terrifiant encore que d'être sans perspectives d'avenir.

Philippe-Jean Catinchi

L'avenue des Champs-Elysées sera livrée au Royal de Luxe la nuit du 31 décembre 1999

TANDIS qu'il prépare à Anvers la dernière présentation de *Retour d'Afrique*, parade spectaculaire mettant en rue les retrouvailles d'un géant de bois avec son fils noir (*Le Monde* du 10 juin), Jean-Luc Courcoult, animateur du Royal de Luxe, l'une des compagnies de théâtre de rue les plus appréciées sur les cinq continents, a déjà commencé de préparer les célébrations de l'an 2000. Comme l'ont annoncé la ministre de la culture, Catherine Trautmann, et le président de la mission en charge des festivités du millénaire, Jean-Jacques Aillagon, la troupe nantaise est tout particulièrement chargée de nous transporter d'un siècle à l'autre au soir du 31 décembre 1999.

Après un an de réflexion, Jean-Luc Courcoult, l'un des hommes les plus secrets, les plus réservés de la scène artistique française, a accepté de livrer du bout des lèvres quelques-unes des idées qui devraient nous permettre d'aborder en fête aux rives du nouveau siècle : *« Il y a quelques années, je n'aurais jamais accepté une telle proposition. Aujourd'hui, je me sens mieux armé, quitte à bouleverser l'emploi du temps du Royal de Luxe. Après* Retour d'Afrique, *nous avions envie de travailler, comme nous l'avons fait cet hiver au Cameroun, sur des petites formes. On y reviendra plus tard... En attendant, nous avons commencé d'ébaucher notre projet pour l'an 2000, sans savoir encore tout à fait quelle forme il prendra. »*

Bien avant les manifestations de joie suscitées par la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde en juillet, ce grand arpenteur des rues de nombreuses capitales est naturellement venu se promener sur les Champs-Elysées, entre place de l'Etoile et place de la Concorde, et a commencé à rêver. Le Royal de Luxe, dont les productions antérieures n'ont pu être présentées à Paris en raison de décisions préfectorales excessivement frileuses, a désormais tous les atouts pour investir la capitale par sa voie... royale.

GIRAFES ANIMÉES

Mais Jean-Luc Courcoult ne sait pas encore s'il présentera, sur le modèle du *Géant tombé du ciel* ou de *Retour d'Afrique*, une parade descendant l'avenue, ou s'il imaginera des installations tout au long d'un itinéraire qui relierait la Défense au centre de Paris et dans lesquelles le public aurait toute sa part. *« Il faudrait inventer quelque chose de neuf pour cet espace mythique*, dit-il, *créer un événement pour lequel les gens s'enthousiasment. »*

En attendant, il a réuni une nouvelle fois ses fidèles lieutenants : Didier Gallot, cofondateur du Royal et décorateur, François Delarozière, concepteur de toutes les « machines » de la troupe, Phéraille, dessinateur et « dramaturge » des idées les moins raisonnables, Jean-Yves Aschard, ingénieur électromécanicien, et Catherine Oliveira, la costumière du Royal. Il ne faut pas lâcher la bride à ce sextet, qui conçoit aussitôt les images les plus délirantes. Comme celles-ci, déjà couchées sur le papier, mises en dessins et en équations (fabrication-manipulation-coût) : où, comme l'événement aura lieu le 31 décembre, le Royal de Luxe prévoit de multiplier les « chauffeurs de rue », hommes-feu parés pour réchauffer le pavé parisien ; où une horloge géante, dont chaque ressort est mis en mouvement par la main de l'homme, décompte les minutes du dernier et du nouveau siècle ; où l'on voit enfin un couple de girafes animées descendre les Champs au ralenti entre minuit moins dix et minuit dix...

ARTISTES ET OUVRIERS MOBILISÉS

Un tel projet devrait mobiliser des dizaines d'artistes et d'ouvriers pendant plusieurs mois et dans plusieurs villes de France (Toulouse, pour la construction des machines ; Nantes, pour les effets spéciaux, les décors et les répétitions ; Angers, pour les effets électromécaniques ; Nantes et Marseille, pour les costumes). L'événement lui-même devrait mobiliser de 2 000 à 3 000 personnes au soir du 31 décembre 1999 pour un coût total estimé à 120 millions de francs, soit 10 millions de plus que les spectacles de Philippe Decouflé pour les Jeux olympiques d'Albertville et 40 millions de moins que le défilé du Bicentenaire de Jean-Paul Goude. Une partie de ces dépenses serait prise en charge par la vente des droits de retransmission télévisée. La décision appartient désormais au ministère de la culture et à la Mission pour la célébration de l'an 2000, qui doivent annoncer leurs choix à l'automne.

Olivier Schmitt

Patrick Faigenbaum photographie le « patrimoine vivant » de Saint-Raphaël

La pellicule révèle les « doubles héroïques » de trente familles varoises

Le photographe Patrick Faigenbaum expose à Saint-Raphaël les portraits de trente « figures » locales formant, à l'arrivée, un visage de la ville. Les vieilles familles de la cité – commerçants, pêcheurs, agriculteurs, carriers, immigrés italiens... – se sont prêtées au jeu de l'artiste, découvrant ensuite avec émotion à quel point celui-ci avait su percer leurs secrets et donner à des gens ordinaires le statut d'œuvres d'art.

SAINT-RAPHAËL
de notre envoyé spécial

Marcel Miraglio n'en revient pas. Le président de l'Amicale des Raphaëlois, association qui vise à entretenir l'âme de la cité balnéaire du Var, ne cesse d'aller d'une photographie à l'autre. Il n'en revient pas de voir sur les cimaises improvisées du palais des congrès les portraits réalisés par Patrick Faigenbaum de trente *« figures »* de Saint-Raphaël, formant, à l'arrivée, un visage de la ville, actuel et momifié, proche et distant, vivant et mort.

« Comment a-t-il fait pour nous comprendre à ce point ? dit Marcel Miraglio. *Il a percé des secrets de famille. Je vois les gens plus beaux. Certains ont pleuré devant les images. Ils marchent désormais plus droit dans la ville. »* Patrick Faigenbaum est remonté chez lui, à Paris, où il expose des photos de sculptures au Musée d'Orsay. Mais les sept semaines qu'il a passées à Saint-Raphaël ont redonné un peu de cohésion à une ville éclatée et qui doute, saignée comme beaucoup d'autres par un urbanisme malheureux, qui *« a poussé trop vite »*, *« a perdu la vie des quartiers »*, animée par des gens qui *« ne se parlent plus »*, dit Marcel Miraglio. Une ville qui vote à 30 % pour le Front national, subit de plein fouet la mauvaise image du Var et vit l'art actuel comme un intrus. Ainsi l'exposition de l'été 1997, consacrée aux grands courants de la sculpture dans le Sud, a dû voir son livre d'or retiré tant il était fleuri d'*« un torrent d'injures »*.



PATRICK FAIGENBAUM

Les Raphaëlois se sont pliés aux contraintes de l'artiste, acceptant parfois de poser cinq heures d'affilée.

« Comme on nous oppose toujours le patrimoine à la création, nous avons demandé à un artiste résolument contemporain de représenter notre patrimoine vivant », explique Josée Teisseire, responsable des affaires culturelles de la ville. Ce projet a rejoint celui de la Fondation de France, dont le programme « Nouveaux commanditaires » vise justement à rapprocher les artistes de la société.

Le photographe Patrick Faigenbaum sera chargé de recoller les morceaux. Qui photographier ? Des *« gens vrais »*, dit Faigenbaum. Son interlocuteur sera l'Amicale des Raphaëlois. Une annonce est publiée dans la presse locale afin de retrouver des vieilles familles qui cimentent la communauté – commerçants, pêcheurs, agriculteurs, carriers...

FLIRT AVEC LE KITSCH

Patrick Faigenbaum a photographié trente familles. Il y a l'étonnante Simone Stagnaro, scotchée dans son rocking-chair comme si elle veillait sur une ville qui ne l'écoute plus ; le couple Ubbizzoni, avec sa maison les pieds dans l'eau, construction hors la loi mais tellement mieux intégrée au paysage que toutes les marinas officielles ; la vingtaine de membres de la famille Pons regroupés devant une fontaine, ou les cinquante Laugier, trônant en pleine nature. Le projet de Faigenbaum est de faire transpirer le passé en montrant des vivants. Pour cela, il joue avec les décors, la lumière, le noir et blanc (l'Histoire), et la couleur (l'actualité).

Il y a une dimension tragique chez ces gens, pour la plupart des immigrés italiens, venus s'installer après la guerre, dont les visages trahissent un danger permanent. Si ces familles sont sorties *« secouées »* par l'expérience, Patrick Faigenbaum aussi, qui offre un travail en rupture dans son œuvre. *« C'est la première fois que je photographiais des gens normaux, des gens de mon quotidien – un boucher, un maraîcher. »*

Jusqu'ici, on lui connaissait des portraits de gens « exceptionnels », aristocrates italiens ou statues romaines. C'est la première fois aussi qu'à la « belle image », qu'il sait si bien faire, il préfère un projet plus global et ouvert sur *« ce qui existe »*.

C'est un petit miracle de voir ce Parisien réservé, cornaqué par le volubile Marcel Miraglio, se faire accepter par les Raphaëlois et les faire poser cinq heures de suite. *« Ils ont compris que c'était important, qu'il fallait accompagner l'exigence du photographe. Ils sont fiers d'être devenus de l'art »*, dit Josée Teisseire. C'est aussi l'art de Faigenbaum, que de rendre étranges et hors du temps notre voisin de palier. Il flirte avec le kitsch, la mise en scène solennelle, le portrait de cour, et renvoie aux Raphaëlois un double héroïque d'eux-mêmes qu'ils ne soupçonnaient pas.

Michel Guerrin

★ « A propos de Saint-Raphaël », palais des congrès, port Santa-Lucia, 83700, Saint-Raphaël. Tél. : 04-94-19-84-13. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 9 août.

★ « Photographier la sculpture », Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Métro Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. Tous les jours de 9 heures à 18 heures (jeudi jusqu'à 21 h 45). Fermé le lundi. Jusqu'au 27 septembre.

Sous le signe d'Avedon

Patrick Faigenbaum a quarante-quatre ans. Il est photographe depuis 1973. Armé d'un certificat d'études et de quatre années dans une école d'arts graphiques, ce passionné de Bob Dylan et de peinture acquiert une culture picturale et photographique immense, et se tourne vers le portrait. Il rencontre Bill Brandt à Londres et Richard Avedon à New York. Le premier lui dira de placer ses personnages dans leur environnement, le second de lire Kafka.

Pensionnaire à la Villa Médicis à Rome, Patrick Faigenbaum se fait connaître avec ses portraits aux tirages somptueux et sombres de familles de l'aristocratie italienne et de statues romaines. Il multiplie les expositions en France et à l'étranger, à l'Art Institute de Chicago (1988), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (1991) et à la dernière Documenta de Kassel. Il vient d'exposer à Münster un travail remarquable sur la ville de Prague, et prépare des expositions à Cologne (novembre), New York et Brême (janvier 1998).

LES NOUVEAUX FILMS

KISS OR KILL

■ L'héritage de *Bonnie and Clyde* semblait a priori trop lourd à porter pour un film qui essaie de se démarquer des poncifs mettant en scène un couple délinquant en cavale. Pourtant, ce film inattendu dans la morne torpeur cinématographique de l'été se tire brillamment de la gageure, grâce à la modestie affichée de son metteur en scène, Bill Bennett, démontrant sa capacité à construire avec rigueur une histoire sans fioritures. Il conte comment Nikki et Al vivent de petites arnaques, jusqu'à ce qu'un coup tourne mal : un gogo qu'ils empoisonnent par accident détenait une cassette vidéo contenant des scènes de pédophilie. Les voilà devenus la cible de la police et des commanditaires de la cassette. Le lieu inhabituel où se déroule *Kiss or kill* (des petits bleds paumés en Australie), l'utilisation volontairement comique des accents, une galerie de personnages très bien écrits – avec en tête un flic mythomane, un barman maniaque, un détective aborigène doué d'un sixième sens –, une absence totale de romantisme ou de fascination pour ses deux jeunes héros (contrairement au très surestimé *Tueurs nés*), et une mise en scène à la sobriété bienvenue font de ce film une réussite en son genre.
S. Bd

Film australien de Bill Bennett. Avec Frances O'Connor, Matt Day, Chris Haywood, Barry Otto. (1 h 40.)

C'EST LA TANGENTE QUE JE PRÉFÈRE

■ C'est un film qui se déchiffre curieusement sur deux niveaux. Le premier correspond, avant d'abdiquer rapidement tout espoir, à ce que l'on pressent qu'il pourrait être. En l'occurrence, un audacieux théorème sur l'apprentissage existentiel d'une adolescente du nord de la France, issue d'un milieu ingrat et défavorisé, surdouée en mathématiques, et dont l'émancipation passerait de l'amour froid des formules à la formule chaude de l'amour, figurée par un metteur en scène de théâtre quadragénaire. Le second, c'est le film tel qu'il est : il s'acharne à réduire cette séduisante et complexe équation à sa plus simple expression. Les personnages caricaturés (Christophe Malavoy et Agnès Soral en couple parental digne de la famille Groseille) ou d'un romanesque de pacotille (l'amant-artiste, bel et mystérieux immigré slave), les scènes paresseusement réitérées (les retrouvailles des amants), l'incapacité enfin d'instaurer le thème opérateur (les mathématiques) en forme maîtresse du film, font que ce dernier, plutôt que de prendre la tangente, se contente de tourner en rond.
Jacques Mandelbaum

Film français de Charlotte Silvera. Avec Julie Delarme, Georges Corraface, Marie-Christine Barrault. (1 h 40.)

PARRAIN MALGRÉ LUI

■ *Parrain malgré lui* présente un univers déjà largement arpenté au cinéma : celui des clans de la mafia italo-américaine vu du côté de la piétaille et d'un quotidien sans gloire. Angelo Martinelli est chargé par son père, un vieillard impitoyable et malade, de tuer un certain Carmine en représailles des attaques répétées d'un gang adverse. Cette mission est l'occasion d'une balade qui conduira le personnage principal, un homme las et désabusé flanqué d'acolytes incapables, à découvrir que celui qu'il doit tuer est un enfant de neuf ans. D'où tempête sous son crâne, puis choix fondamental. Mark Malone dépeint avec un mélange de grotesque et de cruauté un univers dénué de tout romantisme. Après une promenade quasi burlesque, son film bascule dans le drame cornélien, opérant une rupture de ton peu convaincante qui dévoile surtout les ficelles d'un scénario artificiel. Entre dérision et violence, tout est toujours une question de dosage. Il manque à *Parrain malgré lui* la dextérité d'un bon cuisinier.
Jean-François Rauger

Film américain de Mark Malone avec Joe Mantegna, Kevin Pollak, Jennifer Tilly. (1 h 30.)

LES SEXTON SE METTENT AU VERT

■ Brad et Caroline Sexton forment un couple de parvenus new-yorkais parfaitement insupportables et inauthentiques. Obsédés par l'apparence et la richesse, leur vie conjuguale est de surcroît un enfer et ils sont au bord du divorce. Heureusement, le fisc veille (et les scénaristes de ce flan hollywoodien avec lui), qui les contraint à une fuite précipitée et providentielle, puisqu'un accident de voiture les fait débarquer dans une famille amish dont ils vont se prétendre, pour égarer la police, les cousins. Commence alors la très pénible épreuve d'un film qui, du contraste éculé de la dépravation citadine et de la pureté pastorale, tire son affligeant (et ô combien hypocrite pour un produit si délibérément mercantile) couplet moral, tandis que les effets comiques qui en résultent tirent leur substance exclusive des grimaces (encore semble-t-il que ce soit la même à chaque fois) de l'acteur Tim Allen, star de la série télévisée *Papa bricole*. Ce film est, lui, irréparable.
J. M.

Film américain de Bryan Spicer. Avec Tim Allen, Kirstie Alley, Jay O. Sanders. (2 h 04.)

ARMAGEDDON
Lire page 17.

LE PLAISIR (ET SES PETITS TRACAS)
Lire critique dans une prochaine édition.

UN INDIEN À NEW YORK
Lire critique dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

La Dernière Bande
Pièce en un acte publiée en 1958 par Samuel Beckett, *La Dernière Bande* est un dialogue entre un homme et une machine. Krapp, 69 ans, écoute sur magnétophone la voix qui fut la sienne trente ans plus tôt. Il prend le micro, tente de continuer à enregistrer son histoire, mais il n'y a plus en lui qu'une vaine colère vite éteinte, un sombre désespoir, un fantôme de regret. Metteur en scène, comédien, Etienne Bierry campe le personnage de Krapp, dont la tragédie, et celle de tous les hommes, selon Beckett, n'est pas que nous devenons ce que nous n'étions pas, mais que nous sommes, maintenant et toujours davantage, les mêmes.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F. Demi-tarif jusqu'au 20 août. Jusqu'au 30 octobre.

Tambourinaires de Buyenzi (Tambours du Burundi)
Avec les longs tambours qu'ils portent horizontalement en équilibre sur la tête, ils ressemblent à des hiéroglyphes en mouvement. Ils bougent, ils dansent, ils se disposent en demi-cercle sans cesser de rythmer leurs déplacements. Chaque danse, chaque chant se construit autour d'un thème de la vie : l'enfance, l'amour, la guerre, le malheur, l'espoir...
Le 5, à 16 h 30, à l'Escale Batobus Saint-Germain-des-Prés, à 20 heures au parc de Belleville ; les 6, 7 et 8, à 18 heures, au jardin du Luxembourg ; le 9, à 19 heures, au jardin des Tuileries. Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre. Paris Quartier d'Eté.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, Dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, Dolby, 6e ; MK2 Bastille, dolby, 11e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.

Irma la Douce
de Billy Wilder. Américain, 1963 (2 h 26).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

Peau-d'âne
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
Epée de Bois, 5e.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers, Pierre Tabard et François Cognard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 5, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.

Bagatelles
Opérettes de Jacques Offenbach. Adaptation musicale de Nicolas Ducloux, texte et adaptation dramatique de Loïc Boissier et Joëlle Vautier, mise en scène de Joëlle Vautier.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mº Muette. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. 75 F et 100 F.

Barboni
de Pippo Delbono, mise en scène de l'auteur.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F. Paris Quartier d'Eté.

Mais où est donc passée Esther Williams ?
de Sophie Perez, mise en scène de Sophie Perez, Charlotte Vimont et Hélène Gaymard.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Le 5, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris, Quartier d'été.

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.

La Nuit des rois
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Simon Prevost.
Pré-Catelan-Théâtre de Verdure-Jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris 16e. Mº Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-40-19-95-33. 60 F et 120 F.

Rêves de renards
Arlette Chosson et ses renards.
Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris 13e. Mº Porte-d'Ivry. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.

Romanès cirque tsigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, Paris 9e. Mº Place-de-Clichy. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.

La Ronde
d'Arthur Schnitzler, mise en scène d'Aurélia Nolin.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48. 70 F et 90 F.

Jean-Marie Ecay
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 5, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 30 F à 80 F.

Bruno Durand Quintet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandent-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Bob Demeo Trio
La Cave du Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris 4e. Mº Pont-Marie. Le 5, à 22 heures. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.

Sinsemila
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03.

Duo de la Butte
Ciné 13, 1, avenue Junot, Paris 18e. Mº Lamarck-Caulaincourt. Le 5, à 19 heures et 22 heures. Tél. : 01-42-54-15-12. De 70 F à 100 F.

Mektoub et Cie , Hugues Darnet
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Le 5, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.

Orquesta de Plectro de Cordoba
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6e. RER Luxembourg. Le 5, à 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre. Paris, Quartier d'été.

Charanga Habanera
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 5, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

RÉSERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Ve Prix européen d'architecture Pavillon Mies Van der Rohe
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

هكذا من الأمل

MERCREDI 5 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

21.55 La Grande Ville ■ ■
Frank Borzage (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
22.30 Blow Out ■ ■
B. De Palma (EU, 1981, 110 min). RTL9
22.35 Nénette et Boni ■ ■
C. Denis (F, 1996, 109 min). Canal +
22.35 Le Pantin brisé ■ ■
Charles Vidor (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 120 min). Cinétoile
22.40 Gandhi ■ ■
Richard Attenborough (GB, 1982, v.o., 190 min). Cinéstar 2
23.15 L'habit fait le moine ■ ■
Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
2.00 Prisonnières des Martiens ■ ■
Inoshiro Honda (Japon, 1957, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Henri Leclerc, Elikia M'Bokolo, Martin Monestier, Sylvie O'Dy. — Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les intellectuels sont-ils des imposteurs ? BHL fait-il toujours son cinéma ? — Paris Première
20.00 Savoir plus santé. Des malades pas comme les autres. — TV 5
20.00 20h Paris Première. Invité : Denis Lavant. — Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [5/6] : L'après Mao (1976-1984). — Arte
21.00 Défis. L'intérim, mode d'emplois. — TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa Mika. Les paysans. — Histoire
21.00 ► Paris modes. Paris modes à Dublin. — Paris Première
21.30 Passe-moi les jumelles. Plaisirs du lac. — TSR
21.40 Inédits. Mémoires de Chine [2/5]. — RTBF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. — Histoire
23.50 ► Un siècle d'écrivains. Marguerite Yourcenar. — France 3

DOCUMENTAIRES

18.35 Au zoo de Melbourne. [4/8]. Gorilles urbains. — Canal +
19.30 Les Tribus de la glisse. — Arte
19.45 La Procréation assistée. — Planète
19.50 Karnak, une histoire cachée. — Odyssée
20.00 Les Pies de mer. — Arte
20.30 Le Monde en rythmes. [3 et 4/14]. — Mezzo
20.30 Kericho, empire du thé. — Téva
20.35 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [1/2]. Nosotros. — Planète
20.35 Patagonie, ultima frontera. — TSR
20.40 50 ans de nucléaire : les conséquences. — Odyssée
20.55 A travers le voile. — Téva
21.00 *Martha Graham.* Le corps révélé. — Muzzik
21.25 Femmes du Sahel. — Téva
21.30 La Saga du vélo. [4/5]. L'échappée belle. — Planète
21.50 Musica. David Oïstrakh, artiste du peuple ? — Arte
21.55 Macadam Gypsies. — Planète
22.00 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. — Odyssée
22.50 Baïkonour : des fusées à la ferraille. — Odyssée
23.10 *Profil.* Le Petit Bout du monde. — Arte
23.10 Dix lieux à la ronde. [6/10]. Le lycée Diderot. — Paris Première
0.10 La Lucarne. Asmara. — Arte

DANSE

19.25 Who Took August ? Ballet. Carolyn Carlson. — Muzzik
23.30 Dark. Ballet. Carolyn Carlson. — Muzzik
0.00 Galanteries. Ballet. David Bintley. — Mezzo

MUSIQUE

20.15 Le Boléro de Ravel. — Mezzo
21.50 Yellowman. — Paris Première

TÉLÉFILMS

20.35 Stim et Stern. Peter Kassovitz. — TMC
20.50 La Secte. Rod Hedden. — France 3
20.50 L'Enfance volée. ○ Jean-Pierre De Decker. — M 6
22.10 Echec et mat. José Maria Sanchez [1 et 2/2]. — Festival
22.30 La Grande Fille. Jean-Paul Salomé. — TV 5
23.05 Le Secret du Sahara. Alberto Negrin [2/3]. — TF 1

SÉRIES

19.00 Highlander. L'emprise du mal. — Série Club
19.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans homme. — M 6
19.20 Deux flics à Miami. Si on te le demande. — 13ème Rue
20.10 L'Instit. Une seconde chance. — RTBF 1
20.13 Nestor Burma. Des kilomètres de linceuls. — 13ème Rue
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Mort d'un géant. — Festival
20.40 Halifax. Les Jumeaux ennemis. — RTL 9
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Chiens de sang. — Série Club
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. Le culte du héros. — Canal Jimmy
21.45 Sueurs froides. Le chat et la souris. — 13ème Rue
22.20 Les Anges de la ville. Prise d'otage. — Série Club
22.25 Friends. Celui qui faisait de grands projets. — Canal Jimmy
22.30 *La Loi de Los Angeles.* La vérité nue. — Téva
22.50 Presque parfaite. Les taux se resserrent (v.o.). — Canal Jimmy
23.15 Spin City. Episode pilote (v.o.). — Canal Jimmy
23.35 Game On. Matthew, un cas pour la science (v.o.). — Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Tu pleures, Maddie. — Téva
0.00 Le Saint. L'héritage. — Série Club
0.05 New York Police Blues. Honeymoon at Viagara Falls (v.o.). — Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **21.55 Ciné Cinéfil**
La Grande Ville
Guerre chez les chauffeurs de taxi new-yorkais entre les indépendants, en majorité émigrés, et les adhérents d'un syndicat qui n'hésite pas à user des méthodes de gangsters. A la suite d'un attentat, l'épouse enceinte d'un indépendant, Roumaine qui n'a pas encore obtenu le passeport américain, sert de bouc émissaire et va être expulsée. Ce film de 1937 n'a pas la splendeur des grands mélodrames sociaux de Frank Borzage, mais il est pétri de réalisme d'époque, d'humanité, d'émotion, et il est remarquablement interprété par Spencer Tracy et l'Autrichienne émigrée Luise Rainer à la sensibilité fiévreuse. Inédit à la télévision. Un comble... – *J. S.*

● **23.10 Arte**
Profil : Le Petit Bout du monde
Salin-de-Giraud, en Camargue, est une cité ouvrière créée en 1896 par Ernest Solvay, industriel belge acquis aux visions utopistes du siècle dernier qui bâtit un immense empire industriel dont l'organisation sociale et architecturale se référait aux phalanstères de Fourier et dont la philosophie se targuait d'installer rationnellement le bonheur sur terre. Xavier Lukomski, le réalisateur, est retourné à Salin-de-Giraud, où il a rencontré les familles ouvrières vivant aujourd'hui encore dans la cité. S'ensuit une longue théorie de témoignages qui, pour passionnants qu'ils soient sur le chapitre généralement occulté de la mémoire ouvrière, souffrent de n'être pas mis en rapport avec l'histoire industrielle de l'époque, et plus particulièrement avec celle de Solvay lui-même, qui demeure, à la fin du documentaire, un parfait inconnu. – *J. Ma.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.00 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal.
20.35 *L'Image du jour, Météo.*
20.55 Sagas. Les plus belles histoires d'amour.
23.05 Le Secret du Sahara. Téléfilm. Alberto Negrin [2/3].
0.40 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.00 Kung Fu.
18.45 Jeux de comédie.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Le Surbook. Pièce de théâtre. Danielle Ryan et Jean-François Champion.
23.10 Football. Coupe Intertoto. FC Vojvodina - SC Bastia.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Tatort. ○.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.50 La Secte. Téléfilm. Rod Hedden.
22.25 Portes en délire.
23.20 Météo, Soir 3.
23.50 ► Un siècle d'écrivains. Marguerite Yourcenar.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.35 Au zoo de Melbourne. Gorilles urbains.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 22.30 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal des sorties.
21.00 Albino Alligator ■ Film. Kevin Spacey.
22.35 Nénette et Boni ■ ■ Film. Claire Denis.
0.25 South Park.
0.45 Soleil ■ Film. Roger Hanin.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Les Tribus de la glisse.
20.00 Les Pies de mer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [5/6].
21.40 *Les Cent Photos du siècle.*
21.50 Musica. David Oïstrakh, artiste du peuple ?
23.10 Profil. Le Petit Bout du monde.
0.10 La Lucarne. Asmara.
1.25 Paloma. Téléfilm. Marianne Lamour.

M 6

18.05 Mission casse-cou.
19.00 Open Miles.
19.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. La voltige aerienne.
20.50 L'Enfance volée. Téléfilm. ○ Jean-Pierre De Decker.
22.35 Le Silence de la haine. Téléfilm. ○ Linda Otto.
0.20 L'Heure du crime.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 La Radio à l'œuvre.
22.40 Nocturnes. Miklos Rozsa, une double vie. L'homme de la MGM.
0.05 Du jour au lendemain. Une saison, de Schefer à Schefer. Yves Bonnefoy (*Théâtre et poésie*).
0.48 Coda. Quand ça balance ! Ou la chanson française acoquinée au jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Festival international de *piano de la Roque d'Anthéron. Donné* en direct du parc du château de Florans, Emmanuel Strosser, piano : Œuvres de Beethoven.
21.30 Concert. François-Frédéric Guy, piano : Œuvres de Beethoven.
23.00 Concert. Frank Braley, piano : Œuvres de Beethoven.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 ► Les Soirées. *Maometto Secondo*, opéra de Rossini, par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre Philharmonia, dir. Scimone.
23.45 Les Soirées... (suite).

JEUDI 6 AOÛT

FILMS DU JOUR

13.00 Gandhi ■ ■
Richard Attenborough (GB, 1982, 190 min). Cinéstar 2
17.55 La Grande Ville ■ ■
Frank Borzage (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
19.15 L'habit fait le moine ■ ■
Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
20.00 Vincent, François, Paul et les autres ■ ■
Claude Sautet (France, 1973, 120 min). TV 5
20.30 Sept ans de réflexion ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min). Ciné Cinémas
20.35 ► New York 1997 ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1980, 95 min). Canal +
20.35 Le Vieil Homme et la Mer ■ ■
J. Sturges (EU, 1958, 85 min). TMC
20.55 L'Amour par terre ■ ■
J. Rivette (F, 1983, 125 min). Téva
22.15 ► Los Angeles 2013 ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1996, 95 min). Canal +
22.15 Cérémonie secrète ■ ■
Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
22.50 Coup de tête ■ ■
○ Jean-Jacques Annaud (France, 1978, 85 min). France 3
0.45 Les Adolescentes ■ ■
Alberto Lattuada (Italie, 1960, 90 min). Cinétoile
1.50 Meurtre à Alcatraz ■ ■
Marc Rocco (Etats-Unis, 1995, 120 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 La Vie à l'endroit. Les millions de la chance. — TV 5
13.00 et 23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. — Histoire
14.00 Le Canal du savoir. Patrimoine et passions identitaires. — Paris Première
15.00 Savoir plus santé. Des malades pas comme les autres. Vivre sans manger. Les emmurés. L'homme de pierre. L'enfer des tocs. Des machines dans la tête. La prison du silence. La vie sans douleur. — TV 5
17.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Henri Leclerc, Elikia M'Bokolo, Martin Monestier, Sylvie O'Dy. — Histoire
17.15 A bout portant. Charles Aznavour. — Paris Première
18.00 Stars en stock. Shelley Winters. Doris Day. — Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. — Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Faut-il interdire Céline aux enfants ? Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ? Les grands écrivains sont-ils maudits ? — Paris Première
20.00 20h *Paris Première.* Avec Coline Serreau. — Paris Première
21.00 Les Nouveaux Mondes. Le désert des vivants, Pétra, Jordanie. Les peintures du désert, Yémen. Dans le désert : la vie, Arabie Saoudite. L'avancée du désert, Mauritanie. Sur la piste des Incas, Chili. — France 2
22.00 Paroles de femmes. Invitée : Annie Cordy. — TMC
22.35 L'Eté de la 25e heure. ○ Igor. — France 2
22.40 TéléScope. *Sur les traces du virus.* — TSR
23.15 Le Club. Jean-Jacques Zilbermann. — Ciné Cinéfil
0.40 Capital spécial été. Les secrets du commerce. — M 6

DOCUMENTAIRES

18.35 Au zoo de Melbourne. Echangerait girafe contre deux zèbres. — Canal +
18.50 Vers une société sans mensonge ? — Planète
19.00 Pacifique, océan mythique. [5/5]. Un océan face à l'homme. — Odyssée
19.30 Le Grand Voyage. — Arte
19.40 Méditerranée, rive sud. [1/13]. — Planète
19.50 Nomades. [4/4]. Sibérie, les derniers chamanes. — Odyssée
20.00 Architectures. [4/5]. Charléty, un stade de notre temps. — Arte
20.05 Dernier round à Time Square. — Planète
20.30 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. — Mezzo
20.30 Récifs de corail. — Téva
20.35 Gigi, Monica... et Bianca. — Planète
20.40 Soirée thématique. La fascination du rail. — Arte
20.45 Les Cités prestigieuses d'Italie. [6/12]. Sienne. — Odyssée
21.10 Le Grand Canyon du Colorado. — Odyssée
21.35 Mstislav Rostropovitch. — Mezzo
22.00 Karnak, une histoire cachée. — Odyssée
22.15 La Procréation assistée. — Planète
22.50 50 ans de nucléaire : les conséquences. — Odyssée
23.05 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [1/2]. Nosotros. — Planète
23.30 Vingt ans... à Tel Aviv. — TV 5
23.45 Vacances de riches à Ibiza. — Téva
23.45 La Grande Saga des animaux. [4/13]. Les oiseaux des lacs et des forêts. — Odyssée
23.55 Le Siècle des hommes. Génération contestation. — France 2
0.00 La Saga du vélo. [4/5]. L'échappée belle. — Planète
0.00 Les Grands Explorateurs. [7/10]. Alex von Humboldt. — Histoire
0.10 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. — Odyssée
0.15 La Case de l'Oncle Doc. Les Mécanos de l'impossible. — France 3
0.25 Macadam Gypsies. — Planète
0.25 Embarquement porte no 1. Cracovie. — TF 1
0.45 Sous le regard de Dieu. [2/4]. Bénédictions et prières. — France 2

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi messieurs *de Toronto. 4e jour.* — Eurosport

MUSIQUE

18.00 et 22.05 Musiques espagnoles. — Muzzik
18.45 et 22.50 Flamenco à Montreux 91. — Muzzik
19.55 et 23.55 L'Heure espagnole. De Ravel. Mise en scène. Dave Heather. Dir. Sian Edwards. — Muzzik
22.30 Francofolies de Montréal. — TV 5
23.55 Sergiu Celibidache dirige Bruckner. *La Symphonie no 5.* — Paris Première

TÉLÉFILMS

18.00 La Grande Fille. Jean-Paul Salomé. — Téva
18.55 Les Enfants du faubourg. Françoise Decaux-Thomelet. — Festival
20.30 *Les Beaux Quartiers.* Jean Kerchbron [1,2 et 3/3]. — Festival
22.35 Made in America. En chute libre. △ John Irvin. — TF 1
0.00 Cauchemar. John Pasquin. — 13ème Rue

SÉRIES

17.00 et 23.00 La Loi de Los Angeles. Légitime défense. — Téva
17.35 Magnum. La méprise. — RTBF 1
17.40 L'Incroyable Hulk. La loterie. — 13ème Rue
18.05 Kung Fu. Cercle de feu. — France 2
18.10 Hawaï police d'Etat. Marché de dupes. — Série Club
18.30 L'homme qui valait trois milliards. Mission lune. — 13ème Rue
19.00 Highlander. L'emprise du mal. — Série Club
19.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans technologie. — M 6
19.20 Deux flics à Miami. Sur un air de rock. — 13ème Rue
20.13 Le Nouvel Homme invisible. Episode pilote. — 13ème Rue
20.35 Julie Lescaut. Ruptures. — RTBF 1
20.45 Timide et sans complexe. Diamonds Aren't For Ever. — Série Club
20.55 Les Cordier, juge et flic. Refaire sa vie. — TF 1
21.05 Urgences. Se voiler la face. Boomerang. Issue fatale. — TSR
21.50 American Gothic. Aller-retour en enfer. — 13ème Rue
22.30 Les Incorruptibles. La petite Egypte. — Série Club
22.35 Nestor Burma. Casse-pipe à la Nation. — 13ème Rue
23.00 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. ○ L'esprit du mal. La vie des morts. — M 6
23.20 Le Saint. Le sosie. — Série Club
1.00 L'Heure Simenon. L'homme de Londres. — Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le *nom* qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.30 Festival**
Les Beaux Quartiers

Dans la tourmente de l'avant-guerre

CETTE TÉLÉSUITE remarquablement mise en scène par Jean Kerchbron s'inspire des *Beaux Quartiers*, le tome 2 du cycle *Le Monde réel*, publié par Louis Aragon en 1936, l'année même où il s'inscrit au Parti communiste. Cette fidèle adaptation de Paul Savatier suit, dans les années 1912-1913, les itinéraires opposés d'Edmond et d'Armand, les deux fils d'un athée marié à une catholique bigote, le docteur Barbentane, député-maire radical de la commune de Sérianne-le-Vieux.

Edmond, l'aîné, fait ses études de médecine à Paris. Attiré par le « monde », il devient un homme à femmes et séduit l'épouse de son professeur, qui finira tragiquement lorsqu'il la rejettera de façon brutale. Il connaîtra l'amour fou avec une ancienne prostituée entretenue par le riche industriel protestant Quesnel, qui assurera la fortune du jeune homme. Destiné à la prêtrise, Armand, le cadet, révolté par l'attitude belliqueuse et réactionnaire de son confesseur, perd la foi. Ecœuré par le cynisme et l'opportunisme de son père, il abandonne ses études et rejoint son frère à Paris, où il mène une vie misérable avant de se faire embaucher dans une usine comme briseur de grève. Prenant conscience de la condition ouvrière, il rejoindra les grévistes. Mais déjà la Grande Guerre se profile à l'horizon.

La distribution est brillante. Julien Guiomar est épatant dans le rôle du docteur Barbentane, politicard madré qui pratique la langue de bois. Jean-Pierre Aumont campe un émouvant vieillard prêt à partager sa maîtresse avec l'amant de celle-ci. Les jeunes comédiens Bernard Brieux et Jean-Philippe Puymartin sont les deux frères, Armand et Edmond. Lors de la première diffusion, sur TF 1 en 1983, la critique reprocha à Kerchbron des lenteurs et un aspect kitsch et pompier. Cette fiction ne manque pourtant ni de souffle ni de vigueur, notamment dans les deux séquences (essentielles) de la fête foraine de Sérianne et de la manifestation ouvrière au Pré-Saint-Gervais, en mai 1913.

Jean-Jacques Schléret

Rediff. : samedi 8 à 15 h 50, lundi 10 à 11 h 35, mercredi 12 à 8 h 30.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.25 Médecin à Honolulu.
16.25 Sunset Beach.
17.15 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.00 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Refaire sa vie.
22.35 Made in America. En chute libre. Téléfilm. △ John Irvin.
0.25 Embarquement porte no 1. Cracovie.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Rex. [2/2].
14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé.
15.40 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.30 Viper.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Au cœur de l'enquête.
18.05 Kung Fu.
18.50 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Les Nouveaux Mondes.
22.35 L'Eté de la 25e heure. ○ Igor.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Le Siècle des hommes. Génération contestation.
0.45 Sous le regard de Dieu. [2/4].

FRANCE 3

13.00 Estivales. Un mareyeur à Boulogne-sur-Mer.
13.28 Keno.
13.30 Aventures des mers du Sud.
14.20 Masada. [4/4].
15.50 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Moustachu. Film. Dominique Chaussois.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 Coup de tête ■ ■ Film. ○ Jean-Jacques Annaud.
0.15 La Case de l'Oncle Doc. Les Mécanos de l'impossible.

CANAL +

13.55 L'Agent secret ■ Film. Christopher Hampton.
15.25 Desproges est vivant !
17.00 Le Secret de Bear Mountain. Film. Kevin James Dobson.
18.32 Les Baisers.
► En clair jusqu'à 20.30
18.35 Au zoo de Melbourne.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 23.50 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Soirée John Carpenter.
20.35 ► New York 1997 ■ ■ Film. John Carpenter.
22.15 ► Los Angeles 2013 ■ ■ Film. John Carpenter.
23.55 Tonka. Film. Jean-Hugues Anglade.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall. Jean-Claude Pascal.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Afrique. 14.30 Ceux qui se vantent : les Himbas de Namibie. 15.25 Entretien avec Blaise N'Djehoya et Ingolf Diener.
15.55 Villes rêvées, villes réelles. La Havane.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. Les vautours.
18.30 Le Royaume du sanglier.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 Le Grand Voyage.
20.00 Architectures. [4/5]. Charléty, un stade de notre temps.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La fascination du rail. 20.45 Quels trains pour demain ? 21.35 Friedrich List, un pionnier méconnu. 22.25 Mouvements du désir ■ *Film. Lea Pool.* 23.55 Mitropa ou la cantine sur rails. 0.40 Passion vapeur.
1.15 Il était une secte.

M 6

13.30 Désigné coupable. Téléfilm. Mark Sobel.
15.05 Les Routes du paradis.
16.00 et 2.25 Boulevard des clips.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Mission casse-cou.
19.05 *Sliders, les mondes parallèles.*
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior.
20.50 Pleure pas la bouche pleine ■ Film. Pascal Thomas.
23.00 Poltergeist. ○.
0.40 Capital spécial été.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 La Rage du jazz. Oscar Petitford.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 D'un théâtre l'autre.
21.00 La Radio à l'œuvre.
22.40 Nocturnes. Miklos Rozsa, une double vie. Mélodrames et superproductions.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été.
19.37 Concert. Donné le 3 décembre 1997, à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Leonard Slatkin : *Cinq pièces op. 18*, de Schoenberg ; *Symphonie no 3 Pastorale*, de Vaughan-Williams ; *Symphonie no 6 Pastorale*, de Beethoven.
21.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Donné le 15 juin, à la basilique de Saint-Denis, par la Capella Glinka de Saint-Petersboug, dir. Vladislav Tchernouchenko : Vêpres, de Rachmaninov.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Majuscules. Vladimir Ashkenazy.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Stefan Zweig et la musique.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Strauss, Haydn, Krasa, Villa-Lobos.

هكذا من الاهل

Le Monde

JEUDI 6 AOÛT 1998

Les frères Barclay négocient la vente de l'hebdomadaire britannique « The European »

Faute d'avoir réussi à redresser les ventes, les deux milliardaires écossais discutent avec Bloomberg

LONDRES
de notre correspondant à la City

David et Frédérick Barclay souhaitent se séparer de l'hebdomadaire *The European*, fondé par Robert Maxwell, que les deux financiers écossais avaient racheté en 1992. Des négociations ont actuellement lieu avec l'agence américaine Bloomberg visant à céder les quatre cinquièmes du capital de l'entreprise, a-t-on appris de source informée, mardi 4 août, dans la City. Faute d'un repreneur d'ici au mois de septembre, les deux frères, qui ont fait leur fortune, estimée à 650 millions de livres, principalement dans l'immobilier, l'hôtellerie et le transport maritime, sont prêts à déposer le bilan d'un titre en crise.

D'une grande discrétion, les deux milliardaires britanniques, des jumeaux âgés de soixante-trois ans, avaient décidé, il y a six ans, de se propulser dans la quête du Graal de l'opinion en reprenant l'hebdomadaire européen lancé deux ans auparavant. Les frères, qui ont domicilié leurs affaires à Monaco et aux Bermudes, avaient promis d'en faire une entreprise rentable et s'étaient engagés à préserver sa vocation paneuropéenne. D'un tirage initial de 340 000 exemplaires, *The European* était tombé à 230 000 deux ans plus tard pour atteindre 54 000 exemplaires, selon les derniers chiffres officiels de vente.

Pour tenter de redresser la barre, le rédacteur en chef, un ancien du *Times*, avait été remercié l'an dernier au profit d'Andrew Neil, considéré comme l'architecte du succès du *Sunday Times*. Cette star du journalisme britannique avait subi la disgrace de Rupert Murdoch en 1994 pour avoir voulu voler de ses propres ailes. Afin de sortir le journal de l'ornière, Andrew Neil a tenté de transformer cet hebdomadaire passe-partout, sorte de pâle copie d'*USA Today*, en une version bas de gamme de *The Economist*. Il comptait ainsi attirer les entrepreneurs continentaux parlant anglais et les industriels et banquiers britanniques faisant des affaires au sein de l'Union européenne.

Mais, sous la houlette de ce francophobe frénétique, le journal à vocation européiste a pris des positions ouvertement eurosceptiques. Un éditorial récent préconisait, par exemple, le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et son adhésion à l'accord nord-américain de libre-échange (Alena) ! Il y a quelques mois, Neil avait désigné comme numéro deux, l'un de ses condisciples d'université, l'ex-ministre conservateur de la santé, Gerry Malone, europhobe de choc. Cet acte avait provoqué plusieurs démissions au sein d'une équipe dévouée et compétente mais réduite à une dizaine de journalistes à plein temps. Une ultime relance du titre avec un nouveau format avait échoué.

UN CHÂTEAU-BUNKER

Enfin, *The European* a souffert des absences répétées de Neil, qui outre ses activités à la tête de l'empire de presse des Barclay (*The Scotsman, The Scotsman on Sunday, The Sunday Business*), est consultant pour la chaine américaine NBC et pour Mohammed Al-Fayed, le propriétaire de Harrod's. Tout en partageant son temps entre New York, Londres et sa villa de Grasse, ce boulimique de la communication anime aussi des émissions de télévision.

Trop occupés par leurs autres affaires et par la construction dans le plus grand secret d'un château-bunker digne de James Bond comprenant notamment un abri anti-atomique, les Barclay ne se sont jamais mêlés des questions éditoriales. Deux de leurs enfants, Aidan et Duncan, sont en charge de la gestion du pôle médias de ce groupe secret. Le premier, qui a par ailleurs la responsabilité de l'Hôtel Ritz de Piccadilly, supervise *The European* ; le second était chargé de *l'européen*, dont *Le Monde* est actionnaire minoritaire (35 %). La famille Barclay a annoncé son intention de céder ses parts dans l'hebdomadaire francophone, lancé au mois de mars, qui vient de se déclarer en cessation de paiements (*Le Monde* du 31 juillet). Andrew Neil s'était opposé jusqu'au bout à cette entreprise commune, jugée selon ses propres termes *« française, centralisatrice et socialiste »*.

Au total, les Barclay ont investi 50 millions de livres (environ 500 millions de francs) dans *The European*, dont l'acquisition devait servir de tremplin à la création d'un grand groupe de presse britannique. Ces proches de Margaret Thatcher voulaient en faire le glaive de leurs convictions libérales, pro-américaines et anti-euro.

Marc Roche

Sydney privé d'eau potable pendant plusieurs jours

SYDNEY
de notre correspondante dans le Pacifique-Sud

La bonne nouvelle est tombée mardi 4 août à 13 heures sur les ondes des radios de Sydney : l'eau est à nouveau potable. Mais les habitants ne sauront s'ils ont été ou non contaminés que dans quelques jours, la période d'incubation des parasites étant d'une semaine. De son côté, le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud s'est lancé dans une chasse aux coupables d'un scandale qui intervient deux ans avant les Jeux olympiques. Mauvaise publicité dans la mesure où la grande ville australienne a emporté l'organisation des Jeux en s'engageant à ce que ceux-ci soient les plus écologiques de l'Histoire.

Pendant longtemps, l'eau de Sydney fut capricieuse. Un jour boueuse, le lendemain sentant le chlore. Mais, depuis la mise en service de Prospect, l'une des plus vastes et plus modernes usines de traitement d'eau au monde, on s'était vite habitué à une eau *« si bonne qu'on pourrait la mettre en bouteille »* et, par la même occasion, *« trop bonne pour être gaspillée »*, comme aimait déclarer Sydney Water, l'administration responsable de la distribution de l'eau aux 3,6 millions d'habitants du Grand Sydney, au gré de diverses campagnes publicitaires qui devaient convaincre de la pertinence du choix de confier au secteur privé le traitement de l'eau.

RENARDS ET CHIENS CREVÉS

Pourtant, la semaine dernière, l'eau n'était ni trouble ni javellisée ; elle était devenue dangereuse pour la santé. Des parasites avaient été repérés à différents niveaux du réseau. Jeudi 30 juillet, l'ensemble de la population de Sydney fut invité à ne plus boire l'eau du robinet, à ne plus s'en servir pour faire la cuisine ou même pour se laver les dents.

Dimanche 2 août, on trouva les coupables : deux renards et deux chiens morts, dont les cadavres furent repêchés dans l'un des canaux d'alimentation de l'usine de Prospect, gérée par Australian Water Services, un consortium entre la Lyonnaise des Eaux et Lend Lease. Mardi, tout était rentré dans l'ordre.

Selon Pierre Alla, directeur général d'Australian Water Services, *« il aurait fallu* [opter pour] *un traitement de l'eau à l'ozone pour pouvoir tuer ces éventuels parasites »*. A l'époque, la municipalité avait refusé de prendre cette précaution, qui aurait coûté aux consommateurs 1 à 2 cents de plus par litre d'eau. Il va falloir désormais améliorer le traitement. Les investissements pourraient s'élever jusqu'à 3,5 milliards de francs. L'eau de Sydney sera-t-elle pour autant garantie pure ? Pas sûr. Sydney Water aurait également fait des économies sur le non-traitement de quelques autres « saletés » dont les trihalométhanes, des composés du chlore fortement soupçonnés d'être cancérigènes.

Florence de Changy

Salomon est repris en main par le patron d'Adidas

ADIDAS, numéro deux mondial des articles de sport derrière Nike, et grand gagnant de la Coupe du monde de football en tant que sponsor de l'équipe de France, veut aligner sa nouvelle filiale, le français Salomon, aux normes financières de sa maison mère. Acquis en décembre 1997, le fabricant de skis a fait plonger les résultats du groupe, qui affiche une perte de de 487 millions de marks (1,6 milliard de francs) pour le premier semestre. Principales causes des déboires de Salomon : la chute du marché des équipements de skis et le recul, aux Etats-Unis et au Japon, de ses ventes d'articles de golf.

Pour rétablir la situation, Robert Louis-Dreyfus, le patron d'Adidas, prend lui-même en main les rênes de Salomon, en succédant à son actuel président, Jean-Louis Gautier. M. Louis-Dreyfus veut accélérer le processus d'intégration et rationaliser la structure de production ainsi que les gammes de produits. Toutefois, les perspectives du groupe, coté en Bourse, restent bonnes pour 1998, en raison des performances de la marque Adidas. Au premier semestre, son chiffre d'affaires a progressé de 39 % et son résultat d'exploitation de 51 %.

DÉPÊCHES

■ **CORÉE DU SUD : le président Kim Dae-jung a révoqué**, mardi 4 août, le ministre des affaires étrangères, Park Chung-soo, à la suite d'un différend diplomatique entre Moscou et Séoul sur une affaire d'espionnage. Début juillet, Moscou avait expulsé un conseiller de l'ambassade sud-coréenne, accusé d'avoir acheté des informations secrètes. – *(AFP.)*

■ **ALLIEDSIGNAL : une OPA hostile de 9,8 milliards de dollars** (près de 60 milliards de francs) a été lancée par l'équipementier automobile et aéronautique américain, mardi 4 août, sur le numéro un mondial de la connectique AMP, dont les actions ont perdu la moitié de leur valeur au cours des dix derniers mois, sous l'effet de la crise asiatique.

■ **LAURENT-PERRIER : la maison de champagne familiale** a racheté 22,4 % des parts de son capital détenues jusque-là par Diageo, le géant britannique des spiritueux, issu de la fusion des groupes Grand-Met et Guinness.

■ **SARA LEE : le groupe américain de textile (marques Playtex, Dim, Champion)** va céder deux usines en Italie et une en Belgique pour 125 millions de dollars (plus de 700 millions de francs), poursuivant ainsi l'abandon de ses activités industrielles au profit du seul marketing de ses marques.

■ **ELENAC : la filiale de BASF et Shell a lancé la construction d'une nouvelle unité de production** de polyéthylène à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône), le 4 août. D'un coût de 670 millions de francs, le chantier mobilisera 500 personnes sur un million d'heures.

■ **FINMECCANICA : le groupe sud-coréen Daewoo et la holding publique italienne ont renoncé**, lundi 3 août, à leur projet de société conjointe dans l'énergie, l'industrie et le transport. La société Ansaldo, détenue par Finmeccanica, est à la recherche de nouveaux partenaires, comme Alstom, Siemens ou General Electric.

■ **TELEFONICA : des actionnaires de l'opérateur de télécommunications espagnol** se sont inquiétés des conséquences de ses engagements au Brésil, où le groupe a prévu d'investir 40 milliards de francs. Telefonica a annoncé, mardi 4 août, qu'il devra emprunter 9 milliards de francs pour financer l'acquisition des activités de la société brésilienne Telebras.

Tirage du *Monde* daté mercredi 5 août 1998 : 459 873 exemplaires 1 -

Maurice Bidermann est à nouveau incarcéré dans l'affaire Elf

L'industriel n'a pas réussi à s'acquitter de sa caution

L'INDUSTRIEL Maurice Bidermann a fait son retour, mardi soir 4 août, à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* au préjudice du groupe Elf-Aquitaine depuis mars 1996, l'ancien *« roi du prêt-à-porter »*, âgé de soixante-trois ans, avait déjà été placé en détention provisoire du 24 mai au 22 juillet 1996. Deux ans après, sa nouvelle incarcération constitue un coup de théâtre, tant il est vrai que l'instruction de l'affaire Elf, depuis lors, s'était orientée à la fois vers des pistes internationales et vers des pistes politiques, du volet de la raffinerie allemande de Leuna à la mise en cause de Roland Dumas, loin de ce qui avait constitué le point de départ de cette enquête : le renflouement des sociétés textiles de M. Bidermann, à hauteur de quelque 800 millions de francs, par le groupe pétrolier, alors présidé par Loïk Le Floch-Prigent – qui était aussi administrateur du groupe Bidermann.

Placé sous contrôle judiciaire depuis sa remise en liberté, M. Bidermann avait bénéficié de plusieurs délais successifs pour s'acquitter de la caution de 25 millions de francs qui lui avait été imposée. Saisie par ses défenseurs, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait ordonné, le 11 février 1998, le paiement de la somme exigée par tranches de 5 millions. Se disant incapable de se procurer un tel montant, M. Bidermann n'avait pu effectuer qu'un premier versement de 500 000 francs. Les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky l'avaient alors sommé, au début de l'été, de verser 3 millions de francs à la date du 4 août, puis 1,5 million au 30 septembre. Mardi, l'industriel s'est rendu à leur convocation, mais en n'apportant que 2 millions.

Lors du débat contradictoire organisé par les juges, le représentant du parquet a requis le placement en détention, invoquant le *« taux d'endettement particulièrement élevé »* de M. Bidermann à titre de preuve de sa *« surface financière »*. Les défenseurs de ce dernier devaient interjeter appel, mercredi 5 août, de la décision des juges.

Le montant de la caution imposée à M. Bidermann avait, de fait, été sensiblement augmenté – de 5 à 25 millions de francs – après la transmission, par la justice suisse, d'éléments bancaires présentant l'industriel comme le bénéficiaire de sommes extraites des caisses d'Elf, sous couvert d'une commission de 75 millions de francs versée lors du rachat, par le groupe français, de la compagnie américaine Oxypetroleum. La somme avait transité par des comptes helvétiques, ouverts au nom de sociétés-écrans immatriculées au Panama et au Liechtenstein, avant d'être, pour partie, virée vers des banques américaines ou d'être retirée en espèces.

Synthétisant les informations transmises par les autorités genevoises, les enquêteurs français avaient chiffré le total des retraits d'espèces sur ces différents comptes suisses, entre août 1992 et août 1996, à plus de 13 millions de francs. Les policiers mentionnaient aussi la *« distribution »* de 28 millions à des bénéficiaires non identifiés. Ils estimaient enfin que *« M. Bidermann a été le bénéficiaire direct ou indirect (...) de 61 450 885 francs »*, entre octobre 1988 et juin 1994, dont 34,2 millions sur le compte de la seule société MECA (Manufacturing export company of Asia), ouvert pour réceptionner la commission sur le rachat d'Oxypetroleum.

M. Bidermann a toujours contesté ces chiffres, assurant avoir été abusé, et critiquant notamment les agissements de son ancien avocat d'affaires, Claude Richard, qui s'était enfui en Israël, d'où il avait témoigné contre lui (*Le Monde* du 21 septembre 1996). L'industriel a même contre-attaqué en affirmant que cet avocat – mis en examen depuis, mais jamais incarcéré – avait lui-même perçu 2,5 millions de dollars sur cette commission, avec la complicité du gérant de MECA, Jean-Jacques Aumont – qui n'a, curieusement, jamais été interrogé. *« Je vais encore perdre des kilos »*, a dit, philosophe, M. Bidermann, avant d'être conduit en prison.

Hervé Gattegno

Le Vatican demande aux sans-papiers de quitter la nonciature apostolique

LE VATICAN a demandé, mardi 4 août, aux sans-papiers installés depuis le 1er août dans la nonciature apostolique, à Paris, qu'ils *« mettent fin spontanément à leur action illégale, contraire au droit international, en respectant les lois en vigueur dans la République française »*. *« Le Saint-Siège, tout en comprenant le drame humain des personnes concernées, ne peut que rappeler que les problèmes en question doivent trouver leur solution dans le respect des lois »*, ajoute Rome, dans un communiqué.

Ce message vient corriger l'impression laissée la veille par l'annonce d'une intervention du Vatican en faveur des sans-papiers (*Le Monde* du 5 août). *« Les démarches de la nonciature se sont bornées exclusivement à transmettre aux autorités la demande des sans-papiers qui sollicitent des nouveaux contacts en vue d'un réexamen de leur situation »*, précise le communiqué.

De leur côté, les quatre sans-papiers et cinq sympathisants présents dans le bâtiment ont annoncé qu'ils ne quitteraient la représentation diplomatique du Vatican que munis *« de garanties sérieuses de la part des représentants de l'Etat »* sur la régularisation des dix-sept dernières personnes toujours sans papiers parmi les deux cents anciens occupants de l'église Saint-Bernard, à l'été 1996.